



JEUDI 19 DÉCEMBRE 1991

No 34930 - 111e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Union soviétique

Vent de fronde en Russie

Un conflit grandissant entre Boris Eltsine et ses principaux lieutenants a éclaté hier au grand jour. Le vice-président russe, Alexandre Routskoï, a dénoncé le gouvernement de Boris Eltsine, sous prétexte que ce dernier aurait semé l'anarchie et le chaos dans la république.

Page 4

Suisse

Admission provisoire des Croates

Le Conseil fédéral est prêt à accueillir provisoirement en Suisse les déserteurs et les réfractaires yougoslaves ainsi que les personnes provenant de Croatie et de la région frontalière entre la Bosnie et la Croatie. Le gouvernement a également décidé d'introduire le visa obligatoire pour les Yougoslaves.

Page 6

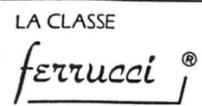
Promotion économique neuchâteloise

Au-delà des préjugés...

Depuis sa création en 1978, la promotion économique du canton de Neuchâtel a favorisé l'implantation, la création ou le développement de 215 projets industriels, dont 144 purement neuchâtelois! Une réalité de fait peu connue par le grand public, voire les milieux économiques.

Page 19

BOUTIQUE DE PRÊT-A-PORTER CONFECTION HOMMES



Hippo di Roma vous habille

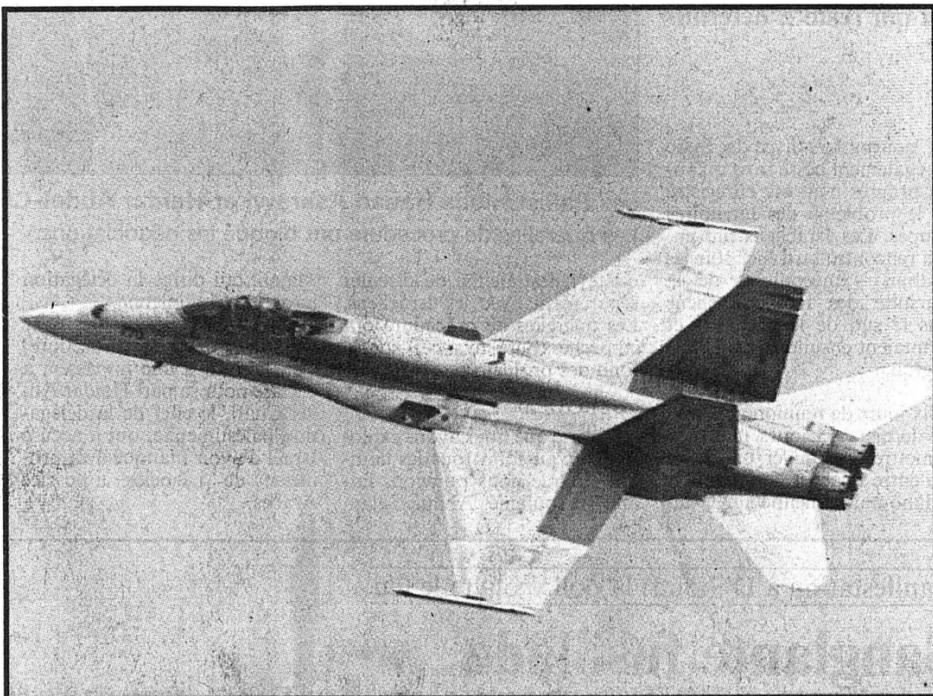
Av. Léopold-Robert 51
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 61 79

Le Conseil fédéral propose l'achat du nouvel avion de combat

3,5 milliards pour 34 «Frelons»

Cette fois, la proposition est formelle: le Conseil fédéral demande au Parlement un crédit de 3,5 milliards pour l'achat de 34 avions de combat «FA-18 Hornet» (Frelon) américains. Justifications principales: nos chasseurs actuels (Mirage III-S) datent des années 60, la modernisation de l'armée ne peut se passer d'une couverture aérienne efficace, notre défense ne doit pas constituer un point faible en Europe.

Berne
François NUSSBAUM



Le FA-18 Hornet

Un avion qui répond à toutes les exigences d'un chasseur moderne, selon le Conseil fédéral.

L'évaluation d'un nouvel avion de combat a débuté en 1985. Trois ans plus tard, seuls deux américains restaient en lice, le F-16 Falcon et le F-18 Hornet. Le premier était meilleur marché (d'environ 15%), mais le second a été jugé globalement supérieur. Une réévaluation ultérieure du Mirage 2000-5 français n'a pas remis en question le premier choix.

NEUTRALITÉ OU PAS

Malgré la détente Est-Ouest, la guerre civile fait rage en Yougoslavie, des tensions persistent en Union soviétique, sans parler de l'agitation permanente au Moyen-Orient. L'avenir reste donc chargé d'insécurité, note le Conseil fédéral. En cas de

Trop cher, trop tôt?

Pour le conseiller national Claude Frey (rad/NE), l'acquisition d'un nouvel avion de combat est une nécessité. La situation internationale n'exclut de loin pas les risques de dérapage: une défense efficace est donc indispensable et exige une couverture aérienne avec des moyens modernes, affirme le député radical. Retarder la décision ne résoudrait rien.

En revanche, Claude Frey n'est pas sûr que d'autres appareils n'auraient pas également permis d'assurer la crédibilité de notre défense, tout en étant moins chers. «On prétend que le F-16

coûterait un milliard de moins que le F-18, il vaudrait la peine de s'en assurer», suggère-t-il.

Pour son collègue François Borel (soc/NE), on est en train de mettre la charrue avant les bœufs: le principe d'achat d'un nouvel avion a été posé avant qu'on parle de la réforme de l'armée. On va donc acheter cet appareil et réfléchir ensuite à ce qu'on mettra autour (ou dessous).

Le député socialiste espère que le Parlement sera assez critique pour renvoyer le projet, de manière à pouvoir repenser globalement la défense nationale, dans un contexte européen. Sans quoi, on assisterait à un «forcing» peu justifiable. (fn)

OPINION

F-18: choix clair?

Le choix du F-18 repose sur une évaluation «extraordinairement minutieuse», a affirmé hier le chef du Département militaire fédéral, Kaspar Villiger. Les qualités de ce chasseur, estime-t-il, compensent largement le prix élevé qui en est demandé. Différents éléments méritent toutefois d'être mieux appréciés, pour qu'on se persuade de la parfaite objectivité de ce choix.

Le Conseil fédéral assure que les conditions d'achat auprès du gouvernement américain (et non pas auprès du constructeur) sont les mêmes pour la Suisse et pour l'US-Navy. Or, dans le budget militaire américain, le F-18 coûte environ 43 millions de dollars et le F-16 22 millions. La différence de prix dépasse largement les «10 à 15%» avancés par le Conseil fédéral.

Autre affirmation peu claire: «Le F-18 est euro-compatible». La liste des chasseurs utilisés par les armées européennes tend à prouver le contraire. La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie sont équipées de Jaguar, Mirage, Phantom, Tornado, Harrier, Airmacchi

ou Fiat. De leur côté, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et (bientôt) la Finlande possèdent des F-16. En fait, seule l'Espagne a acheté des F-18...

Un contrat s'élevant à 3,5 milliards de francs a évidemment de quoi aiguïser quelques convoitises. Du côté américain, du côté suisse (retombées économiques de poids), comme sur le plan des «échanges de bons procédés» entre les deux pays. Mais, tant que toutes les questions n'auront pas été clarifiées, il restera le soupçon d'un puissant «lobby F-18» prêt à forcer les décisions.

Sans s'engager dans une polémique pour ou contre l'achat d'un nouvel avion de combat, on retiendra tout de même que les finances fédérales ne sont pas au mieux de leur forme. Et qu'un achat moins luxueux emporterait plus d'adhésions aux Chambres. Une première commission s'attaque au dossier dès janvier: la température sera donc prise rapidement.

François NUSSBAUM

conflit, seule une couverture aérienne efficace permet d'assurer la sécurité de la population et de moderniser l'armée au sol. Or notre aviation militaire a plus d'une génération de retard.

En outre, poursuit le Conseil fédéral, la Suisse doit assurer la sécurité de son territoire, quelle que soit l'option politico-militaire qu'elle choisira: rester neutre ou s'intégrer à un système de défense européen. D'autres petits pays (Pays-Bas, Belgique, Danemark) ont tenu le même raisonnement en acquérant des avions de combat ultra-modernes.

AVIS UNANIME

De l'avis unanime des spécialistes, le F-18 répond à toutes les exigences contenues dans le cahier des charges établi à cet effet: radar de bord efficace (même de nuit ou par brouillard), repérage de cibles volant à basse altitude, accélérations et vitesse ascensionnelle performantes, grande autonomie de vol, équipement électronique ultra-moderne.

Par ailleurs, la participation directe de l'industrie suisse s'élève à environ 500 millions de francs (montage final de 32 avions, fabrication de cellules, d'éléments de réacteurs). La participation indirecte, elle, correspond à environ 2 milliards. «Chaque franc payé aux fournisseurs américains revient en Suisse sous une forme ou l'autre», assure le Conseil fédéral.

Si le Parlement accepte rapidement cet achat, la commande ferme pourra être passée à la fin de l'an prochain. Les premiers avions seront livrés un an plus tard, à raison d'un par mois, jusqu'en 1998. A cette date, les 36 Mirage III-S pourront servir d'appui, alors que les 130 Hunter seront liquidés. F.N.

General Motors va fermer 21 usines

Dizaines de milliers d'emplois supprimés

General Motors Corporation (GM), le premier constructeur automobile mondial, a annoncé hier la fermeture au cours des quatre prochaines années de 21 de ses usines en Amérique du Nord. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois vont être supprimés dans le cadre d'un vaste plan de restructuration.

L'objectif de la direction du constructeur automobile américain est de faire cesser l'hémorragie de son activité automobile. «General Motors dirigera ses affaires» en s'adaptant au marché, a déclaré le président Robert Stempel, en qualifiant les décisions de «changements fondamentaux dans la façon dont GM gère ses affaires».

Le plan doit accélérer la réduction des «cols blancs»: 6000 d'entre eux doivent quitter General Motors cette année, 9400 ingénieurs supplémentaires devront partir en 1992. En plus des ingénieurs, 15.000 ouvriers devraient partir (pré-retraites ou licenciements).

Ces décisions drastiques doivent inverser la tendance; selon certains experts, GM perd entre 5 et 6 milliards de dollars par an (30 milliards de FF par an).

Ces mesures de restructuration annoncées par Robert Stempel, étaient attendues après que celui-ci en eut dévoilé le principe le 11 décembre à l'issue d'un Conseil d'administration du groupe. (ap, ats, afp)

DEFILE HOT LINE
Dessous chics, mannequins choc
ET TOUJOURS BRESIL EXPRESS

CESAR'S
Discothèque
Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds

UNE SOIREE, 2 SPECTACLES
Mode Lingerie et Samba
JEUDI 19 DÉCEMBRE

Négociations de paix israélo-arabes à Washington

Pas le moindre progrès

Les pourparlers bilatéraux de la conférence sur la Paix au Proche-Orient se sont achevés hier sans le moindre progrès: Israéliens et Palestiniens, qui n'ont pu résoudre divers problèmes de procédure, ont interrompu leurs discussions, convenant toutefois de se revoir le 7 janvier, en un lieu qui reste à déterminer.



Les Palestiniens Hanan Ashrawi et Haidar Abdel-Chafi (à droite)

Les querelles de procédure ont bloqué les négociations.

(AFP)

Les pourparlers avec la Syrie ont également cessé sans qu'aucun progrès n'ait été enregistré sur le problème des territoires occupés. Les Israéliens ont encore rencontré tard hier soir les Libanais - mécontents de la poursuite des raids israéliens dans le sud de leur pays - et comptaient ensuite quitter Washington.

Six jours de réunion au cours des derniers 15 jours n'ont pu permettre de trouver une solution entre Israël et la délégation jordano-palestinienne sur la re-

quête palestinienne de discuter séparément avec les Israéliens. Les querelles de procédure ont empêché toute avancée sur le fond des problèmes.

«DÉSOLÉS»

«Je pense que nous avons exploré jusqu'au fond tous les compromis que nous pouvions faire», a souligné Abdul Salam

Majali, qui dirige la délégation jordano-palestinienne.

«Nous sommes désolés (que ces questions de procédure) aient abouti à une impasse», a déclaré pour sa part Haidar Abdel Chafi, le chef de la délégation palestinienne, qui a accusé Israël d'avoir manqué à sa promesse de négocier avec les Arabes.

Le chef de la délégation israélienne, Eliakim Rubinstein, a lui déclaré que les parties prenantes avaient été «très proches» d'une solution. «C'est vraiment dommage, mais de toute façon nous n'avons pas perdu notre temps ici».

Mouwaffak Allaf, chef de la délégation syrienne, précise

avoir proposé la date du 7 janvier pour la reprise des pourparlers entre sa délégation et Israël. Les Israéliens, dit-il, veulent que les discussions reprennent après le 13 janvier.

À WASHINGTON?

La Syrie souhaite que les pourparlers reprennent à Washington. «Ils (les Israéliens) n'ont pas complètement refusé l'idée de revenir à Washington, ce qui est une bonne chose», selon M. Allaf.

Les Israéliens déclaraient qu'après le round de Washington, les pourparlers devraient revenir au Proche-Orient. Les Arabes, en particulier les Syriens, refusent absolument l'idée israélienne de tenir les discussions bilatérales alternativement en Israël et dans les pays arabes concernés.

Hier, le porte-parole du premier ministre Itzhak Shamir, Ehud Gol, a mentionné comme une «possibilité» la tenue d'une nouvelle série de pourparlers à Washington.

Mardi, le président George Bush avait déclaré au ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, de passage à Washington qu'il serait très déçu si les négociateurs rentraient chez eux les mains vides.

(ats, ap, afp, reuter)

19.12.1934 - Traité de Washington de 1922 et de 1930 sur la limitation des armements navals, dénoncé par le Japon.

19.12.1946 - Le Vietminh déclenche des attaques contre les Français à Hanoi.

19.12.1961 - Occupation par les Indiens de Goa et de deux autres comptoirs portugais en Inde.

BRÈVES

ONU

Nouveau directeur

Selon des diplomates, les Nations Unies vont nommer prochainement un directeur de l'aide humanitaire, chargé de coordonner l'action des différentes agences de l'ONU afin d'apporter une aide rapide et efficace aux victimes de catastrophes naturelles.

Floride

Un chien nommé Hitler

Un berger allemand répondant au nom d'Hitler ne sera pas piqué après avoir mordu trois personnes: mais le juge qui lui a donné une seconde chance a suggéré qu'un nom mieux choisi pourrait contribuer à améliorer le caractère de la bête.

Mali

Accord avec les Touaregs

Autorités maliennes et rebelles touaregs se sont mis d'accord hier pour un arrêt des violences contre les populations civiles, la libération des détenus des deux camps et le principe d'une trêve.

Djibouti

Affrontements sanglants

Au moins vingt-deux civils, ainsi que trois représentants des forces de l'ordre ont été tués hier matin à Djibouti au cours d'affrontements armés qui ont eu lieu dans le quartier afar d'Arhiba, selon plusieurs témoins.

Ouganda

Castration réclamée

Plusieurs centaines de femmes ont manifesté mardi à Kampala pour réclamer des peines plus sévères contre les violeurs, y compris la castration, a-t-on appris hier.

Chine

Centrale nucléaire

La première centrale nucléaire chinoise, située à Qinshan (sud-est), est entrée en opération, a rapporté hier la presse officielle sans faire mention des deux ans de retard pris dans la construction de cette centrale qui doit alimenter Shanghai en énergie.

Etats-Unis

George Bush s'émeut

Le président américain George Bush s'est ému mardi des «obscénités et des incongruités» auxquelles sont exposés les Américains par la diffusion de procès à la télévision.

Manifestation à Djibouti: la police ouvre le feu

Sanglante fusillade

Au moins 35 personnes ont été tuées hier et 84 autres blessées lorsque des policiers qui recherchaient des armes dans le district afar de Djibouti ont ouvert le feu sur des habitants, a-t-on appris à Nairobi auprès de l'opposition djiboutienne.

Mohamed Ahmed Issa, député afar à l'assemblée nationale, a précisé lors d'un interview avec l'Associated Press depuis Djibouti que «plus de cent autres personnes ont été emmenées dans des camions de la police et en ce moment, nous ne savons pas où elles sont». M. Issa est membre du parti au pouvoir mais est également un opposant au président Hassan Gouled Aptidon.

Un diplomate, également contacté par téléphone, a ajouté depuis Djibouti que les tirs avaient commencé tôt dans la matinée après que 500 policiers et soldats eurent fait irruption dans le quartier afar ou arhiba de la capitale. Il n'a pu confirmer le bilan des victimes donné par M. Issa. Les tirs semblaient avoir duré 45 min, a-t-il ajouté.

LA FRANCE CONDAMNE

Sitôt informée de ces événements, la France a condamné hier cette fusillade. «Il y a eu cette nuit des affrontements et des violences à Djibouti qui ne peuvent inciter de notre part que la plus vive réprobation», a déclaré le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, Maurice Gour-

dault-Montagne. «La France rappelle que rien ne peut être fait en dehors du dialogue entre les différentes communautés. La France reste en contact avec toutes les parties», a ajouté le porte-parole qui n'a donné aucune précision sur d'éventuels mouvements de troupes françaises à Djibouti.

Selon certaines informations, des gendarmes djiboutiens ont ouvert le feu, mercredi matin, sur des habitants du quartier afar de Djibouti, faisant plusieurs morts. Mardi, les gendarmes avaient arrêté le Dr Abate Ebo Adou, porte-parole du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD), mouvement de guérilla afar. (ap)

Corée du Sud

Washington retire ses ogives nucléaires

Le président sud-coréen Roh Tae-Woo a annoncé hier que toutes les armes tactiques nucléaires américaines ont été retirées de Corée du Sud. Il a en outre appelé la Corée du Nord à arrêter le développement d'armes nucléaires.

«Au moment où je vous parle, il n'y a plus aucune arme nucléaire, nulle part en république de Corée», a-t-il dit à la télévision. «La politique du non-nucléaire exposée dans ma déclaration du 8 novembre est maintenant réalisée en ce qui concerne la république de Corée», a déclaré M. Roh. Il se référait à sa promesse de renoncer à la production, au stockage et à l'utilisation de telles armes.

La Corée du Sud «est maintenant complètement libre du nucléaire». «Nous avons accepté la proposition d'inspections nucléaires simultanées, il n'existe donc pas de raison ou d'excuse pour la Corée du Nord de développer des armes nucléaires ou de refuser une inspection nu-

cléaire», a ajouté le président sud-coréen.

M. Roh a appelé Pyongyang à «conclure et ratifier sur-le-champ un accord de sauvegarde nucléaire avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, de fermer toutes les installations de retraitement et d'enrichissement nucléaire et de se soumettre sans conditions à une inspection internationale».

Washington n'a jamais démenti ni confirmé la présence d'armes nucléaires américaines en Corée du Sud. Le Pentagone a par contre assuré qu'il était prêt à autoriser une inspection de ses installations en Corée du Sud, pour prouver le retrait de ses armes nucléaires.

Le ministre japonais des Affaires étrangères, Michio Watanabe, a de son côté salué l'annonce de la dénucléarisation de la Corée du Sud. «Nous saluons la déclaration du président Roh Tae-Woo, car elle pourra hâter la dénucléarisation», a-t-il dit dans un communiqué. (ats, afp, reuter)

Afrique du Sud

L'Inkatha abandonne

Le chef du parti zoulou Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, a annoncé hier qu'il se retirait des négociations constitutionnelles qui doivent se tenir vendredi et samedi près de Johannesburg. Ces négociations doivent aboutir à la création d'une nouvelle Constitution en Afrique du Sud. Le texte devrait consacrer l'égalité raciale dans le pays.

M. Buthelezi a déclaré dans un communiqué qu'il se retirait de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) parce que le roi zoulou Goodwill Zwelinthini n'y avait pas été invité.

Le parti Inkatha, un des trois principaux participants aux négociations, avait demandé trois délégations distinctes, une au nom du mouvement, une autre au nom du roi Zwelinthini et une troisième pour le gouvernement du bantoustan autonome du Kwazulu. Ce mouvement est par ailleurs fréquemment engagé dans de sanglants règlements de compte entre communautés rivales noires en Afrique du Sud. (ats, afp)

Affaire du Rainbow Warrior

La Nouvelle-Zélande annule tout

La Nouvelle-Zélande a annulé hier tous les mandats d'arrêt encore en vigueur à l'encontre de plusieurs membres des services secrets français dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le Rainbow Warrior.

Cette mesure intervient au lendemain de la décision de Wellington de ne pas demander l'extradition de l'ex-agent français Gérard Andriès. Celui-ci, arrêté en Suisse parce que sous le coup

d'un mandat d'arrêt international, a été libéré mardi de la prison de Bâle où il était détenu.

Ils étaient accusés par la justice néo-zélandaise d'avoir contribué au transport des explosifs utilisés pour envoyer par le fond le navire de Greenpeace dans le port d'Auckland, pour empêcher les écologistes de se livrer à une nouvelle campagne contre les essais nucléaires français dans le Pacifique. (ats)

Etats-Unis: Noël trop illuminé

Sapin perturbateur

Un couple a trop décoré son sapin et sa maison: le million d'ampoules a fait sauter le central électrique du quartier et paralysé la circulation faute de feux tricolores.

«Je pense que le mot modération ne fait pas partie de mon vocabulaire. Pour moi, plus c'est grand, mieux c'est», a confessé Jennings Osborne, de Little Rock (Arkansas). Dès la mi-décembre, la famille Osborne avait installé 1.173.180 ampoules rouges sur le sapin de Noël, les murs, le toit familial

ainsi que sur la pelouse devant la maison.

EMBOUTEILLAGES

La décoration, de véritables rideaux de lumière et des personnages illuminés, avait déjà causé des embouteillages. Les automobilistes s'arrêtaient pour admirer la décoration, et lire les panneaux lumineux familiaux qui souhaitent un «Joyeux Noël» et une «Bonne année». Les Osborne ont refusé de dévoiler le montant de leur facture d'électricité en période de fêtes. (ats, afp)

Birmanie

Vague d'arrestations

Quelque 900 étudiants ont été interpellés et au moins l'un d'entre eux torturé en deux jours de manifestations pacifiques contre le gouvernement birman, la semaine dernière, pour demander la libération de l'opposant et Prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, déclarait hier un groupe d'opposants birmans, le Groupe d'information sur la Birmanie.

Des centaines d'étudiants avaient participé les 10 et 11 décembre derniers à des manifesta-

tions pour réclamer la levée de l'assignation à résidence de la lauréate du Prix Nobel.

Selon un communiqué publié par le groupe d'information, «environ 900 étudiants ont été arrêtés à leur domicile, dans des cafés, dans des dortoirs et dans la rue. Ils ont été conduits à la prison d'Insein et dans des centres d'interrogation». Un de ces étudiants a été «torturé et est dans un état critique». Le groupe identifie plusieurs de ces étudiants par leur nom. (ap)

DIVERS

GRAND CHOIX + QUALITÉ

ZEISS SWAROVSKI TELESCOPES

BAROMÈTRES BOUSSOLES ALTIMÈTRES LOUPES

von gunten
OPTIQUE-HORLOGERIE

Av. Léopold-Robert 23
☎ 039/23 50 44

LUNETTES LENTILLES DE CONTACT

MÂITRES OPTICIENS DIPLOMÉS FÉDÉRAUX

TELESCOPE Dès Fr. 398.-

MICROSCOPES OLYMPUS

470-433

VIDÉO SOFTWARE

Demandez notre liste d'ordinateurs, jeux, logiciels professionnels, Amiga et compatible, à prix réduits.

Fast Informatique, tél. 021 23 25 04.
22-917/4x4

BAR-CRÊPERIE LE PHONO

2610 Saint-Imier

Vous découpez cette annonce, vous nous l'apportez et en échange nous vous offrons un café.

6-513419

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie

F. KOLLY

D.-JeanRichard 22, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/230 966

Pour les fêtes de fin d'année, ouverture les lundis 23 et 30 décembre 1991

Nous vous proposons:

- Bûches crème au beurre
- Bûches vacherin et bombes glacées
- Omelettes norvégiennes
- Mousses aux fruits
- Tourtes truffées

Mardis 24 et 31 décembre ouvert toute la journée

132-500036

REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS - PLASTIQUES PARQUETS - RIDEAUX - LITERIE - DÉCORATION MEUBLES - TAPIS D'ORIENT - STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23
91-695

L'annonce, reflet vivant du marché

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch 132-12339

Oisellerie de la Tour

B. et A.-F. Piaget

D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

Oiseaux et poissons exotiques
Articles pour chiens et chats
Petits mammifères
(dépositaire CANFIT)

470-336

Publicité intensive, Publicité par annonces

Le Super Centre Coop Ville vous souhaite la bienvenue à l'

OUVERTURE NOCTURNE

vendredi 20 décembre 1991 jusqu'à 22.00 heures

ego Super Centre Ville

132-12081

Publicité intensive, Publicité par annonces

BENFINA
Financez votre union de A à Z

Rendez-vous sur demande au 038/25 37 45

28-1356

L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier Technicum

APPARTEMENTS

3 1/2 pièces, cuisine non agencée, buanderie, grenier, loyer Fr. 820.- + charges.

3 pièces, cuisine agencée partiellement, buanderie, grenier, loyer Fr. 970.- + charges.

3 1/2 pièces, cuisine entièrement agencée, buanderie, grenier, loyer Fr. 1100.- + charges.

Libres tout de suite ou à convenir.
☎ 038/25 14 44 ou 41 34 93.

27-502838

A louer centre La Chaux-de-Fonds

local commercial 120 m²

Loyer modéré. Pour bureaux, magasin, exposition. ☎ 039/23 88 76

132-501677

A louer au Locle

Rue des Envers 48-50 (centre ville)

dans un bâtiment entièrement rénové avec ascenseur

3 pièces (78 m²)
4 pièces (92 m²)
4 1/2 pièces (106 m²)
local (80 m²)

Les appartements du rez-de-chaussée conviendraient parfaitement pour un cabinet médical, une étude d'avocat et notaire etc.

Libre de tout suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: 28-486

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

SPECTACLES - LOISIRS

Venez rire avec

L'Impartial

et

JEAN-MARC FERREOL

«Si les archéologues ont tort de fouiller bas, il a tort de bafouiller» (Champollion)

Vendredi 27 décembre 1991 à Polyexpo dès 19 heures

Prix pour spectacle, repas et danse: Fr. 98.-
Réduction de Fr. 5.- sur présentation de la carte de membre TCS.

Il reste quelques très bonnes tables. Réservez la vôtre sans tarder à nos bureaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle

DIVERS

NOUS CRÉONS VOTRE PIN'S

à l'image de votre SOCIÉTÉ, CLUB, ASSOCIATION, CADEAU D'ENTREPRISE

Vente en gros

PIN'S FOLIES

10, rue de la Somme, MULHOUSE

Tél. 0033 89 45 67 63
Fax 0033 89 47 57 62

03-501869/4x4

VACANCES - VOYAGES

PLUS TRAIN

Ambiance comprise

Voyages accompagnés

Mardi 31 décembre

Train spécial: Saint-Sylvestre 176.-*

avec de nombreuses attractions, tout compris 196.-

Mercredi 1^{er} janvier commencez le

Nouvel-An avec nous

Train spécial 108.-*

danse et divertissements laissez-vous surprendre! 136.-

* avec abonnement demi-prix

Programme détaillé auprès de toutes les gares

Renseignements CFF
La Chaux-de-Fonds
039 23 10 54

CFF
220.390782.000/4x4

OFFRES D'EMPLOI

1^{er} CONSTRUCTEUR DE MOUVEMENTS DESTINÉS AUX GRANDES MARQUES DE L'HORLOGERIE SUISSE

Nous cherchons

UN HORLOGER EXPÉRIMENTÉ

possédant un CFC ou un baccalauréat désireux de s'engager dans le challenge du remontage industriel de calibres haut de gamme.

Faire offre ou prendre contact par tél. au 021/845 40 44 - Mme Missimi

FP
FRÉDÉRIC PIGUET SA
LE BRASSUS

238-640217

Crise politique en Union soviétique

La fronde souffle sur Moscou

Un conflit grandissant entre Boris Eltsine et ses principaux lieutenants a éclaté hier au grand jour. Le vice-président russe, Alexandre Routskoï, a ainsi dénoncé le gouvernement de Boris Eltsine, en estimant qu'il a semé l'anarchie et le chaos dans la république. L'Arménie a par ailleurs reconnu les Fédérations de Russie, de l'Ukraine et du Kazakhstan.



Moscou sous le vent d'hiver

L'Etoile rouge est condamnée... celle de Boris Eltsine commence à pâlir. (AP)

L'Arménie a reconnu l'indépendance de la Fédération de Russie, de l'Ukraine et du Kazakhstan, a annoncé hier le président arménien Levon Ter-Petrosian devant le parlement. M. Ter-Petrosian a déclaré qu'à la suite de conversations téléphoniques avec MM. Noursoultan Nazarbaïev et Leonid Kravtchouk, les présidents arménien, kazakh et ukrainien ont décidé une reconnaissance mutuelle de leur Etat. La discorde s'est ajoutée à l'incertitude qui pèse sur l'avenir de l'Union soviétique, à deux semaines de son enterrement officiel. Alexandre Routskoï, vice-président russe, a exprimé sans détour son hostilité au programme de réformes du gouvernement russe, qui prévoit une libération des prix le 2 janvier.

L'ABÎME

«Tout est en train de sombrer dans l'abîme, l'économie, les finances et la confiance populaire (...) Pendant que nous discutons des réformes, la situation empire de façon catastrophique», estime-t-il.

Alexandre Routskoï, un ancien communiste réformateur, était le colistier de Boris Eltsine, lors de l'élection de ce dernier au suffrage universel en juin dernier. Mais il a de plus en plus pris ses distances au cours des dernières semaines.

lement sentir au sein même de la nouvelle Communauté. Le parlement ukrainien a certes ratifié l'accord de Minsk, mais avec toute une liste de réserves.

Des députés d'Asie centrale s'opposent à ce que la Russie s'empare des avoirs du parlement fédéral. Le président kazakh, Noursoultan Nazarbaïev, a froidement réagi à la proposition de Boris Eltsine d'accorder à la Russie le siège de l'URSS au

Conseil de sécurité des Nations Unies. Surtout, le président Nazarbaïev n'est pas d'accord pour que la Russie soit la seule à conserver un arsenal nucléaire.

BAKER À KIEV
Par ailleurs, le secrétaire d'Etat américain James Baker est arrivé hier soir à Kiev, où il doit rencontrer les dirigeants ukrainiens, a annoncé l'agence TASS. M. Baker s'est rendu directe-

ment au palais Mariinsky, résidence de la présidence ukrainienne, où il devait notamment s'entretenir avec le président Leonid Kravtchouk. Les deux hommes doivent en particulier discuter de l'armement nucléaire, des conséquences de la création de la Communauté d'Etats Indépendants, et de la reconnaissance de l'Ukraine par les Etats-Unis, ajoute l'agence TASS.

M. Baker avait auparavant fait une escale de quelques heures à Minsk (Belarus) pour rencontrer le président du parlement, M. Stanislav Chouchkevitch. Enfin, l'Allemagne a enjoint hier ses partenaires de la communauté européenne de reconnaître rapidement, sur le modèle de la Croatie et de la Slovénie, les républiques d'URSS, qui cessera d'exister avant la fin de l'année.

Selon Hanns Schumacher, porte-parole de Hans-Dietrich Genscher, le ministre allemand des Affaires étrangères a proposé que la question soit abordée demain à Bruxelles lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN.

Mardi, les Douze ont adopté une déclaration prévoyant une reconnaissance de l'indépendance «de 15 janvier 1992» de «toutes les républiques yougoslaves qui satisferont plusieurs conditions parmi lesquelles le respect du droit des minorités et le respect des frontières.»

(ats, afp, reuter, ap)

M. Baker s'est rendu directe-

(ats, afp, reuter, ap)

Démission en blanc?

Mikhaïl Gorbatchev a signé un décret non daté sur sa démission, affirme le journal russe «Nezavisimaya Gazeta» (Le Journal Indépendant) à paraître aujourd'hui, citant des sources non précisées.

D'après le journal, M. Gorbatchev pourrait publier ce décret samedi, jour de la rencontre d'Alma-Ata (Kazakhstan), où se retrouveront les trois républiques de la communauté d'Etats souve-

rains (Russie, Belarus, Ukraine) et les six (les cinq asiatiques plus l'Arménie) qui devraient y adhérer officiellement.

Par ailleurs, la Biélorussie, qui recevait James Baker hier dans la nuit, a établi un lien entre l'élimination des armes nucléaires stationnées sur son territoire et la reconnaissance de son nouveau statut d'Etat indépendant. (ap)

Pologne: gouvernement maintenu

Lech Walesa recule

Le président Lech Walesa a battu en retraite après le rejet hier par la Diète (Chambre basse du parlement) de la démission du premier ministre Jan Olszewski.

«Dans la situation nouvelle, M. Walesa a déclaré qu'il était disposé à apporter au premier ministre son aide la plus large dans la formation du gouvernement», a indiqué hier soir le porte-parole du président.

M. Andrzej Drzycimski parlait à l'issue d'une entrevue de plus d'une demi-heure entre MM. Walesa et Olszewski, quelques heures seulement après le

vote des députés. A la suite de cette consultation, le président est contraint, par la législation, d'accepter le premier ministre investi par la chambre.

Depuis qu'il avait été pressenti, M. Olszewski s'était heurté à l'hostilité de M. Walesa qui lui préférait l'ancien premier ministre Jan Krzysztof Bielecki, un ami de longue date.

M. Olszewski a indiqué qu'au cours de l'entretien, M. Walesa lui avait exprimé sa «sympathie» tout en lui faisant remarquer qu'il «n'avait que 50% de chances» de mener sa mission à bien. (ats, afp)

Restructuration sur la «Cinq»

Appel à la grève

A l'issue d'une assemblée générale, l'intersyndicale SNJ-FO-CFTC-SNT/PTC de La Cinq a appelé hier matin tout le personnel de la Cinq à une grève de 24 heures de demain 12 h à vendredi 12 h, en signe de protestation contre le plan de suppression d'emplois annoncé la veille par la direction, a-t-on appris auprès des syndicats.

Par ailleurs, le ministre délégué à la communication, M. Kiejmann a regretté hier que le groupe Hachette - propriétaire majoritaire de la Cinq - «n'ait pas tenu ses engagements».

«On a dit que le gouvernement voulait étouffer la Cinq, mais on ne voit pas pourquoi il étranglerait une chaîne qu'il avait souhaitée», a ajouté M. Kiejmann, intervenant au cours de la séance des questions au gouvernement.

Par ailleurs, la direction de la Cinq a annoncé hier soir que «Pascal Joseph quittera prochainement ses fonctions de directeur général de la Cinq, estimant qu'il ne lui appartient pas de mettre en œuvre les nouvelles orientations décidées» pour la chaîne. (ap)

Guerre civile yougoslave

Nouvelle tentative de médiation

Le président de la conférence sur la Yougoslavie, lord Carrington, a entamé hier une nouvelle mission de paix. L'émissaire de la Communauté européenne (CE) a rencontré séparément à Graz (Autriche) les présidents slovène et croate, Milan Kucan et Franjo Tudjman. Sur le terrain, les combats se sont poursuivis en Croatie, notamment à Osijek et à Zadar.

A l'issue de ses entretiens, lord Carrington a indiqué qu'il ne voyait pas d'obstacle à l'indépendance slovène. Ses propos ont toutefois été moins clairs en ce qui concerne la Croatie. «Pour ma part, je ne vois aucun problème à la reconnaissance de la Slovénie qui, contrairement aux autres républiques, n'est pas

confrontée au problème des minorités», a déclaré l'ancien secrétaire au Foreign office.

Le président croate, M. Tudjman, a de son côté déclaré que la CE a reconnu le droit à l'autodétermination de la Croatie. En contrepartie, la Croatie remplira toutes les conditions de la CE.

Le président slovène, M. Kucan, a proposé pour sa part la création d'une commission d'experts pour examiner la question de la succession juridique pour les anciennes entreprises et institutions de l'Etat yougoslave.

DÉMÉNAGEMENT

D'autre part, à la demande du Portugal qui assumera la présidence de la CE à partir du 1er

janvier, la conférence sur la Yougoslavie qui se déroulait à La Haye se tiendra désormais à Bruxelles, a annoncé hier le ministre belge des Affaires étrangères. Aucune date n'a toutefois été fixée pour les premières réunions.

Enfin, en Croatie, de violents combats d'artillerie se sont déroulés hier autour d'Osijek (est de la Croatie - 180 km à l'ouest de Belgrade), a indiqué Radio Zagreb qui a fait état de deux morts au cours des bombardements de la veille.

Plusieurs villages des environs de Zadar (côte adriatique) ont été attaqués au canon par les forces fédérales dans la nuit de mardi à hier, selon la même source. (ats, afp)

La crise politique se prolonge en Belgique

Gouvernement toujours introuvable

Le refus des «Verts» de participer au futur gouvernement belge avec les Libéraux et les Socialistes a sonné le glas de la tentative du président des Libéraux flamands de former une coalition sans les Démocrates Chrétiens.

Les partis écologistes du nord et du sud du pays ont annoncé hier que les propositions de Guy Verhofstadt en matière sociale et

budgétaire ne leur donnaient pas satisfaction et qu'ils ne pourraient approuver son programme de gouvernement.

Les «Verts» sont plus proches des Socialistes que de la droite libérale dans ces deux domaines essentiels du programme du prochain gouvernement, alors que la Belgique va devoir s'imposer une nouvelle cure d'austérité si elle veut respecter les

normes exigées par la CEE pour pouvoir lancer l'Union Economique et Monétaire.

Le roi Baudouin avait logiquement chargé le chef des Libéraux flamands de former un nouveau gouvernement après les élections du 24 novembre où tous les grands partis traditionnels avaient perdu des sièges, sauf le parti de M. Verhofstadt. (ats, afp)

19.12.1641 - Mort de Sully, ministre de Henri IV, né en 1560.

19.12.1905 - Grève générale à Moscou.

19.12.1955 - La Sarre vote par référendum le rattachement à l'Allemagne.

BRÈVES

Danemark

Leader des sapins de Noël

C'est l'Allemagne qui a inventé le sapin de Noël mais ce sont les Danois qui dominent ce marché: ils sont l'exportateur No 1 en Europe avec 6,5 millions de sapins vendus par an. Et les Allemands sont les premiers acquéreurs.

Maxwell

Rebondissements

La fille de Robert Maxwell, Ghislaine, aurait fait détruire des piles de documents juste après le décès de son père: c'est ce que rapporte un journaliste du Daily Mirror, John Jackson, qui affirme avoir été témoin de l'incident.

Lituanie

Extradition demandée

Le président lituanien Vytautas Landsbergis a demandé à son homologue russe Boris Eltsine l'extradition de 23 responsables soviétiques, pour leur responsabilité dans l'attaque, le 13 janvier 1991, de la télévision lituanienne à Vilnius (14 morts).

PC grec

«Gorbatchev est un traître»

Un des derniers partis communistes purs et durs dans le monde, le Parti communiste grec (KKE), a estimé hier, lors d'un Congrès extraordinaire que le président Mikhaïl Gorbatchev était un traître au socialisme.

Paris

Le Bois de Boulogne «fermé»

Le Préfet de police de Paris, Pierre Verbrugghe, a «souhaité» hier, «interdire dès le coucher du soleil l'accès au Bois de Boulogne aux automobilistes». Selon lui, cela serait «une bonne façon de freiner les ardeurs des clients et donc de lutter contre la propagation du sida».

Honecker

La saga continue

Le gouvernement allemand a estimé hier que la Russie ne laissera pas partir dans un pays tiers Erich Honecker, réfugié depuis une semaine dans l'ambassade de Chili à Moscou. L'avion des lignes régulières nord-coréennes qui devait l'amener à Pyongyang est en outre reparti mardi soir sans l'ancien chef d'Etat est-allemand.

La plus grande surface commerciale de la ville!

La Vieille Ville **Plus de 40 commerçants à votre service**

Vendredi 20 décembre 1991

participez et gagnez un week-end à Paris pour 2 personnes

En collaboration avec
Agence de voyages

croisitour
Les artisans de l'évasion

BOUGE

Grand tirage au sort

2^e nocturne

Au passage du Centre, dès 18 heures, la Vieille Ville Bouge offre: **la soupe aux pois, le thé à la cannelle et une dégustation de raclette.**

Doublez vos chances les jours de nocturne
Talons de participation spéciaux chez les commerçants de La Vieille Ville Bouge

Tirage 20 décembre 1991. Le gagnant sera personnellement avisé.

SAMSARA

PARFUM

GUERLAIN
PARIS

En décembre, nous créditions vos chèques de fidélité CID 1991, portant notre raison sociale (3%).

Double chèques fidélité

Pertolo

DROGUERIE - PARFUMERIE

Place de l'Hôtel-de-Ville 5
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 26 44

POUR NOUS, L'ESSENTIEL, C'EST VOUS.

TOGO: Design M. Ducaroy. Chauffeuse, canapé 2 places, canapé 3 places, angle et pouf. Se fait dans plus de 200 tissus et 50 cuirs,

marcel jacot

le meublier de l'habitat d'aujourd'hui...et demain

formes nouvelles s.a.
rue neuve 1 la chaux-de-fonds
039/28 25 51

ENTREZ DANS LE STYLE LIGNE ROSET

ligne roset

AU PETIT LOUVRE

vous propose des toilettes de fêtes...
... des articles cadeaux, pullovers, vestes, jupes, blouses du soir, toujours aux meilleurs prix!

Place de l'Hôtel-de-Ville

SHOPPING BOUTIQUE

et Jumbo

Le Partenaire Beauté de la Pharmacie

LIERAC

LABORATOIRES

PARIS

PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE

Notre conseillère en cosmétique se fera un plaisir de vous guider pour vos achats de Noël

demain nocturne ouvert

LA NOUVEAUTÉ DANS LA CONTINUITÉ

Avenue Léopold-Robert 7, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 06 87

Feu: 118

La meilleure réponse à vos souhaits de gourmandises

Confiserie Trischknecht (Cea-Room)

LA CHAUX-DE-FONDS

Place du Marché

Idées cadeaux

Bijoux Horlogerie Etains

A. Vuilleumier

Neuve 10
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 66 94

Un joli cadeau de Noël

Nos parures de lit
Schlossberg - Bonjour
Sheridan, etc.

Votre spécialiste en literie

Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32
Fermé le lundi

La Solution? Le TROC

TROC-STORE

Fritz-Courvoisier 7
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/28 55 41

Mardi au vendredi de 9 à 11 h 30 et de 14 à 18 h 30

Samedi matin de 9 à 12 heures

Sports d'hiver
Jeux et jouets

Jolie-Mode

FRANCOISE

Pour vos fêtes et cocktails soyez élégantes Mesdames

Beau choix de robes, ensembles, jupes, blouses, pantalons

F. Vonlanthen
Rue Neuve 2
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 81 71

au cœur de la vieille ville

BON CADEAU

Vos achats de Noël...

Collections Prêt-à-porter

Laurèl

Tricots italiens
Chaussures
Bottes exclusives
Foulards
Gants

PUMP'S BOUTIQUE EXTENSION

M. Grimm
☎ 039/28 24 20
Balance 10, 2300 La Chaux-de-Fonds

Berne décide d'admettre provisoirement les Croates et les déserteurs yougoslaves

Introduction du visa obligatoire

Une guerre civile ne donne pas droit à l'asile, mais le Conseil fédéral est prêt à accueillir provisoirement en Suisse les déserteurs et les réfractaires yougoslaves ainsi que les personnes provenant de Croatie et de la région frontalière entre la Bosnie et la Croatie. Le gouvernement a par ailleurs décidé hier, avec effet au 1er janvier prochain, d'introduire le visa obligatoire pour les Yougoslaves.

Il y a en ce moment environ 350.000 Yougoslaves en Suisse, à un titre ou à un autre. En décembre, quelque 45.000 permis de saisonniers et de séjour de courte durée arrivent à expiration. Le Conseil fédéral a ordonné l'admission provisoire, en tant que groupe, de tous les Yougoslaves originaires de Croatie et de la région frontalière entre la Bosnie et la Croatie pour soulager les cantons des charges d'assistance extraordinaires qu'ils doivent fournir. L'admission provisoire est valable jusqu'à ce que le Conseil fédéral en ordonne la suppression. C'est la Confédération qui prendra en charge ces personnes admises provisoirement. Seules celles qui sont déjà en possession d'une autorisation de la Police des étrangers (permis de séjour, de saisonnier, etc) continueront à relever de l'assistance cantonale.



Yougoslaves en partance pour leur pays à l'occasion des fêtes de Noël

Leurs compatriotes auront besoin d'un visa pour entrer en Suisse

(Keystone)

DÉCHARGER LES CANTONS

Les cantons sont surchargés par des Yougoslaves qui ont été autorisés à prolonger leur séjour en Suisse, mais se trouvent sans emploi. Les Croates bénéficiaient en effet déjà d'une réglementation particulière puisque le Conseil fédéral avait décidé en septembre de prolonger la durée de leur permis jusqu'au 22 mars prochain.

Le Conseil fédéral a également décidé hier, d'autoriser l'admission provisoire des déserteurs et réfractaires de toutes les régions de Yougoslavie, à l'ex-

ception de la Sloénie et de la Macédoine. Puisqu'une guerre civile ne justifie pas, à elle seule, une demande d'asile, cette mesure doit permettre de ne pas engorger la procédure d'asile par de nombreuses demandes vouées à l'échec.

VISAS

Par ailleurs, le Conseil fédéral a décrété l'introduction au 1er janvier du visa obligatoire pour les ressortissants yougoslaves. Le Conseil fédéral entend mieux contrôler les entrées en Suisse, qui est un des principaux pays de destination des Yougoslaves quittant leur pays.

Les personnes en possession d'un permis de séjour valable dans un pays de la CE ou de l'AELE, ou d'un passeport diplomatique, seront dispensées de visa. L'obtention d'un visa est assujettie à une lettre d'invitation visée par la Police cantonale des étrangers ou à la justification de moyens financiers suffisants. Les titulaires du passeport slovène ne sont pas astreints à la présentation d'une lettre d'invitation, précise le DFJP.

PORT D'ARMES INTERDIT

Enfin, le Conseil fédéral a décidé hier d'interdire avec effet im-

édiat la vente d'armes aux ressortissants yougoslaves. Le port d'armes leur est également interdit. Les prescriptions concernant l'achat d'armes par les ressortissants d'autres pays ont été renforcées: un étranger ne peut acquérir une arme que s'il présente un certificat officiel délivré par les autorités de son pays.

La situation actuelle est inacceptable, relève dans un communiqué le Département fédéral de justice et police. Les polices cantonales ont constaté une augmentation sensible des achats d'armes par les Yougoslaves. On peut supposer que ces armes, achetées généralement de manière légale, sont exportées dans les zones de conflits. Les Yougoslaves domiciliés en Suisse ont aussi une tendance accrue à posséder des armes.

La Suisse, poursuit le communiqué, ne peut à la fois soutenir les efforts de paix et accepter que les belligérants aient la possibilité de se procurer facilement des armes.

EMPRISONNEMENT OU AMENDE

En cas d'infraction, l'ordonnance du Conseil fédéral prévoit des peines d'emprisonnement ou une amende jusqu'à 500.000 francs. L'ordonnance prévoit d'autre part que les autorités des cantons doivent communiquer chaque mois à l'Office fédéral de la police la liste des étrangers qui ont acquis des armes à feu, la liste des armes à feu acquises et la liste des étrangers auxquels elles ont délivré un permis d'achat d'armes à feu.

(ats)

BRÈVES

Fonctionnaires fédéraux

Renchérissement de 4,5%

Le Conseil fédéral a décidé mercredi d'accorder une compensation du renchérissement de 4,5% aux quelque 140.000 salariés de la Confédération pour 1992. Simultanément, il a réduit de 20% en moyenne l'allocation complémentaire versée en période de haute conjoncture dans les agglomérations. La compensation du renchérissement pour 1992 coûtera 566 millions de francs à la Confédération. Les associations de personnel sont mécontentes, car elles tablaient sur un renchérissement de 5 ou 5,5%.

Procès Safra contre «L'Hebdo»

La FSJ consternée

Le procès en diffamation intenté par le banquier Edmond Safra contre les journalistes Jacques Pilet et Jean-Claude Buffle relève «avant tout d'une volonté d'intimider les journalistes et les médias qui dérangent», selon la Fédération suisse des journalistes (FSJ). Hier, la FSJ tout comme le comité de l'Association de la presse genevoise (APG) se sont déclarés consternés par le jugement prononcé mardi à Genève. La bonne foi des deux journalistes aurait dû être admise par le Tribunal, à défaut de reconnaître qu'ils apportaient la preuve de la vérité, explique la FSJ.

Tessin

Voleur culotté

Un voleur ne manquant pas de culot a menacé mardi soir dans le sud du Tessin deux policiers avec une de leurs propres armes avant de prendre la fuite avec leur voiture. Le même homme a probablement tiré hier matin sur un agent de ville à Stabio (TI). Il voulait également lui voler son véhicule. Le malfaiteur n'a pas été retrouvé pour l'instant.

Universités romandes Coordination en droit

Réunie mardi à Lausanne, la Conférence universitaire romande (CUR) a approuvé un accord passé entre les Facultés de droit des universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel. Celui-ci fixe en principe à quatre ans la durée des études et renforce sensiblement la coordination entre les universités.

Nouvelle commission de recours sur l'asile: 20.000 décisions par an

Sort des requérants fixé plus vite

La Commission suisse de recours en matière d'asile (CRA) commencera son travail le 1er avril prochain. Le Conseil fédéral a approuvé hier l'ordonnance en la matière et nommé à la présidence de cette commission le chef du service des recours du Département fédéral de justice et police (DFJP), René Flubacher. La CRA devrait être à même de traiter définitivement quelque 20.000 recours en matière d'asile par an.

Le Parlement avait décidé le 22 juin 1990 de créer une instance indépendante de l'administration fédérale pour traiter les recours déposés contre les décisions de l'Office fédéral des réfugiés. Cette fonction était assumée jusqu'à maintenant par le service des recours du DFJP.

La nouvelle commission est une autorité judiciaire indépendante de l'administration et de l'assemblée fédérales. Elle se

compose d'un président et de sept chambres comprenant chacune quatre juges.

L'ordonnance approuvée hier par le gouvernement a tenu compte dans une large mesure des objections émises lors de la procédure de consultation, selon le DFJP. Elle maintient toutefois la prise de décision par un juge unique et la reprise par la commission de toutes les procédures en suspens. (ap)

Nouvelles accusations portées contre Imelda Marcos

Les millions de la corruption

Le procureur général philippin Francisco Chavez a porté une nouvelle accusation contre Imelda Marcos hier. Il affirme que la femme de feu le dictateur philippin s'est rendue coupable de corruption à six reprises. Cinq de ces cas se rapportent aux millions de Marcos bloqués dans des banques suisses.

Le délai que le Tribunal fédéral a fixé à la justice philippine pour ouvrir un procès contre Imelda Marcos échoit samedi prochain. Les comptes bancaires resteront cependant bloqués, indépendamment de ce qui se passe à Manille.

Le 4 octobre dernier, Francisco Chavez a transmis un premier acte d'accusation concernant la fortune des Marcos en Suisse au tribunal. Son but était d'obtenir la confiscation des 365 millions de dollars découverts sur des comptes bancaires helvétiques. Le droit philippin veut qu'un médiateur examine cette plainte et détermine s'il est nécessaire d'ouvrir un procès, ce qui n'a pas encore été fait. Hier, le procureur général philippin a

encore accusé Imelda Marcos de six cas de corruption. Cinq concernent l'argent placé en Suisse.

Francisco Chavez accuse la veuve Marcos d'avoir profité du règne de son mari pour développer et diriger plusieurs entreprises privées, violant ainsi la loi de son pays qui interdit ce genre d'activités à une personne exerçant un mandat public. Imelda Marcos risque une peine d'emprisonnement de 6 à 15 ans.

DÉLAI TERMINÉ

L'accélération de la procédure à Manille est la conséquence de l'arrêt rendu le 21 décembre dernier par le Tribunal fédéral. Les juges de Lausanne avaient fixé un délai d'un an à la justice philippine pour ouvrir un procès contre les Marcos. En cas de lenteur excessive de la part de Manille, les Marcos auraient eu la possibilité de demander à Berne la levée du blocage des comptes.

Le 14 octobre dernier, les Philippines ont demandé à l'Office fédéral de la police de prolonger ce blocage jusqu'à nouvel avis. L'office a envoyé cette note au Tribunal fédéral qui, après avoir annoncé qu'il n'était pas compétent, l'a transmise le 5 novembre au procureur de district zurichois Peter Cosandey, chargé de s'occuper de la demande d'entraide judiciaire des Philippines.

Le procureur de district a expliqué hier qu'il ne prendra probablement pas de décision cette année. Ce retard n'a pas d'importance. Si les avocats du clan Marcos exigent la levée du blocage des comptes, leur demande sera de toute façon traitée par Peter Cosandey. Les hommes de loi suisses de la famille Marcos n'ont d'ailleurs pas l'intention de déposer immédiatement une demande de ce genre.

Les 365 millions de dollars du couple Marcos ont été bloqués à titre préventif le 24 mars 1986. Cet argent ne pourra pas prendre le chemin de Manille avant qu'un tribunal philippin condamne Imelda Marcos. (ap)

La conseillère nationale G. Aubry s'estime calomniée

Nouvelle plainte contre «L'Hebdo»

La conseillère nationale Geneviève Aubry (prd/BE) a déposé plainte hier à Genève pour calomnie, subsidiairement diffamation, contre le rédacteur en chef et deux journalistes de «L'Hebdo», a indiqué hier en fin d'après-midi Me Pierre Schifferli, avocat de Mme Aubry.

Un article paru dans «L'Hebdo» du 12 décembre, intitulé «Nouvelle affaire de blanchissage, 100 millions de dollars ont transité par la Suisse», est à l'origine du dépôt de cette plainte. Illustré par une photo de la conseillère nationale, cet article affirme en sous-titre que «dans l'enquête sur un réseau international passant par le Tessin et Genève apparaissent deux conseillers nationaux, et pas des moindres».

Dans le corps de l'article, il est indiqué que Mme Aubry est membre du conseil d'adminis-

tration d'une banque «contrôlée» par une fiduciaire tessinoise concernée par cette enquête.

PAS IMPLIQUÉE

Dans sa plainte, Mme Aubry précise notamment qu'elle n'a «été impliquée en rien dans l'enquête sur un réseau international de blanchissage d'argent sale, ce que les journalistes de l'Hebdo savent ou auraient pu savoir facilement en se renseignant de manière sérieuse. Leur intention de me nuire en tant que personne et conseillère nationale est manifeste. Ce qui n'est pas admissible, c'est que cette intention se traduise par la commission d'actes illicites».

Parallèlement à cette plainte, Geneviève Aubry réclame une somme de 150.000 francs de dommages et intérêts pour tort moral à «L'Hebdo» ainsi qu'un droit de réponse. (ats)

Commission fédérale des banques

Neuchâtelois vice-président

Le Conseil fédéral a nommé hier M. Silvio de Capitani, radical, président de la commission fédérale des banques en remplacement de M. Hermann Bodenmann, pdc, qui prend sa retraite. Jean-Pierre Ghelfi devient vice-président en remplacement de M. Amilcare Berra.

Avocat à Zurich, M. de Capitani a été conseiller national de 1979 à 1983. Cet homme de 66 ans fait partie de la Commission fédérale des banques depuis 1987. Il succédera à Hermann Bodenmann dès le début de l'année

prochaine à la tête de l'organe de surveillance des banques suisses.

Par ailleurs, MM. Flavio Pedrazzoli et Bruno Gehrig ont été nommés membres de la commission. Les deux hommes ont travaillé durant de nombreuses années dans de grandes banques. La Commission fédérale des banques se compose désormais des membres suivants: Silvio de Capitani (président), Jean-Pierre Ghelfi (vice-président), Bruno Gehrig, Flavio Pedrazzoli, Peter Nobel, Hans Schmid et Hans Wyer. (ats, ap)

La Vieille Ville
BOUGE
Vendredi 20 décembre
NOCTURNE
jusqu'à 22 h

GRUNDER
boucherie-charcuterie
Neuve 2 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 40 - Fax 039/28 33 57

Pour les fêtes
Beau choix de fumés
Fondues: bourguignonne, chinoise, charolaise
Poulets, lapins et agneaux frais du pays
Bœuf premier choix
Rognonnade
Terrines campagne et poivre vert
Pâté en croûte au porto
Nous souhaitons à notre fidèle clientèle et amis une bonne et heureuse année

Pour Noël
Arrangements d'orchidées.
Décoration avec sapin, bougies, pives, etc.
Bouquets sous cellophane.
Grand choix de roses et de fleurs coupées et toujours en exclusivité: nos fontaines d'intérieur

BEL FLORE
F. AUDEGON
Passage Léopold-Robert 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 65 28

Toulefer s.a.
Quincaillerie - Outillages - Arts ménagers
Place de l'Hôtel-de-Ville - La Chaux-de-Fonds

SPÉCIAL NOCTURNE

Vous attendez pour vous présenter ses toutes dernières nouveautés et offrir son cadeau de fin d'année.
Nous tenons à remercier notre fidèle clientèle et à lui présenter nos meilleurs vœux pour 1992

Toulefer s.a.
Quincaillerie - Outillages - Arts ménagers
Place de l'Hôtel-de-Ville
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 28 62 55 Fax (039) 28 19 06

JANVIER										1992
LUN	30	6	13	20	27					3
MAR	31	7	14	21	28					4
MER		1	8	15	22	29				5
JEU		2	9	16	23	30				6
VEN		3	10	17	24	31				7
SAM		4	11	18	25		1	8		
DIM		5	12	19	26		2	9		

Police-secours: 117

Une ambiance de fête

2e nocturne
Plus de 40 commerçants à votre service

STERCHI

LA MAISON DU FROMAGE
PASSAGE DU CENTRE 4
☎ 039/28 39 86

- Grand choix de fromages «fermier» au Lait cru
- Camembert super moulu à la louche
- Le Vrai Reblochon
- Epoisse, Langre, St-Marcellin à la Lyonnaise...
- Plateaux de fromage «sur mesure» selon désir
- Mélange fondue Maison, Gruyère surchoix, Emmental
- Plus de 15 mois d'affinage dans notre propre cave naturelle de La Malakoff

* Bonnes Fêtes à tous *

mirabeau
Pour vos entrées
Apéritifs
Royal salé
Tranche de pâté
Se recommande:
Famille H. Rothenbühler

L'annonce, reflet vivant du marché

Pharmacie Coopérative
RUE NEUVE 9

HOMÉOPATHIE - NATUROPATHIE - PHYTOTHÉRAPIE
Parking (zones bleues) derrière la pharmacie.
5 à 10% d'escompte (alimentation et produits réglementés exclus)
2 pharmaciens à votre service

JACQUES DESSANGE
DIFFUSION

Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55
132-12375

...dans un cadre naturel

DIVERS

Un pin's gratuit
à chaque appel au:
156-7-456-1
et des pin's de collection à gagner.
(Fr. 2.- la minute)
36-515950

PROBLÈMES CONJUGAUX?
Ne les laissez pas s'aggraver

Nos magnifiques calendriers
1992
Vues de la Suisse en couleurs

En vente aux bureaux de L'Impartial:

Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 1.50 pour les frais d'expédition au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Fr. 6.50 le calendrier (y compris la fourre cartonnée)

Boutique pour enfants

L'ours en plus

Mme Sottas La Chaux-de-Fonds Serre 8 ☎ 039/28 21 41

Nouveautés NAF NAF Juniors - SWITCHER

Passez nous voir avant Noël
Demain vendredi **OUVERT** jusqu'à 22 heures.

IMMOBILIER

A louer tout de suite, à Saint-Imier

Studios appartement 3 1/2 pièces
Loyer: dès Fr. 445.-
Loyer: Fr. 900.-
Téléphoner au Bureau Fiduciaire MOY
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane ☎ 038/57 12 20 450-1076

DIVERS

ZENITH CHRONOGRAPH

Agent officiel:
HORLOGERIE ROCHAT
Rue Jardinière 41 - Tél. 039/23 75 00
La Chaux-de-Fonds
Un service de qualité... la qualité à votre service

DIVERS

Usego

voilà votre agréable voisin

Actions Usego valables dès le 19.12.91

Ananas

frais, transporté par avion

GHANA D'OR



la pièce **3.90**

Bananes

la pièce **1.80**

kg



Tilsit à la crème

100 g **1.70**

Demi-crème à fouetter

1/4 litre **2.45**

Jambon roulé Quick

kg **21.80**

Saumon fumé canadien

plaque Baby 500 g **18.25**

Dôle 1990 «Corne-Vent» 70 cl **6.95**

Fendant 1990 «Val de Cœur» 70 cl **5.60**

Granini nectar d'orange 1 litre **1.90**

Suchard Symphonie Puccini 500 g **16.90**

Connaisseurs Lumière 250 g **11.25**

Labamba pur jus d'orange 1 litre **2.10**

Cacahuètes salées Piazza 3x50 g **1.35**

Dalang Spaghetti, Nouilles larges 6 mm, Cornettes moyennes 500 g **1.20**

Boisson au cacao 800 g **6.75**

Delikat Pour votre chat toutes les sortes 340 g **3.20**

Duschdas 4 sortes 2x 300ml **6.60**

Vit-Vit pour une vaisselle brillante 2x 700 ml **3.10**

Sac à ordures 30 litres, avec OKS 20 pièces **1.50**

Lessive complète 3 kg **17.90**

DUNHILL • GLORIA CUBANA • PUNCH • MONTE CRISTO • PARTAGAS

UNIQUE À LA CHAUX-DE-FONDS

Pour vous amateurs de cigares ou qui aimez les offrir



Charrière 12
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 67 75

vous propose des produits de choix et des exclusivités dans sa dernière réalisation:

LA CAVE À CIGARES

La meilleure façon de vous garantir la qualité.

Venez apprécier le confort de votre cigare dans son écrin grandeur nature.

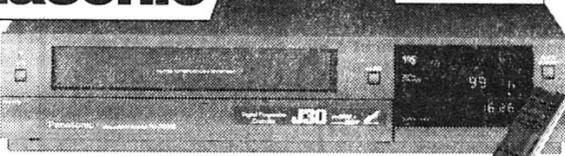
132-12328

DIPLOMATICOS • POR LARRANAGA

VAC

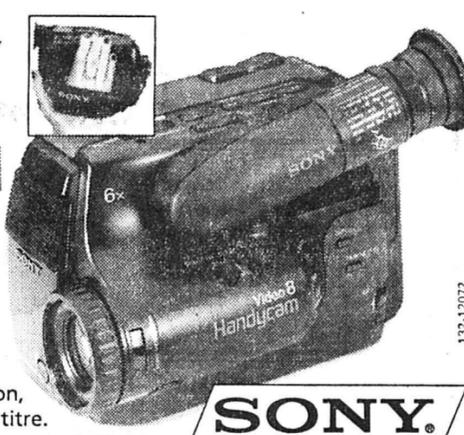
Av. Léopold-Robert 115
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

Panasonic VIDEO



PANASONIC NVJ/30.
Le vidéo de classe, le vidéo de marque. Super ralenti, arrêt sur image. Programmation très simple grâce à la télécommande dotée d'un lecteur code-barres.

790.-
au lieu de 990.-



1390.-
au lieu de 1790.-

SONY CCD TR45.
Caméra movie, encombrement mini, poids plume. Facilité d'emploi. Zoom 6 x, macro, diaphragme automatique, obturation rapide, insertion, dateur, mémorisation de titre.

Durée illimitée

132-12072

Publicité intensive, Publicité par annonces

BOURSE											
MÉTAUX PRÉCIEUX			HORS BOURSE			ACTIONS SUISSES			ACTIONS ÉTRANGÈRES		
Or	Achat	Vente	17/12/91	18/12/91		17/12/91	18/12/91		17/12/91	18/12/91	
\$ Once	355.50	359.50	Kuoni	14700.-	14250.-	C. F. N.	950.-	950.-	Abbott Labor	84.-	85.25
Lingot	15.800.-	16.050.-	Calida	1310.-	1310.-	B. C. C.	750.-	750.-	Aetna LF	52.-	51.-
Vreneli	97.25	101.25	ACTIONS SUISSES			Alcan aly	310.-	310.-	Ammax	24.-	22.75
Napoléon	90.-	93.-	C. F. N.	950.-	950.-	Am Cyanamid	80.75	79.-	Amocorp	66.50	65.-
Souver. \$ new	83.75	86.75	B. C. C.	750.-	750.-	ATT	52.50	52.50	ATL Richf	145.50	145.-
Souver. \$ old	84.50	87.50	Crossair p.	310.-	310.-	Bayer AG	26.50	26.25	Baker Hug	26.50	26.25
Argent			Swissair p.	695.-	695.-	Basf AG	196.-	197.-	Baxter	53.75	53.-
\$ Once	3.86	3.88	Swissair n.	490.-	510.-	BMW	424.50	248.-	Boeing	60.50	59.-
Lingot/kg	165.-	180.-	LEU p.	1740.-	1715.-	Commerzbank	214.-	214.-	Unisys	6.10	5.90
Platine			UBS p.	3570.-	3580.-	Daimler Benz	638.-	650.-	Caterpillar	57.-	57.-
Kilo Fr	15.500.-	15.800.-	UBS n.	765.-	762.-	Degussa	245.-	249.-	Citicorp	14.-	13.25
CONVENTION OR			UBS b.p.	141.-	142.-	Deutsche Bank	583.-	589.-	Coca Cola	102.-	104.-
Plage or	16.300.-		SBS p.	289.-	285.-	Dresdner BK	290.50	292.-	Control Data	11.75	11.75
Achat	15.900.-		SBS n.	260.-	258.-	Hoechst	236.50	237.-	Du Pont	63.-	61.-
Base argent	220.-		SBS b.p.	252.-	249.-	Mannesmann	213.-	216.-	Eastm Kodak	62.75	62.75
INDICES			CS p.	1710.-	1705.-	Mercedes	490.-	497.-	Exxon	80.25	80.25
17/12/91	18/12/91		CS n.	327.-	327.-	Schering	687.-	693.-	Gen. Elec	94.-	94.50
Dow Jones	2902.28	2908.09	BPS	970.-	965.-	Siemens	544.-	550.-	Gen. Motors	39.75	38.75
Nikkei	22736.20	22629.90	BPS b.p.	94.-	93.-	Thyssen AG	168.-	175.-	Paramount	52.50	51.50
Neuchâtoise	980.-	980.-	Adia p.	380.-	382.-	VW	261.-	267.-	Halliburton	38.25	38.25
Reassur p.	2420.-	2470.-	Elektrowatt	2580.-	2570.-	Fujitsu Ltd	8.85	8.75	Homestake	21.-	21.25
Reassur n.	2000.-	1995.-	Forbo p.	1950.-	1920.-	Honda Motor	15.75	15.25	Rockwell intl	83.-	82.50
W'thur p.	3530.-	3520.-	Galenica b.p.	350.-	340.-	Nec corp	12.50	12.25	Sanyo electr.	5.50	5.-
W'thur n.	2820.-	2820.-	Holder p.	4050.-	4060.-	Sanyo electr.	5.50	5.-	Sharp corp	14.25	13.75
Zurich p.	4220.-	4200.-	Landis n.	1070.-	1020.-	IBM	120.50	118.50	Sony	47.-	45.-
Zurich n.	3650.-	3640.-	Motor Col.	1140.-	1150.-	Litton	118.-	117.-	Norsk Hyd n.	30.-	29.75
BBC IA	3320.-	3310.-	Moeven p.	3600.-	3500.-	MMM	122.-	120.-	Aquitaine	98.75	100.-
Ciba p.	3050.-	3090.-	Bührle p.	252.-	247.-	Mobil corp	91.-	90.25			
Ciba n.	2880.-	2900.-	Bührle n.	92.-	84.-	Pepsico	44.-	44.-			
Ciba b.p.	2750.-	2780.-	Schindler p.	3180.-	3180.-	Pfizer	105.-	105.-			
Jelmoli	1470.-	1450.-	Sibra p.	300.-	300.-	Phil Morris	99.75	99.75			
			Sibra n.	295.-	295.-	Philips pet	32.-	31.-			
			SGS n.	1405.-	1400.-	Proct Gamb	117.-	117.50			
			SMH 20	180.-	180.-						
			SMH 100	672.-	665.-						
			Swiss index	1031.33	1029.92						

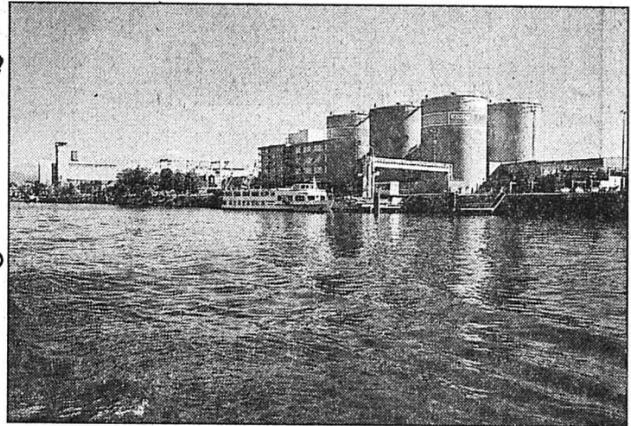
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

BILLETS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.35	1.43
1 \$ canadien	1.17	1.25
1 £ sterling	2.46	2.60
100 FF	25.-	26.50
100 liras	0.1130	0.1210
100 DM	87.-	90.-
100 fl. holland.	77.-	80.-
100 fr. belges	4.17	4.42
100 pesetas	1.33	1.45
100 schilling aut.	12.30	12.80
100 escudos	0.93	1.07
100 yens	1.05	1.12

DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.3725	1.4075
1 \$ canadien	1.1965	1.2315
1 £ sterling	2.51	2.57
100 FF	25.65	26.15
100 liras	0.1158	0.1182
100 DM	87.65	89.25
100 yens	1.0720	1.0950
100 fl. holland.	77.70	79.30
100 fr belges	4.2550	4.3350
100 pesetas	1.3680	1.4080
100 schilling aut.	12.45	12.69
100 escudos	0.9870	1.0170
ECU	1.7835	1.8185

EINE HERRLICHE WOCHÉ...

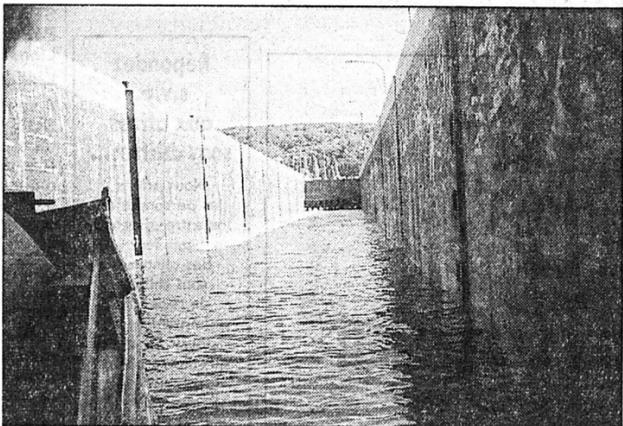
Nous aimons beaucoup l'Allemand que nous avons commencé d'apprendre en 4^e et nous avons eu la chance de faire un échange avec la classe de Binningen. Là-bas nous avons logé dans les familles; nous parlions la langue allemande. Voici quelques souvenirs...



Des ports immenses!

Mardi

Le premier port que nous avons vu (Huningue) est à la limite des trois pays. Nous avons aussi visité le musée de la Navigation.



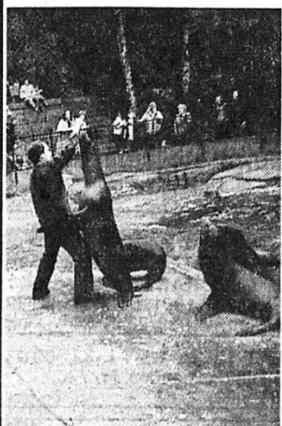
Lundi

Matin:

- Arrivée à Bâle. Accueil de nos amis.
- Visite rapide de leur classe.
- Visite du village

Après-midi:

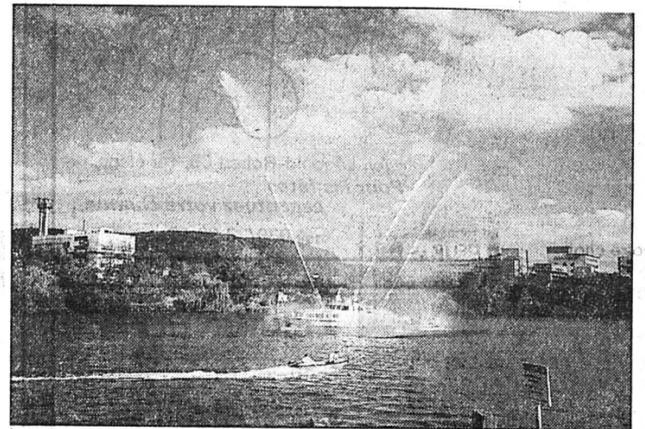
- Zoo: repas des otaries, etc... Journée passionnante!



Pain romain.

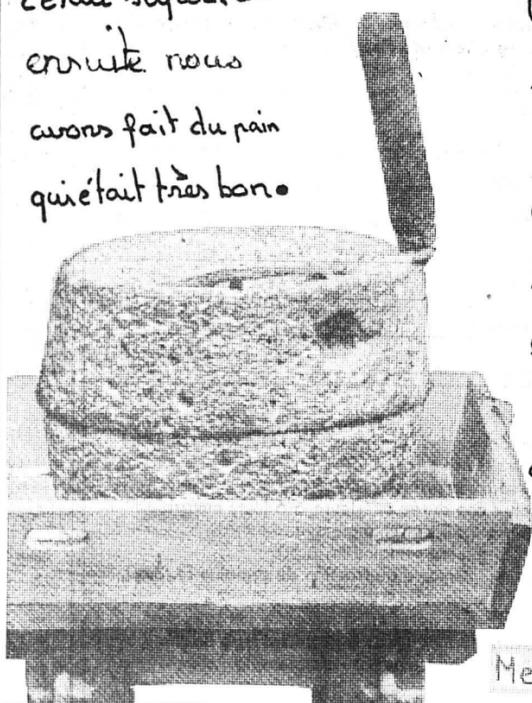
- moudre la farine
- pétrir
- former les pains.
- cuire (four à bois)

Ensuite, nous avons pris un petit bateau qui a traversé des écluses: nous voilà au port de Lu! Nous avons pu visiter un pétrolier qui déchargeait sa cargaison.



Mercredi

Nous sommes allés visiter les ruines romaines à Augst: c'était super. Et ensuite nous avons fait du pain qui était très bon.



Meule à farine

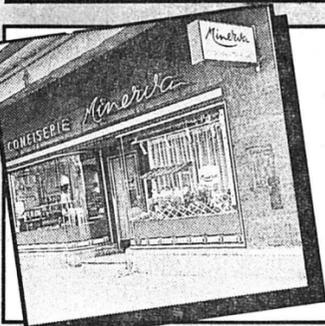
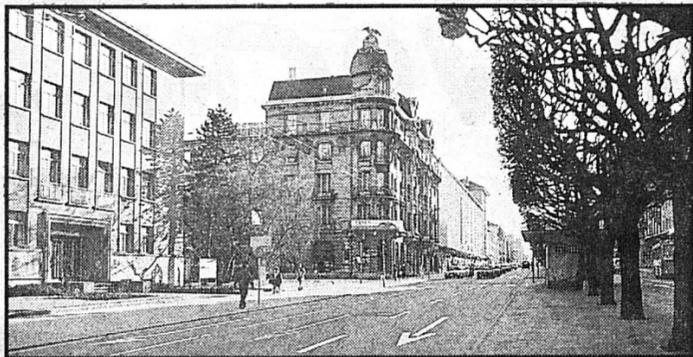
Le capitaine nous a reçus dans son poste de pilotage d'où il peut tout contrôler. Devant lui la proue est à plus de 100 m!

Jeudi

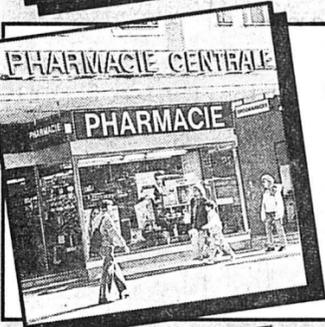
Le matin il pleut beaucoup. Nous visitons la vieille ville. Sur les murs on voit encore des dessins du carnaval. C'est magnifique! Puis nous visitons la tour Spalentor. Elle est très haute! Nous entrons au musée d'histoire naturelle où nous intéressons aux dinosaures et aux pierres précieuses. Un mammoth nous impressionne!

Nous avons pris le tram jusqu'au moulin à papier. On nous a expliqué l'histoire du papier et de l'imprimerie. Ensuite nous avons pu faire notre propre feuille de papier sur laquelle nous avons fait l'impression d'une ancienne gravure de Bâle.

LE POD



CONFISERIE-TEA-ROOM
Minerva
Bruno HENAUER
Maitre Confiseur
66, av. Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS
28-12346



Plus de 25 ans
au service de notre clientèle
pharmacie
Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 87 Av. L. Robert.
centrale
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 40 23-24



Rosy Coiffure
Av. Léopold-Robert 65, 1er étage
Pour les fêtes
accentuez votre charme
☎ 039/23 96 16
28-12509



TERMINUS brasserie OUVERT TOUTS LES JOURS
LE RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL DU CENTRE-VILLE
Menus à Fr. 10.- et 11.-
Au 1er étage: **PMU**
(course de chevaux français)
Av. Léopold-Robert 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 32 50
Fax 039/23 32 86
28-12169



Attractions POD JUNIOR
Lunapark en salles
ENTRÉE LIBRE!
Léopold-Robert 105 a
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 81 01, horaire répondeur
28-12612



En exclusivité
toute la gamme
Produits SHISEIDO
Chèques
Parfumerie Dumont de l'Avenue
Institut de beauté
Boutique
Léopold-Robert 53
☎ 039/237 337
132-12404

BIENVENUE DANS L'AVENUE

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

LA CHAUX-DE-FONDS
Halle aux Enchères - Jaquet-Droz 15
Marché aux puces - Brocante
Vendredi 20 décembre (nocturne)
de 14 à 22 heures
Samedi 21 décembre de 10 à 17 heures
132-502413

MAZDA 323
Coupé F GT
5 portes
1990,
25 000 km
Fr. 18 900.-
Garage
de la Prairie
☎ 039/37 16 22
470-203

OFFRES D'EMPLOI



L'ASSURANCE - Une belle profession exigeante et passionnante.
Pour développer notre organisation dans la région de
LA CHAUX-DE-FONDS
nous cherchons des

CONSEILLERS EN ASSURANCES SUR LA VIE

Profil souhaité:
- âge: 25 à 40 ans;
- esprit d'indépendance;
- ambition et dynamisme;
- contact aisé avec autrui.
Nous offrons:
- une formation complète;
- un appui constant;
- des possibilités de gains élevés.
Contactez ou adressez directement vos offres de service à:
M. DANIEL EIGENMANN, agent général
LA NEUCHÂTELOISE-VIE
RUE DU MUSÉE 9, 2001 NEUCHÂTEL
☎ 038/24 67 13

Près de vous
Près de chez vous
La Neuchâteloise Assurances
22-510963
36-213/4x4

PEUGEOT 405 SRI
toit ouvrant
1989,
72 000 km
Fr. 14 700.-
Garage
de la Prairie
☎ 039/37 16 22
470-203

A louer à Val-d'Illiez (VS), près des pistes de ski et bains thermaux

un studio
430 fr. par mois + 70 fr. de charges

un 2 pièces
680 fr. par mois + 70 fr. de charges

un 2 pièces
690 fr. par mois + 60 fr. de charges

Libres tout de suite. Visite le samedi et le dimanche.

Tél. 027 22 04 44 ou 027 22 04 45.

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

DAME CHERCHE HEURES DE MÉNAGE. ☎ 039/26 66 92 132-503636

J'effectue tous travaux de rénovation, aménagement et entretien de votre **MAISON, JARDIN.** ☎ 032/92 30 31, dès 18 heures. 132-503744

immobilier

La Chaux-de-Fonds, à louer **4 1/2 PIÈCES**, Fr. 950.- charges comprises. ☎ 039/23 82 24 le soir. 132-503734

Urgent! A louer, Charrière 89, La Chaux-de-Fonds **STUDIO** tout confort. Fr. 643.- charges comprises. ☎ 039/28 16 47 132-503735

PETIT APPARTEMENT MEUBLÉ OU PAS. Rez, La Chaux-de-Fonds. Fr. 470.- charges comprises. ☎ 039/28 29 75 132-503743

A louer tout de suite **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES** centre La Chaux-de-Fonds Fr. 1112.- charges comprises. ☎ 039/28 73 19 132-503747

A louer, tout de suite, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 6 1/2 PIÈCES**, Fr. 1300.- ☎ 039/23 20 86 132-503746

A louer à personnes tranquilles **3 PIÈCES**, rez, centre, calme, ensoleillé, jardin, cuisine habitable. Complètement rénové. Fr. 755.- + charges. ☎ 039/23 88 76 132-501677

A louer, au centre de La Chaux-de-Fonds, **SPACIEUX APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, bain, cave. Libre 01.01.1992. Pour visiter ☎ 039/23 11 00 470-100445

A vendre, Orchamps-Vennes Doubs, **MAISON PLEIN BOURG**, terrain clos 990 m² tous commerces, médecins, pharmacien... Rez-de-chaussée, appartement **3 PIÈCES**, garage, remise. 1er étage, plain-pied appartement 5 pièces, grange, sol béton, garage. Toit et ravalement récents. ☎ 0033/1 45 83 16 58 157-900765

A louer, place Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds **80 m² APPARTEMENT 3 PIÈCES**, BEU, cuisine et salle de bains entièrement équipés, 2 W.-C., living, cheminée de salon, ascenseur. Prix à discuter. Libre immédiatement. ☎ 039/28 36 69 132-503697

chambres à louer

ÉTUDIANTE cherche chambre à La Chaux-de-Fonds pour 3 janvier 1992. ☎ 029/7 18 34 132-503587

vacances, voyages

ÉVOLÈNE (VS), 1380 m. Pour vos vacances de février: chalets, appartements, studios à louer. Evolène-Vacances, ☎ 027/83 21 21, fax 027/83 22 33 36-344

PRÈS D'ANZÈRE, CHALET 6 lits. Février - Pâques. ☎ 032/93 30 38 6-900421

à vendre

BILLARD AMÉRICAIN, Fr. 1500.-. ☎ 039/31 89 71 157-900769

MACHINE À LAVER KENWOOD, FRIGO CONGÉLATEUR BAUKNECHT, cuisinière électrique, 4 plaques électrolux. Prix à discuter. ☎ 039/31 88 69 soir. 157-900764

LUNETTES (Christian Dior, Porsche Carrera, etc.) état neuf de privé. ☎ 039/31 40 41 soir. 132-503738

COLLECTION DE CHANNES VALAISANNES, en étain pur, 12 pièces, 0,5 dl à 101, +1 de 201, prix à discuter. ☎ 032/92 31 19 (soir). 6-900425

Pour connaître **COLLECTION NEUVE 100 DISQUES MUSIQUE CLASSIQUE** enregistrements meilleurs orchestres. Pochettes impeccables et superbes. A voir absolument. ☎ 032/92 31 19 (soir). 6-900425

Exceptionnel, retour Canada, **PEAU D'OURS AVEC TÊTE**, hauteur environ 1,60 m, prix à discuter. ☎ 032/92 31 19 (soir). 6-900425

SAXOPHONE SOPRANO SELMER. Prix à discuter. Occasion refait à neuf. ☎ 039/28 79 71 132-502747

marché de l'occasion

Particulier vend **RANGE ROVER**, 1re main, expertisée 6.1991, 55 000 km, 1985. Au plus offrant. ☎ 039/26 87 84 470-23

Vends **SEAT IBIZA 1.5 i L** 32 000 km, décembre 1988, expertisée. Fr. 7200.-. ☎ 039/23 58 90 132-500111

Tarif 90 ct le mot (min. Fr. 9.-)

Annonces commerciales exclues



La petite annonce. Idéale pour présenter votre collection au grand complet. Petites annonces. Grands effets. Publicités.



UN CHEF D'ATELIER

Profil souhaité:
- horloger complet au bénéfice d'excellentes qualifications horlogères;
- ayant des aptitudes à diriger un atelier d'horlogerie haut de gamme.

Nous offrons:
- prestations sociales d'un groupe de premier ordre;
- ambiance de travail agréable;
- salaire en rapport avec la fonction.

Entrée en service:
tout de suite ou pour date à convenir.

Cette offre s'adresse aux candidats de nationalité suisse ou étrangère en possession d'un permis de travail valable.

Les offres sont à adresser à **COMPLICATIONS SA**, à l'attention de M. Yves Bormand, directeur du personnel, 2117 La Côte-aux-Fées. 28-1400/4x4

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS



Bulletin de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au **Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion:** Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger**, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- Paiements:** n'envoyez pas d'argent ni de timbres-poste, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

Hockey sur glace - A Helsinki, la Suisse a concédé une nouvelle défaite face à la Finlande

Une sensible progression

● FINLANDE - SUISSE 3-1 (0-0 1-1 2-0)

L'équipe de Suisse n'a pu éviter une nouvelle défaite lors de sa seconde confrontation amicale avec la Finlande. Défaite 4-0 la veille à Rauma, la sélection helvétique, malgré une sensible progression, s'est inclinée 3-1 à Helsinki. Les buts finnois ont été réalisés par Säilynoja (2) et Ruotanen, alors que Mario Brodmann inscrivait à la 34e minute la seule réussite helvétique.

Par rapport à la première rencontre, les progrès helvétiques ont été éclatants. Non seulement les Suisses ont évolué cette fois au niveau de leur antagoniste, mais ils ont même longtemps dominé les débats!

La supériorité des Suisses s'est manifestée surtout au premier tiers. Deux occasions de Lüthi et Eberle, après quelques secondes de jeu, ont été suivies d'autres possibilités offertes à Hollenstein, Rötheli et Brasey. En revanche, Christophe Wahl - qui relayait comme prévu Renato Tosio - n'a été inquiété pour la première fois qu'à la 7e minute.

PROBLÈMES DE CONCRÉTISATION

Dans cette deuxième rencontre en l'espace de vingt-quatre heures, les Suisses avaient donc perdu en grande partie leur respect de l'adversaire. Ce qui leur a permis de s'illustrer cette fois sur le plan offensif, ainsi qu'en témoigne la statistique des tirs au but, largement en leur faveur (24-11). Un certain relâchement finnois doit également être pris en compte dans ce redressement helvétique. En début de partie notamment, les Finlandais ont

sous-estimé un rival qu'ils avaient dominé facilement à Rauma. Mais cela n'a duré que l'espace d'une période.

Cela aurait cependant été suffisamment traduit au tableau d'affichage leur supériorité des 20 premières minutes. Hélas, une fois de plus, la concrétisation laissa beaucoup à désirer. Une circonstance qui empêchera les hommes de Tamminen de se plaindre d'une défaite certes malheureuse, d'autant que le 2-1 est tombé sur un pénalty (faute de Beutler sur Vilander) précédé d'un hors-jeu non signalé.

NOUVELLES QUESTIONS

Néanmoins, l'impression générale est positive après cette deuxième rencontre. La réaction perceptible dès la deuxième moitié du premier match s'est poursuivie. Entre les quatre blocs, l'homogénéité a été presque totale. La cinquième garniture, formée de Beutler, Riva, Roggenmoser, Rottaris et Brodmann, introduite dans l'équipe à la place des Bernois, est même à créditer d'une excellente performance, couronnée par le seul but suisse sur l'ensemble des deux confrontations.

Le coach national Juhani Tamminen se voyait ainsi confronté à une problématique bien peu helvétique: «En fait, je voulais sélectionner définitivement le maximum possible de joueurs pour Albertville durant la pause des fêtes. Mais, au lieu de m'apporter des réponses, ces deux matchs m'ont posé de nouvelles questions».

Un jugement à comprendre dans un sens positif: aucun des cinq blocs n'est à écarter après ce premier rendez-vous de la saison. Même le plus inexpérimenté s'est adapté sans trop de problèmes au rythme international.

WAHL N'EST PAS TOSIO

A contrario, aucun quintette ne s'est véritablement imposé en leader. Les Bernois, qui avaient



Mika Nieminen (de dos) - Felix Hollenstein - Patrice Brasey
Malgré cet engagement gagné, les Suisses (en sombre) finiront par s'incliner. (AP)

laissé la meilleure impression à Rauma, n'ont pas eu le loisir de la confirmer à Helsinki. Les Lugiens, qui ont souvent tenu ce rôle par le passé, ont souffert pour leur part de la baisse de forme du centre Fredy Lüthi.

En ce qui concerne les gardiens, en revanche, pas de doute: Christophe Wahl n'a pas commis de grosse erreur, mais il n'a pas donné le même sentiment de sécurité que Renato Tosio. Notamment sur le 1-0 et sur le pénalty. (si)

Helsinki: 5411 spectateurs.

Arbitre: M. Mäkelä (Fin).

Buts: 25e Säilynoja (Selänne, Nieminen) 1-0. 34e Brodmann (Rottaris) 1-1. 52e Säilynoja (pénalty) 2-1. 58e Ruotanen (Selänne) 3-1.

Pénalités: 4 x 2' contre la Finlande, 6 x 2' contre la Suisse.

Finlande: Ketterer; Ruotanen, Sirén; Laurila, Laukkanen; Eloranta, Saarinen; Jutila, Hämäläinen; Selänne, Nieminen, Säilynoja; Tuomisto, Lin-

droos, Riihijärvi; Peltomaa, Järvenpää Saarikoski; Mäkelä, Vilander.

Suisse: Wahl; Bertaglia, Balmer; Brasey, Tschumi; Honnegger, Kessler; Beutler, Riva; Ton, Lüthi, Eberle; Hollenstein, Weber, Celio; Trulzi, Rötheli, Aeschlimann; Roggenmoser, Rottaris, Brodmann.

Note: la Suisse sans Leuenberger, Rauch, Vrabc, Montandon ni Howald.

Ski alpin

Le retour des Vikings

Avec des skieurs de la trempe de Jagge, vainqueur hier à Madonna di Campiglio, Furuseth, Skaardal, Ericsson et tant d'autres espoirs, les Scandinaves sont en train de faire un retour en force dans le «cirque blanc». Il faudra donc compter sur les Vikings pour les JO d'Albertville.

Page 13

Football

La liste est complète



L'Allemagne de Lothar Matthäus (photo Lafargue) a assuré, hier soir, sa place en Suède en battant le Luxembourg (4-0). La liste des équipes qualifiées pour l'Euro 92 est ainsi complète.

Page 15

Football

Le FCC ouvre à Bulle

Le 1er mars 1992, le FC La Chaux-de-Fonds entamera le tour de promotion-relégation où il a terminé le tour qualificatif, c'est-à-dire à Bulle. Le sort en a décidé ainsi.

Page 17

Deuxième ligue: un match sans histoire pour Franches-Montagnes

Vite fait, bien fait

● COURT - FRANCHES-MONTAGNES 3-7 (0-4 1-1 2-2)

Après son revers face à Tramelan, Franches-Montagnes a parfaitement réagi. A Moutier, les Jurassiens, grâce à un départ ultra-rapide, n'ont pas laissé la moindre chance à Court et se sont par là même maintenus dans la course aux toutes premières places. Nul doute que le choc de samedi face à Star Chaux-de-Fonds vaudra quelques étincelles.

Moins de six minutes auront suffi à Franches-Montagnes pour remporter ce derby en terre prévôtise.

Après vingt-et-une secondes déjà, Bader trompait le portier de Court et les Franches-Montagnards n'en restèrent pas là. Cinq minutes plus tard, en l'espace de moins de vingt secondes, Cattin puis Deruns mirent les Courtisans à trois longueurs.

Court tenta vainement une réaction par Daneluzzi au tiers médian. Mais c'était trop tard.

Au troisième tiers, Court modifia ses lignes. Ce qui porta ses fruits puisque, Lauper, habilement servi, redonna espoir aux gars de la vallée de Tavannes. Mais les protégés de l'entraîneur Lehmann marquèrent habilement de nouveaux buts et remportèrent une victoire ample-ment méritée.

Patinoire de Moutier: 350 spectateurs.

Arbitres: MM. Derada, Schorpp.

Buts: 1re Bader (Jeannotat) 0-1. 6e Cattin (Jeannotat) 0-2. 6e Deruns (Aubry) 0-3. 14e Gehrigier 0-4. 27e Daneluzzi (Eberli, Freudiger) 1-4. 38e Gurtner 1-5. 42e Lauper (Eberli, Garessus) 2-5. 49e Houser (Gurtner) 2-6. 50e Schori (Freudiger) 3-6. 51e Bader (Jeannotat) 3-7.

Pénalités: 8 x 2' plus 10' contre Court, 6 x 2' contre Franches-Montagnes.

Court: Ruch; Freudiger, Widmer; Hofstettmann, Houmard; Frei; Daneluzzi, Schneeberger, Guex; Schori, Rieder, Vogt; Kaufmann, Bachmann, Eberli; Lauper, Garessus.

Franches-Montagnes: Goudron; Gehrigier, Lehmann; Gobat, Borruat; Bertrand, Lechenne; Lamielle, Bader, Jeannotat; Houser, Guichard, Gurtner; Frésard, Aubry, Deruns; Cattin. (jmt)

LE POINT

Hier soir

Etat FR - Uni NE 3-8
Court - Fr.-Montag. 3-7

CLASSEMENT

1. Star CdF	9	7	1	1	78	28	15
2. Tramelan	9	7	0	2	79	35	14
3. Uni NE	9	5	4	0	65	22	14
4. Fr.-Montag.	9	6	2	1	57	26	14
5. Saint-Imier	9	4	2	3	52	33	10
6. Court	9	3	2	4	41	36	8
7. Unterstadt	9	3	0	6	38	65	6
8. Allaine	9	2	1	6	44	57	5
9. Etat FR	9	2	0	7	55	57	4
10. Ser.-Peseux	9	0	0	9	16	166	0

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 21 décembre, 16 h 45: Serrières-Peseux - Allaine. 18 h 15: Tramelan - Uni NE. 18 h 30: Saint-Imier - Court. 20 h 15: Franches-Montagnes - Star Chaux-de-Fonds. Dimanche 22 décembre, 19 h: Unterstadt - Etat de Fribourg.

Université NE a douté

Tardive décision

● ÉTAT DE FRIBOURG - UNIVERSITÉ NE 3-8 (1-1 2-3 0-4)

On ne s'est pas ménagé. Malgré tout, l'explication entre Etat de Fribourg et Université NE a valu son pesant d'or. Il est vrai que, longtemps incertaine, la rencontre ne s'est décaillée qu'au début de l'ultime tiers.

Donnant l'impression d'avoir mangé du lion, les deux adversaires ont derechef emballé les débats. Réagissant instantanément à la magnifique ouverture du score signée Hofstetter, les Universitaires parurent en mesure de passer l'épave lors de la partie initiale du tiers médian.

C'était sans compter sur le sursaut d'orgueil de Lüdi et de ses copains. Renversant la vapeur, ces derniers revinrent à une unité avant de flirter avec une égalisation qu'ils n'auraient pas volée à ce moment-là. Mais voilà, l'histoire se répétant, Rochette et Gosselin retrouvèrent toutes leurs sensations dès l'appel de la période finale.

L'estocade était de la sorte définitivement assénée. Dommage

que la dernière partie se soit terminée en pugilat.

Patinoire annexe du Littoral: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Collaud et Es-Borrat.

Buts: 10e Hofstetter (Lüdi) 1-0. 11e Graham 1-1. 23e Graham 1-2. 25e Rochette (Lapointe) 1-3. 32e Rochette (Lapointe) 1-4. 33e Lüdi 2-4. 33e Hofstetter (Lüdi) 3-4. 44e Gosselin (Gross) 3-5. 48e Gosselin 3-6. 53e Rochette (Gosselin) 3-7. 55e Rochette (Gosselin) 3-8.

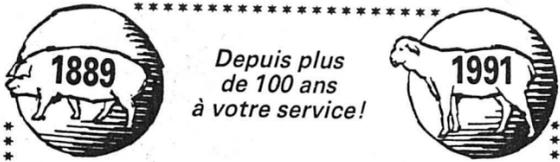
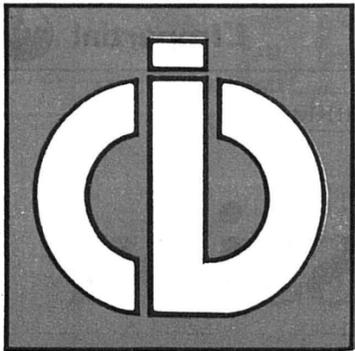
Pénalités: 9 x 2' plus 5' (Hauser) plus pénalité de match (Schlapbach) contre Etat de Fribourg, 10 x 2' plus 5' (Clottu) plus pénalité de match (Nadeau) contre Université NE.

Etat de Fribourg: Riedo; Privat, Pürro; Schlapbach, Jemmelly; Nyffeler; Mottet, Spicher, Stauffacher; Hofstetter, Lüdi, Spiess; Dietrich, Laurenza, Obi; Hauser.

Université NE: O'Grady; Favre, Kisslig; Clottu, Homberger; Moser, Berthiaume; Tobin, Ross, Graham; Rochette, Lapointe, Gosselin; Nadeau, Schmid, Racine; Otzenberger, Gross, Floret. (jan)



ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DU DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS



1889 Depuis plus de 100 ans à votre service! 1991

La viande est affaire de confiance

Pour un excellent repas de fêtes: volailles, poulets, lapins, etc.
Beau choix de viande fraîche de première qualité, salé et fumé de porc, langues de bœuf et de veau, ris de veau, fondues bourguignonne, chinoise, charolaise

Un régal assuré pour vos invités!

E Attention! Boucheries fermées le 26 décembre 132-12465



Le maître-boucher votre spécialiste en viande



JEU DE MOTS

Résultats du concours CID du jeudi 12 décembre 1991

Mot du jour: Favorable

Gagnante: Mme Colette Chopard Paix 1 - 2300 La Chaux-de-Fonds gagne 1 bon d'achat d'une valeur de Fr. 300.- offert par

la Vinothèque de la Charrière Charrière 5, 2300 La Chaux-de-Fonds

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57 ☎ 039/23 41 42 28-012398

Achetez vos appareils TV couleur, vidéo, hi-fi chez votre spécialiste de confiance depuis 60 ans.

A **PRIX ATTRACTIFS** Grand choix, crédit, service après-vente

Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 23 27 83

Frésard Video TV Hifi

JEU DE MOTS

Constituez le mot ou la phrase du jour en utilisant toutes les lettres en couleur figurant dans les annonces de la page CID de ce numéro et remplissez le coupon-réponse.

Gagnez aujourd'hui

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

1 BON D'ACHAT d'une valeur de Fr. 300.- offert par

Expo sur 4 étages Le Bonheur ça se meuble

MOTS DU JOUR

L □ □ □ L □ □
Q □ □ □ □ E

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Localité: _____

Coupon-réponse à retourner sur carte postale jusqu'au 24 décembre 1991 à Publicitas, «Jeu de mots» place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

Après tirage au sort des réponses justes, les résultats du jeu et le nom du (de la) gagnant(e) seront publiés dans la page CID du jeudi 23 janvier 1992

B **Vous cherchez une idée cadeau?**

Vous la trouverez dans le choix immense que vous présente

LA PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Pensez à nos bons cadeaux

Double chèques + cadeau de fin d'année

INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/237 337 Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE 132-12404

La Cavette

M. Jean-Pierre Aeschbacher Rue de la Serre 16 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 45 51

Beaux choix de coffrets cadeaux

Plusieurs spécialités dans les liqueurs et toujours nos champagnes, vins rouges et vins blancs

D ● Livraison à domicile ●

Pendant les nocturnes, ouvert jusqu'à 22 heures 132-12673

GUILDE DE L'OR Le rêve en or

Pendentif 750.- avec perle mabe Fr. 460.-

Les bijoux de la **GUILDE DE L'OR** exclusivement chez votre bijoutier:

A la Perle d'Or **A** **Elégance sans extravagance Bijoux cadeaux exclusivités**

039/28 62 16 - Av. Léopold-Robert 6 2300 La Chaux-de-Fonds 132-12839

T **Pour vos desserts: une seule adresse!**

Boulangier Pâtissier Confiseur Tea-room

J.P. Freyburger La Chaux-de-Fonds

Parc 29 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 35 50
Temple 7 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 13 47 470-157

CARINX BOUTIQUE

des CADEAUX DE RÊVE!

Mme ARNAUD Av. Léopold-Robert 75, tél. 039/23 75 33 28-12179

PHARMACIE DES FORGES

Richard Müller

2306 La Chaux-de-Fonds 6 - Charles-Naine 2a ☎ 039/26 95 44

U **Livraisons à domicile** 28-012615

QUINCAILLERIE

P.-A. KAUFMANN & FILS

MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2 ☎ 039/23 10 56

LISTE MARIAGE QUINCAILLERIE PORCELAINE

OUTILLAGE VISSERIE FER - ACIER - MÉTAUX MAZOUT - CHARBON CUIVRE INOX

28-012191



240 COMMERCES À LA CHAUX-DE-FONDS, LE NUMÉRO 1 DU CHOIX ET DU SERVICE!

DIVERS

Les **BANQUES DE LA PLACE DE LA CHAUX-DE-FONDS** informent leur clientèle des horaires suivants durant les fêtes de fin d'année:

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| Mardi 24 décembre | fermeture des guichets à 15 h 30 |
| Mercredi 25 et jeudi 26 décembre | fermé |
| Mardi 31 décembre | fermeture des guichet à 12 heures |
| Mercredi 1er et jeudi 2 janvier | fermé |

Ski alpin - Les Scandinaves reviennent en force dans le «cirque blanc»

Le retour des Vikings

La victoire de Finn Christian Jagge, hier dans le slalom de Madonna di Campiglio, a de nouveau mis en évidence la qualité d'une équipe norvégienne avec laquelle il faudra compter lors des prochains Jeux olympiques d'Albertville. Porte-drapeau actuel du ski scandinave, longtemps représenté au plus haut niveau de la Coupe du monde par le Suédois Ingemar Stenmark (et seulement dans les disciplines techniques), la formation dirigée par l'Autrichien Dieter Bartsch constitue l'une des plus solides et des plus complètes du «cirque blanc».



Ole Christian Furuseth. Les victoires du Norvégien avaient annoncé le renouveau scandinave.

(Keystone)

Ce retour en force des Vikings avait été annoncé par les victoires d'Ole Christian Furuseth (slalom et géant) en 1989, puis par les succès d'Atle Skaardal (descente) en 1990. Et Jagge n'aurait sans doute pas attendu cet hiver pour remporter sa première victoire si une blessure au genou ne l'avait tenu éloigné des pistes pendant un an.

COMME LES SUISSES

D'ailleurs, ces trois skieurs figurent aujourd'hui parmi les huit premiers du classement général de la Coupe du monde, seuls les Suisses pouvant se flatter, avec Paul Accola, Franz Heinzer et Steve Locher, d'être aussi bien représentés. Surtout que d'autres Norvégiens ont remarquablement suivi les traces de Furuseth (24 ans), Jagge (24 ans) et Skaardal (26 ans).

Avec ce dernier, deux autres spécialistes de la vitesse apparaissent en effet dans le premier groupe en descente: Jan Einar Thorsen (26 ans) et Lasse Arnesen (25 ans).

ENCORE DES JEUNES

Malheureusement pour elle, l'équipe norvégienne est actuellement privée de Aamodt, victime d'une mononucléose, et de Lasse Kjus (sans doute le plus polyvalent), qui se remet lentement d'une luxation de l'épaule.

Ces deux jeunes, nés en 1971, sont, aux dires des autres chefs d'équipe, les plus doués de leur génération et, dès qu'ils seront

de retour, la sélection norvégienne aura vraiment belle allure.

Il est trop tôt pour prévoir la rentrée de Kjus car il n'a pas encore retrouvé une sensibilité totale dans son bras gauche. En revanche, Aamodt pourrait renouer avec la compétition dans le slalom de St. Anton, dimanche, sans autre ambition, toutefois, que celle de participer. (si)

Basketball - LNB messieurs: le BBCC s'impose à Villars-sur-Glâne

Un succès, enfin!

● VILLARS-SUR-GLÂNE - LA CHAUX-DE-FONDS 74-88 (32-42)

En déplacement à Villars, les gars du BBCC s'en allaient au devant d'un match plein d'incertitudes. En effet, la défaite de 25 points concédée au match aller était encore dans les mémoires des basketteurs Chaux-de-Fonniers.

Les Fribourgeois entamèrent ce match de la peur sur un rythme soutenu et on allait vivre cinq minutes très équilibrées. Villars relâchait cependant sa pression défensive et les Chaux-de-Fonniers qu'on avait rarement vu défendre avec autant de pugnacité génaient considérablement les Fribourgeois. Réussissant très peu de leurs shoots, ceux-ci permettaient aux Chaux-de-Fonniers de lancer de nombreuses contre-attaques que Didier Robert concluait le plus souvent avec bonheur.

Il faut relever à ce propos le travail herculéen de Tim Hoskins qui, en capturant un nombre impressionnant de rebonds défensifs, fut en mesure de lancer rapidement les contre-attaques. Villars ne dut qu'aux ef-

forts de son pivot lituanien de limiter l'écart à dix points à la mi-temps.

TACTIQUE DÉFENSIVE

En seconde période, Pierre-Alain Benoît allait miser à fond sur la tactique défensive qu'il avait choisi de faire subir à des Fribourgeois désorientés. La zone 3-2 des Chaux-de-Fonniers mettait les maîtres de céans dans l'impossibilité de trouver de bonnes positions de shoot. Persistant à vouloir jouer hors de la raquette, les Fribourgeois ont fait le jeu des visiteurs qui purent creuser l'écart jusqu'à vingt points. Ces derniers n'allaient lâcher prise que dans les cinq dernières minutes. Les efforts consentis en défense commencèrent alors à se faire sentir. Fort heureusement, les Fribourgeois ne purent en profiter.

Cette victoire permet aux gars du BBCC de rejoindre leur adversaire au classement et ils peuvent désormais espérer, après le match de samedi face à Sion, engranger les points qui leur permettraient d'entamer le second tour avec sérénité.

Centre sportif de Villars-sur-Glâne: 80 spectateurs.

Arbitres: MM. Gummi et Lehmann.

Villars-sur-Glâne: Grisoni (5), Schnago (5), Baltoni (4), Fragnière (2), Alessandrini (10), Aubert (4), Currat (2), Darulis (29), Raineri (5), Savoy (8).

La Chaux-de-Fonds: Benoît, Chatellard (8), Hoskins (44), Forrer (8), Grange (2), Phildins, M. Mühlebach, Y. Mühlebach, Robert (26).

(roro)

LE POINT

LNB messieurs, 14e journée: Sion - Cossonay 94-95 (44-49). Villars-sur-Glâne - La Chaux-de-Fonds 74-88. Chêne - Monthey 75-92 (37-49). Vacallo - Lugano 79-67 (41-31).

Classement: 1. Monthey 14-24 (+179). 2. Birsfelden 13-20 (+102). 3. Chêne 14-18 (+36). 4. Cossonay 14-18 (+48). 5. Lugano 14-16 (+71). 6. Vacallo 14-14 (-12). 7. La Chaux-de-Fonds 14-10 (-76). 8. Villars-sur-Glâne 14-10 (-11). 9. Reussbühl 13-6 (-152). 10. Sion 14-2 (-195). (si)

Entraînement annulé

Le jury de la descente de St. Anton (Aut), comptant pour la Coupe du monde masculine et programmée pour samedi, a annulé hier matin le premier entraînement en vue de cette épreuve.

Cette décision a été prise en raison d'un vent trop fort soufflant au sommet de la piste «Aarberg-Kandahar». En outre, il pleut sur St. Anton et une nappe de brouillard recouvre les forêts avoisinantes. Le deuxième entraînement est prévu pour aujourd'hui à 13 heures. (si)

Dames - Entraînements à Serre Chevalier

Heidi Zurbriggen en forme

La Haut-Valaisanne Heidi Zurbriggen a montré d'excellentes dispositions lors des premières manches d'entraînement en vue de la descente de Coupe du monde de Serre Chevalier, qui aura lieu samedi.

Dans la première descente, Zurbriggen s'est classée au second rang derrière l'Américaine Kristin-Krone, qui a cependant reconnu avoir manqué une porte, alors que dans la deuxième, remportée à la régulière par Sabine Ginther, elle prenait également le deuxième rang, à 0''53 de l'Autrichienne.

Quant à l'autre Valaisanne Chantal Bournissen, elle s'est classée, respectivement, au 9e et au 6e rang.

TRIPONEZ LUTTE POUR UNE PLACE

Des onze Suissesses qui ont pris part à ces entraînements, dix seulement participeront à l'épreuve de samedi. Outre Chantal Bournissen et Heidi Zurbriggen, Heidi Zeller, Marlis Spescha, Romaine Fournier et Isabel Picononi sont certaines d'y participer. (si)

Aujourd'hui, les trois meilleurs du quintette Aline Triponez (Le Locle), Manuela Heubi, Céline Dätwyler, Caterina Diettschi et Susanne Nef se qualifieront; la dixième et dernière place étant attribuée vendredi.

Serre Chevalier. Premiers entraînements en vue de la descente de Coupe du monde, prévue samedi. Premier entraînement: 1. Krone (EU) 1'20''60. 2. Zurbriggen (S) à 0''20. 3. Vogt (ALL) à 0''45. Puis: 9. Bournissen (S) à 1''47. 16. Triponez (S) à 1''94. 17. Fournier (S) à 2''09. 31. Picononi (S) à 2''78. 35. Heubi (S) à 2''98. 39. Spescha (S) à 3''18. 43. Zeller (S) à 3''40. 49. Dätwyler (S) à 3''92. 52. Dietschi (S) à 4''01. 58. Nef (S) à 4''53.

Deuxième entraînement: 1. Ginther (Aut) 1'19''97. 2. Zurbriggen (S) à 0''53. 3. Zelenskaia (URS) à 0''85. Puis: 6. Bournissen (S) à 1''55. 12. Fournier à 1''85. 20. Zeller à 2''61. 26. Picononi à 2''78. 27. Spescha à 2''83. 36. Triponez à 3''30. 42. Heubi à 3''65. 54. Dätwyler à 4''81. 59. Dietschi à 5''72. 64. Nef à 6''68. (si)

Augmentation «raisonnable» - Le budget de la ville d'Albertville pour l'année 1992 est en augmentation de 7% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est jugée «raisonnable» par Henry Dujol, le maire de la cité olympique, qui se félicite des retombées multiples occasionnées par l'attribution des XVIe Jeux d'hiver à sa sous-préfecture de 20.000 habitants. (ap)

BRÈVES

Football

Suisse-France le 27 mai
C'est désormais officiel. La Suisse accueillera la France en match amical le 27 mai prochain. Le lieu de cette rencontre, promise à un très grand succès populaire, n'est pas encore fixé mais Bâle tiendrait la corde.

Servette: pas de nouveau président

Contrairement à toute attente, l'assemblée générale du Servette tenue hier n'a pas élu de nouveau président. Si Richard Ambrosetti a bien confirmé qu'il remettrait sa démission, les membres du club n'ont pu élire son successeur, pour des raisons statutaires, ce point ne figurant pas dans l'ordre du jour de la convocation officielle.

Boxe

Nouvel adversaire pour Meuret

Le boxeur professionnel jurassien Jean-Charles Meuret n'affrontera pas le Gallois Gary Pemberton lors du meeting du 26 décembre au Kursaal de Berne. Blessé il y a trois semaines à l'arcade sourcilière lors de son dernier combat, Pemberton a dû déclarer forfait. Le protégé de Charly Bühler se mesurera en remplacement au champion du Benelux, le Belge Gaston Cool (28 ans), dans un combat conclu en dix reprises dans la catégorie des moyens.

Automobilisme

Lancia suspend ses activités

Le constructeur automobile Lancia, qui depuis de longues années régnait sur le monde des rallyes, a décidé de suspendre ses activités en compétition. Annonce faite sous la forme brutale d'un bref communiqué de la firme turinoise.

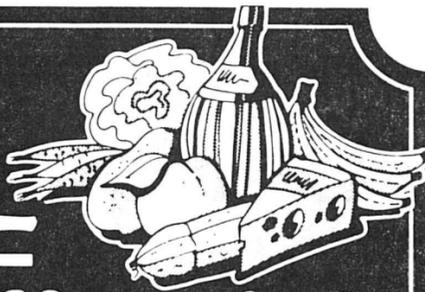
Athlétisme

Morceli à Fairfax

L'Algérien Noureddine Morceli, vainqueur sur le mile depuis septembre 1990, s'est inscrit dans cette discipline à l'occasion de la réunion en salle qui aura lieu à Fairfax (Etats-Unis) le 9 février prochain. Le champion du monde du 1.500 m a annoncé que son but serait de tenter de battre le record du monde du mile détenu par l'Irlandais Eamonn Coghlan (3'49''78) depuis 1983. Les organisateurs ont annoncé qu'ils offriraient 50.000 dollars à celui qui battrait le record.



Des achats bien pensés - chez Famila et Monamigo!



BOITE À COUPE INTERNATIONALE
Daniel-JeanRichard 15
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 49

Ouvert les lundis 23 et 30 décembre

470-175

Articles de marque à prix bas

RIOJA DOBLÈS
1988
7 dl **5.60**

Roland Sticks
Le snack svelte sans graisse
200 g **2.40**

LA CHINOISE
NOUILLETES LARGES
500 g **2.50**

Corona
Café en grains en sachet à valve 250 g
• Prima **2.60**
• Gold **2.95**
• Special **3.45**
FRAICHEUR garantie!

bac douche classic
300 ml **3.10**

Brio nouvelle formule
activ 750 g **2.90**

MAESTRO

Pâtes aux 3 oeufs
• Bouclettes
• Spirales
• Nouilles
500 g **1.30**

Offres spéciales sans concurrence

REGINA Concombres
1/1, ég. 450 g **2.45**
1/2, ég. 230 g **1.45**

REGINA Cornichons 1/2, ég. 250 g **2.30**
Petits oignons 1/2, ég. 250 g **1.70**



Vins valaisans de surchoix
Germidor
en bouteilles attractives de 7,5 dl.



Fendant
GERMIDOR 1990 7,5 dl **7.90**

Dôle
GERMIDOR 1990 7,5 dl **9.90**

Pinot noir
GERMIDOR 1990 7,5 dl **10.90**

Oeil de Perdrix
GERMIDOR 1990 7,5 dl **10.90**

Pensez... prix, qualité... environnement!

famila mon amigo

à deux pas de chez vous!

P.-A. KAUFMANN & FILS
QUINCAILLERIE
MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
☎ 039/23 10 56

Notre boutique cadeaux vous propose un vaste choix d'articles de qualité.



L'annonce, reflet vivant du marché

FEUILLETON

T. Combe

Le mari de Jonquille

Roman

Elle était contente de son gendre, qui n'était pas «regardant». Il n'avait pas même dit un mot du trousseau de Jonquille; il faisait faire une belle armoire pour le linge de la maison et il n'avait pas de bourse particulière. Avec cela, beau, robuste, un peu brusque et jaloux, mais pour le bon motif. C'était le gendre qu'elle rêvait.

Il y avait bien un revers à la médaille. Les gars s'étaient dispersés de-

puis le jour des fiançailles, ne voulant pas exhiber leur désappointement. Sans doute ils reviendraient peu à peu, comme les chats qui ne sauraient abandonner leur vieille demeure, même après un incendie. Cependant le trafic languissait, les gains de l'aubergiste étaient à marée basse. On n'entendait plus dans la maison ce va-et-vient bruyant auquel on était accoutumé. Pierre seul jouissait de ce silence, qui pesait à sa mère et même à Jonquille.

Toutefois la jeune fille, très affairée par ses grands préparatifs, n'avait pas, durant la journée, le temps de sentir aucun vide ni le moindre ennui. Elle courait sans cesse, mettant tout en ordre, balayant, frottant, époussetant les vieux planchers, et les vieilles armoires, qui n'avaient pas été souvent à pareille fête. L'après-midi, elle venait s'asseoir auprès de Pierre et faisait courir son aiguille. Il fallait coudre le petit trousseau bien modeste que sa mère lui don-

nait et quoique les ourlets ne fussent pas son affaire, elle y travaillait néanmoins de tout son cœur, faisant de grands points dans son impatience d'avoir fini, et les défaisant ensuite pour s'en punir.

Le soir, Manuel arrivait pour souper en famille; il montait ensuite chez Pierre avant de se mettre en campagne. Comme il n'était pas grand causeur, la conversation languissait parfois. Quant à lui, s'il pouvait regarder Jonquille et lui tenir la main, il était satisfait; mais la jeune fille, qui n'avait rien de très contemplatif dans le caractère, eût préféré un amoureux moins laconique. Elle essayait de lui raconter sa vie passée, ses souvenirs d'enfance, elle brûlait de connaître tout ce qui le concernait. Malheureusement, il n'avait pas le tour d'esprit descriptif, ni ce plaisir à parler de soi qui fait les

vrais conteurs. Il ne ressemblait en rien à Firmin Mitou, qui avait à lui seul plus d'aventures dramatiques que cinquante contrebandiers ordinaires. Les soirées s'écoulaient donc assez monotones.

Jonquille, bien qu'heureuse de se sentir aimée, soupirait involontairement après l'animation d'autrefois, le bruit, les voix joyeuses, l'excitation du départ et aussi, faut-il le dire? après ces applaudissements qui la soulevaient au-dessus d'elle-même. Il lui tardait d'être mariée; le temps des fiançailles, ces semaines poétiques pleines de rêveries, de confidences, de promenades à deux et d'illusions légères que le premier souffle emportera, ce moment de transition entre le passé de la jeune fille et l'avenir de la femme, cette période où rien ne se fait, où tout se prépare, pesait à son esprit actif.

(A suivre)

Football - Euro 92: l'Allemagne a assuré sa place en Suède en battant le Luxembourg

La liste est complète

● ALLEMAGNE - LUXEMBOURG 4-0 (2-0)

La liste des participants au tour final du championnat d'Europe, qui se tiendra du 10 au 26 juin 1992 en Suède, est désormais complète. Après la Suède (pays organisateur), la France, l'Ecosse, la Yougoslavie, l'URSS, l'Angleterre et la Hollande, l'Allemagne a obtenu son billet à Leverkusen en battant le Luxembourg par 4-0 (2-0), s'assurant du même coup une prime de qualification de 36.000 marks.

Devant 26.000 spectateurs, dans un stade comble, l'équipe de Berti Vogts n'a guère eu à s'employer devant un adversaire largement inférieur. Néanmoins, après le pénalty transformé dès la quinzième minute par Matthäus, il a fallu près d'une demi-heure aux champions du monde, devant des Luxembourgeois bien organisés en défense, pour trouver le bon rythme et développer leur jeu de combinaisons habituel.



Un duel déséquilibré

A l'image de Riedle (en blanc), les Allemands passeront sans peine l'obstacle luxembourgeois.

(AP)

LE POINT

Groupe 5

CLASSEMENT FINAL

1. Allemagne	6	5	0	13	4	10
2. P. de Galles	6	4	1	1	8	6
3. Belgique	6	2	1	3	7	6
4. Luxembourg	6	0	0	6	2	14

L'Allemagne est qualifiée pour la Suède.

À SENS UNIQUE

Les minutes passant et la fatigue s'installant dans les rangs luxembourgeois, la domination germanique fut de plus en plus nette, pour se traduire par une mi-temps de football à sens unique.

Pas étonnant, dans ces conditions, que le portier van Rijswijk ait été l'acteur le plus sollicité de la soirée. Malgré de très nombreuses chances de but, seuls Buchwald (44e), pour son premier but international, Riedle (51e) et Hässler (62e) trouvèrent la faille.

Stade Ulrich-Haberland, Leverkusen: 26.000 spectateurs.

Arbitre: M. Przesmycki (Pol).

Buts: 15e Matthäus (pénalty) 1-0. 44e Buchwald 2-0. 51e Riedle 3-0. 62e Hässler 4-0.

Allemagne: Illgner; Binz; Kohler, Buchwald; Reuter,

Möller (70e Bein), Matthäus, Doll (46e Hässler), Brehme; Riedle, Völler.

Luxembourg: Van Rijswijk; Petry, Bossi, Birsens; Girres (83e Jeitz), Weis, hellers, Groff (78e Holtz), Wolf; Malget, Langers. (si)

«Onze d'Or» pour Papin - Le capitaine marseillais Jean-Pierre Papin a reçu le «Onze d'Or», récompensant le meilleur joueur européen de l'année 1991 selon un vote effectué par les lecteurs du mensuel spécialisé «Onze-Mondial». JPP a devancé son coéquipier, le Britannique Chris Waddle, et l'Allemand de l'Inter Lothar Matthäus. (si)

BRÈVES

Football

Wettingen: 3,23 millions de dettes

Les membres du FC Wettingen (LNA) ont pris connaissance lors de l'assemblée générale du club de la dette actuelle de la société (3,23 millions), mais n'ont pas donné décharge au comité. Dans cette somme figure le montant de 1,7 million que le club argovien réclame à la Sportconsulting AG dans la bataille qui les oppose au sujet des droits de transfert des joueurs.

Lerby confirmé dans ses fonctions

Le Danois Sören Lerby (33 ans) a été confirmé dans ses fonctions d'entraîneur du Bayern Munich par le comité directeur du club bavarois après une longue entrevue entre les deux parties. Lerby avait succédé en octobre à Jupp Heynckes, sans pour autant que les performances de l'équipe ne s'améliorent.

Hockey sur glace

Kinding remplie

Cinquième du championnat de LNA, Zoug sera toujours dirigé ces deux prochaines saisons par le Suédois Björn Kinding. Les dirigeants zougois, très satisfaits du travail fourni par Kinding (35 ans) depuis le début de la saison, ont en effet reconduit son contrat pour deux ans.

Truchno à Rapperswil

Le SC Rapperswil-Jona (LNB) a engagé un nouveau joueur soviétique en la personne de l'attaquant Leonid Truchno (29 ans), qui évoluait auparavant sous les couleurs de Chimik Voskresensk dont il était l'un des buteurs les plus efficaces.

Tennis

Seles encore élue

La Yougoslave Monica Seles, comme l'année précédente, a été élue «sportif No. 1 de l'année 1991» des pays balkaniques (Bulgarie, Yougoslavie, Albanie, Grèce et Turquie) selon une enquête organisée par l'agence bulgare BTA auprès des journalistes sportifs des Balkans.

Basketball

Victoires de Salonique et Limoges

PAOK Salonique-Ostende 81-70. Vérone-Maccabi Rishon 100-76. Berline-Limoges 72-75.

Gascoigne pourrait rejoindre la Lazio à la mi-janvier

Des Romains optimistes

Paul Gascoigne, le demi international anglais de Tottenham, pourrait rejoindre la Lazio de Rome plus tôt que prévu, peut-être vers la mi-janvier. Une délégation du club italien a rencontré à Londres les dirigeants de Tottenham dans le but d'accélérer la venue de Gascoigne à Rome.

Si après une réunion de cinq heures, les deux clubs, ainsi que Gascoigne et son agent Mel Stein, également présents, n'ont pas trouvé d'accord, M. Maurizio Manzini, administrateur de la Lazio, a déclaré: «Nous sommes optimistes. Vers la mi-janvier, nous pensons que Gascoigne sera un joueur de la Lazio».

Gascoigne, dont le montant du transfert (5,5 millions de livres - 13 millions de francs environ) a été gelé dans une banque de Londres, devait à l'origine passer une visite médicale de contrôle avant le 31 mai 1992 après sa grave blessure à un genou lors de la dernière finale de la Coupe d'Angleterre.

Mais la Lazio, craignant un

retour du joueur dans le championnat en mars, a voulu accélérer le scénario, Tottenham sou-

haitant dans le même temps disposer de l'argent du transfert le plus rapidement possible. (si)



Paul Gascoigne (en blanc)

Toutes les routes mènent à Rome.

(AP)

UEFA - Tirages au sort des compétitions juniors

Fortunes diverses

Dans un grand hôtel genevois, le Comité exécutif de l'UEFA a procédé à plusieurs tirages au sort des compétitions juniors.

Pour le championnat d'Europe des «moins de 16 ans», la Suisse affrontera le Luxembourg. En cas de succès, les Helvètes seront qualifiés pour la phase finale qui se déroulera au printemps 1993

en Turquie. En revanche, la tâche de la Suisse sera plus ardue dans l'épreuve des «moins de 18 ans» avec un groupe à trois composé du Liechtenstein et de la Yougoslavie. (si)

Retour au Bayern Munich pour Gerd Müller

Le «bomber» recruteur

L'ancien international et champion du monde Gerd Müller a été engagé par le Bayern Munich pour faire partie de l'équipe technique du club et rechercher les jeunes talents, a annoncé le manager général du club, Uli Hoeness.

L'ancien «bomber», âgé aujourd'hui de 46 ans, avait fait la une de la presse populaire voici quelques semaines, lorsque ses amis l'avaient convaincu d'entreprendre

une cure de désintoxication alcoolique.

Au Bayern, le meilleur buteur de la Coupe du monde 1974 devrait passer en 1992 sa licence d'entraîneur professionnel. Avec Hoeness comme manager, Beckenbauer comme vice-président, Sepp Maier et Gerd Müller dans le «staff» technique, le Bayern a réuni quatre de ses anciens joueurs champions du monde 1974. (si)

À L'ÉTRANGER

France

Sochaux - Lens	1-2
Nîmes - Auxerre	0-0
Rennes - Le Havre	0-2
Toulouse - St-Etienne	1-1
Caen - Nantes	1-1
Lille - Cannes	0-0
Toulon - Montpellier	0-1
Lyon - Monaco	2-0

CLASSEMENT

1. Marseille	22	12	9	1	38-13	33
2. Monaco	23	12	5	6	33-21	29
3. Paris SG	23	8	12	3	24-16	28
4. Caen	23	11	6	6	31-25	28
5. Le Havre	23	9	10	4	19-14	28
6. Montpellier	23	8	10	5	27-21	26
7. Auxerre	23	8	9	6	31-19	25
8. Nantes	23	9	7	7	21-20	25
9. Metz	22	10	4	8	32-24	24
10. Lille	23	8	8	7	16-16	24
11. Toulouse	23	7	9	7	19-22	23
12. St-Etienne	22	7	8	7	25-18	22
13. Lens	23	4	14	5	15-18	22
14. Nîmes	23	6	9	8	18-32	21
15. Toulon	23	9	2	12	29-34	20
16. Lyon	23	5	9	9	15-21	19
17. Cannes	23	5	7	11	22-30	17
18. Rennes	23	5	7	11	17-29	17
19. Sochaux	23	4	7	12	21-33	15
20. Nancy	22	3	4	15	22-49	10

Angleterre

Tottenham - Liverpool 1-2

CLASSEMENT

1. Manches. U.	19	13	5	1	35-10	44
2. Leeds	20	12	7	1	35-14	43
3. Sheffield W.	18	9	5	4	31-20	32
4. Liverpool	19	8	3	22	15	32
5. Manches. C.	20	9	5	6	27-24	32
6. Aston Villa	20	9	3	8	28-25	30
7. Arsenal	18	8	5	5	35-24	29
8. Everton	20	8	5	7	30-24	29
9. Crystal P.	18	8	4	6	30-26	28
10. Norwich	18	6	8	4	26-24	26
11. Nottingham	19	8	2	9	33-30	26
12. Chelsea	20	6	7	7	26-30	25
13. Tottenham	18	7	3	8	26-25	24
14. Oldham	19	6	5	8	29-30	23
15. Wimbledon	19	6	5	8	24-25	23
16. Coventry	19	7	2	10	20-22	23
17. Queens Park	20	5	7	8	19-28	22
18. West Ham	19	4	7	8	19-27	19
19. Sheffield U.	21	5	4	12	27-37	19
20. Notts C.	19	5	3	11	20-30	18
21. Southampton	18	4	4	10	15-29	16
22. Luton	19	2	6	11	12-40	12

Bonnes bouteilles à déguster ou offrir pour les fêtes

Champagnes

Mum Cordon rouge brut, 75 cl	37.90
Moët et Chandon Impérial brut 75 cl	39.90
Millésime 1986 75 cl	63.-
Veuve Cliquot Ponsardin rosé, 1983, 75 cl	71.-



Vins rouges en coffret de 3 bouteilles

Médoc Pavillac, 7 dl	69.-
Bourgogne Beaune, 7 dl	85.-
Bordeaux, Château des Arras 7 dl	87.-

Vins blancs en coffret de 3 bouteilles

Dôle blanche, 7 dl	48.-
Bordeaux blanc, 7 dl	55.-

Demandez notre petit guide des grand vins

Grand choix de fruits hors saison tels que fraises, prunes, pruneaux, raisin et de fruits exotiques, ananas, litchis, kumquat.

printemps

Pour vous, le meilleur.

132-12600

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI

L'Office d'hébergement des demandeurs d'asile, recherche pour ses bureaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, deux

COMPTABLES

Exigences:

- certificat fédéral de capacité ou titre jugé équivalent;
- aptitude à travailler de manière indépendante;
- sens des responsabilités et de l'organisation;
- discrétion et esprit de collaboration;
- pratique comptable sur terminal informatique;
- intérêt pour les questions liées à l'accueil des étrangers.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Les offres de services manuscrites doivent être adressées à l'Office d'hébergement des demandeurs d'asile, case postale 209, 2108 Couvet, ☎ 038/63 30 20

28-502117

BERTOLUCCI
SWITZERLAND
cherche

CHEF DE PROJET-PRODUCTION

Véritable entrepreneur, il assume la responsabilité complète du lancement d'un atelier de fabrication (10 personnes à terme);

- établissement des budgets et du plan d'investissements;
- recherche et gestion des sous-traitants;
- conduite de l'atelier;
- recrutement du personnel.

Ce poste s'adresse à un candidat de très bon niveau technique, possédant une solide expérience dans l'horlogerie ou la micromécanique.

Le candidat possède surtout des qualités humaines et l'envergure pour conduire un projet industriel extrêmement ambitieux.

Faire offres détaillées à:

Bertolucci SA
Fabrique d'horlogerie
57, route Principale
2533 Evilard

6-1180

DIVERS

Ing.dipl. FUST

Profitez!

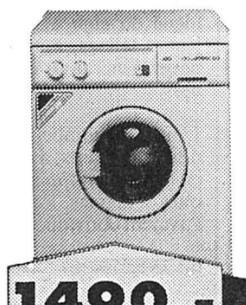
Lave-linge automatique AEG Lavamat 528
• Capacité 5 kg • Programme court • Libre choix de la température • H 85, L 60, P 60 cm.
Location 63.-/m. abonnement-service incl.

Séchoir Miele T 453 C
• Séchoir à condensation entièrement électronique avec refroidissement de l'air
• Choix du programme par bouton unique
• 9 degrés et temps de séchage

Location 92.-/m. abonn.-serv. incl.



2190.-



1490.-



998.-

Lave-vaisselle Bauknecht GSF 2152
• 12 couverts standard
• 5 programmes de lavage, dont un écologique
• H 85, L 60, P 60 cm.

Location 42.-/m. abonn.-serv. incl.



Aspirateur Electrolux 1865
• Puissance 1100 W
• réglage électronique de la force d'aspiration, accessoires intégrés
ou paiement par acomptes

260.-



895.-

Location 38.-/m. abonn.-serv. incl.

Congélateur-armoire Bosch GSL 2113
• Contenance 171 l
• Consommation d'électricité: 0,95 kWh/24 h.
• H126, L 66, P 66 cm.



299.-

Réfrigérateur Bosch KTF 1412
• Réfrigérateur indépendant de 135 l, dont 6 l pour la congélation.
• Dégivrage automatique
• H 85, L 50, P 60 cm

Location 13.-/m. abonn.-serv. incl.

• Durée de loc. min. 6 m./droit d'achat
• Toutes les marques en stock
• Modèles d'occasion et d'exposition
• Garantie du prix le plus bas!
Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo
Bienna, rue Centrale 36
Neuchâtel, rue des Terreaux 5

039 26 68 65
032 22 85 25
038 25 51 51

Marin, Marin-Centre
Réparation rapide toutes marques
Service de commande par téléphone

038 33 48 48
021 311 13 01
021 312 33 37

05-2569-110/4x4

L'Impartial

Noël

Délais pour la remise des annonces

Editions du:

Mardi 24 décembre 1991:

Vendredi 20 décembre à 10 heures

Vendredi 27 décembre 1991:

Lundi 23 décembre à 10 heures

Samedi 28 décembre 1991:

Mardi 24 décembre à 10 heures

Lundi 30 décembre 1991:

Mardi 24 décembre à 10 heures

Les ordres qui parviendraient après ce délai seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution. Nous remercions notre clientèle de sa compréhension et lui souhaitons de bonnes Fêtes de fin d'année.

Avis mortuaires

Les adresser à la rédaction en mentionnant clairement et visiblement sur les envois:

Avis mortuaire urgent

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
☎ 039/210 410
Téléfax 039/28 48 63

Le Locle
Rue du Pont 8
Case postale 151
☎ 039/31 14 42
Téléfax 039/31 50 42

132-12536

Football - LNA/LNB: le calendrier du tour de promotion-relégation est connu

Le FCC ouvre à Bulle

Le sort en a décidé: c'est à Bulle que le FCC entamera son tour de promotion-relégation. Une entrée en matière qui pourrait servir de rampe de lancement à un parcours qui aurait pu être plus sinueux encore pour les gars de Roger Läubli.

GRUPE 2

DIMANCHE 1.3.92.

Lucerne - Granges
Bulle - La Chaux-de-Fonds
Schaffhouse - Coire
Chiasso - Wettingen

DIMANCHE 8.3.92

Coire - Bulle
La Chaux-de-Fonds - Schaffhouse
Granges - Chiasso
Wettingen - Lucerne

DIMANCHE 15.3.92

Lucerne - Coire
Bulle - Wettingen
Schaffhouse - Granges
Chiasso - La Chaux-de-Fonds

DIMANCHE 22.3.92

La Chaux-de-Fonds - Lucerne
Coire - Chiasso
Wettingen - Schaffhouse
Granges - Bulle

DIMANCHE 4.4.92

Lucerne - Schaffhouse
Bulle - Chiasso
Granges - La Chaux-de-Fonds
Wettingen - Coire

MERCREDI 8.4.92

Schaffhouse - Bulle
Chiasso - Lucerne
Coire - Granges
La Chaux-de-Fonds - Wettingen

SAMEDI 11.4.92

Lucerne - Bulle
Chiasso - Schaffhouse
La Chaux-de-Fonds - Coire
Wettingen - Granges

LUNDI 20.4.92

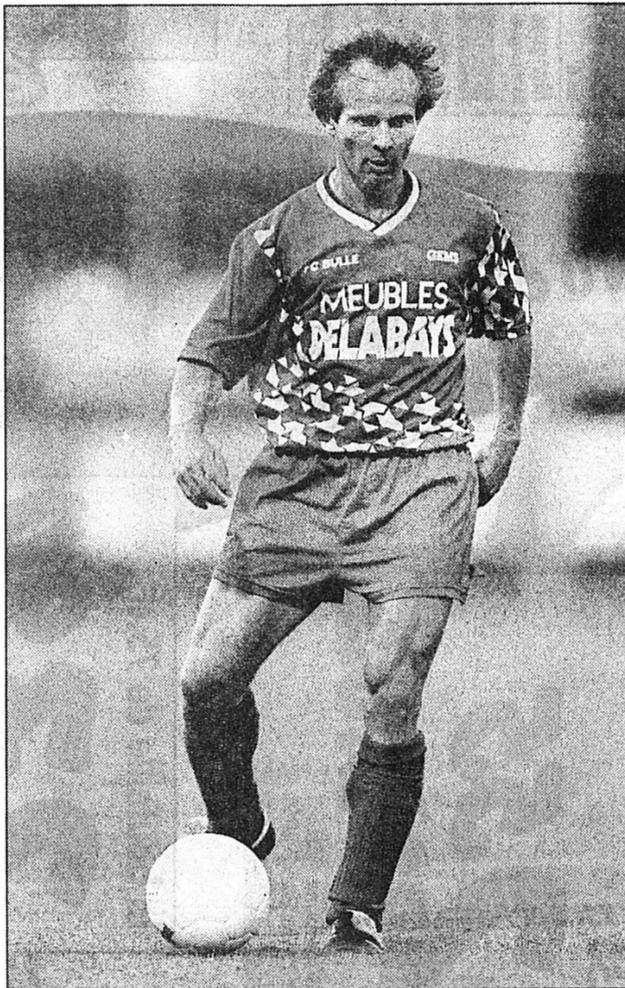
Bulle - Lucerne
Schaffhouse - Chiasso
Coire - La Chaux-de-Fonds
Granges - Wettingen

SAMEDI 25.4.92

Bulle - Schaffhouse
Lucerne - Chiasso
Granges - Coire
Wettingen - La Chaux-de-Fonds

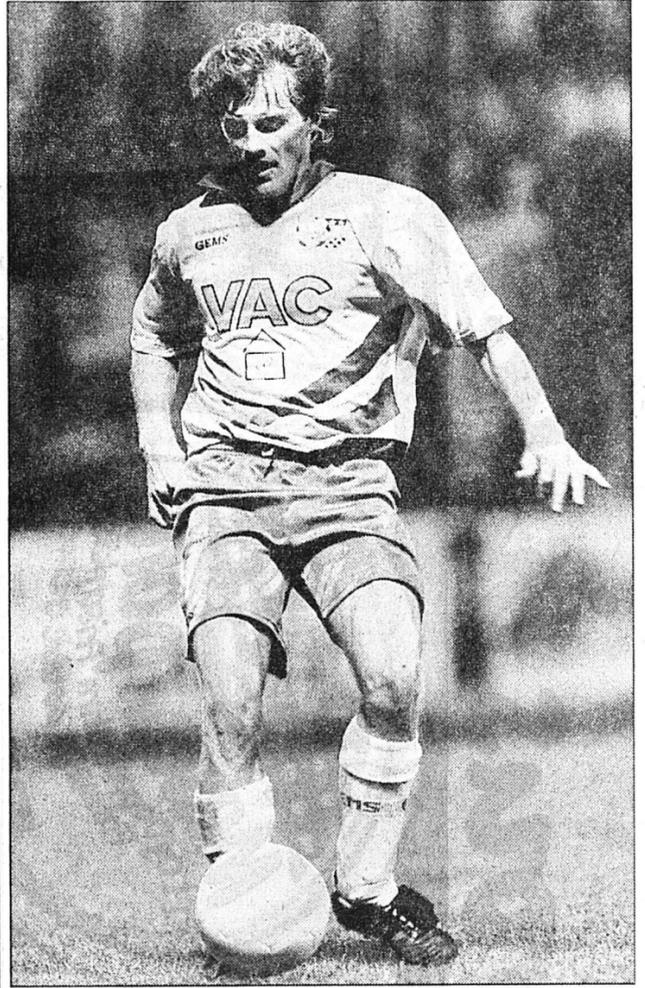
SAMEDI 2.5.92

Schaffhouse - Lucerne
Chiasso - Bulle
La Chaux-de-Fonds - Granges
Coire - Wettingen



Bela Bodonyi - Sandor Kincses

Retrouvailles le 1er mars prochain à Bulle.



(Lafargue - Impar-Galley)

GRUPE 1

DIMANCHE 1.3.92

Malley - Bellinzone
Bâle - Yverdon
Locarno - Aarau
Baden - Lugano

DIMANCHE 8.3.92

Aarau - Bâle
Yverdon - Locarno
Bellinzone - Baden
Lugano - Malley

DIMANCHE 15.3.92

Malley - Aarau
Bâle - Lugano
Locarno - Bellinzone
Baden - Yverdon

DIMANCHE 22.3.92

Yverdon - Malley
Aarau - Baden
Lugano - Locarno
Bellinzone - Bâle

DIMANCHE 4.4.92

Malley - Locarno
Bâle - Baden
Bellinzone - Yverdon
Lugano - Aarau

MERCREDI 8.4.92

Locarno - Bâle
Baden - Malley
Aarau - Bellinzone
Yverdon - Lugano

SAMEDI 11.4.92

Malley - Bâle
Baden - Locarno
Yverdon - Aarau
Bellinzone - Lugano

LUNDI 20.4.92

Bâle - Malley
Locarno - Baden
Aarau - Yverdon
Lugano - Bellinzone

SAMEDI 25.4.92

Bâle - Locarno
Malley - Baden
Bellinzone - Aarau
Lugano - Yverdon

SAMEDI 2.5.92

Locarno - Malley
Baden - Bâle
Yverdon - Bellinzone
Aarau - Lugano

SAMEDI 9.5.92

Malley - Yverdon
Baden - Aarau
Locarno - Lugano
Bâle - Bellinzone

SAMEDI 16.5.92

Aarau - Malley
Lugano - Bâle
Bellinzone - Locarno
Yverdon - Baden

SAMEDI 23.5.92

Bâle - Aarau
Locarno - Yverdon
Baden - Bellinzone
Malley - Lugano

SAMEDI 30.5.92

Bellinzone - Malley
Yverdon - Bâle
Aarau - Locarno
Lugano - Baden

Une offre pour Abdul-Jabbar - L'ex-joueur des Los-Angeles Lakers, Karim Abdul-Jabbar, qui avait annoncé qu'il pourrait reprendre du service pour aider à financer avec ses gains la lutte contre le sida, a reçu une offre pour jouer avec le club des Rockford Lightnings. (si)

Tennis de table

Importante victoire

A l'occasion du sixième tour de LNC, le CTT Eclair, s'est rendu ce week-end à Aarberg. Face à la phalange locale, seconde au classement, la tâche des Chaux-de-Fonniers, leaders du championnat, fut loin d'être aisée.

Très serrée, cette rencontre ne se joua ainsi que lors du dernier match. En effet, à un tour de la fin, Argoviens et Chaux-de-Fonniers étaient toujours à égalité.

Heureusement, les joueurs du CTT Eclair surent conserver leurs nerfs et remportèrent la partie 6-4. Du coup, cette importante victoire leur permet de consolider leur position en tête du classement.

Les pongistes chaux-de-fonniers peuvent donc aborder avec confiance leur prochaine échéance, demain (20 h) au Collège des Endroits, face à Thoune. (Imp)

PMUR

Cet après-midi (15 h 15) à Vincennes, Prix de Belfort (trot attelé, 2650 mètres).

Les partants: 1. «Ursy Magny». 2. «Una Gang». 3. «Urfa Heureuse». 4. «Urasie du Canisy». 5. «Ustang de Mai». 6. «Ut Du Rieux». 7. «Un sept Juin». 8. «Ursita». 9. «Ultima d'Atout». 10. «Ultra d'Ombree». 11. «Urosis». 12. «Ugano De Gee». 13. «Utile du Bourg». 14. «Ukilou». 15. «Un Fan D'Aunou». 16. «Uhan des Braches». 17. «Uroldo». 18. «Ull». 19. «Une de Simardiére». 20. «Ulster du Cadran».

Notre sélection: 15 - 18 - 9 - 2 - 20. (Imp)

TV-SPORTS

A2
15.15 Tiercé.
FR3
13.00 Sports 3 images.
TVE
14.00 Barcelone olympique.
EUROSPORTS
14.00 Football. Coupe du monde féminine.
16.00 Tennis.
18.00 Hippisme.
19.30 Rallye Paris-Dakar. Les meilleurs moments des précédentes éditions.
20.00 Basketball.
22.00 Football. Euro 92.

Le «Superdome» de La Nouvelle-Orléans accueillera-t-il la Coupe du monde 1994?

Une place dans l'histoire

Un stade gigantesque recouvert d'une calotte de quatre hectares pesant 18.000 tonnes, 73.000 places assises, 1500 projecteurs, 32 escaliers mécaniques, 44 buvettes, 2 restaurants pour une facture de 163 millions de dollars! Voici en quelques chiffres le «Superdome» de la Nouvelle-Orléans.

Cette gigantesque arène aux lignes futuristes, née en 1975, espère devenir le site historique du premier match en salle de la Coupe du monde.

DU GAZON NATUREL

Le «Superdome», un des deux candidats - avec le «Silverdo-

me» de Detroit - proposant un stade couvert pour l'édition 1994, doit toutefois répondre à une exigence de la Fédération internationale (FIFA): offrir une surface en gazon naturel pendant un mois, dans un lieu privé de lumière naturelle.

EXPÉRIENCE À L'APPUI

«J'affirme qu'il est possible de maintenir un gazon de qualité pendant une trentaine de jours» estime James B. Heard, professeur de l'Université de Texas A/M, chargé d'une expérience en juillet dernier par la Fondation des sports de la ville.

«Nous avons transplanté,

puis cultivé, sur une surface de 185 m², des dalles entières d'herbes munies de racines d'au moins dix centimètres. Ces dalles ont été accolées les unes aux autres pour former une pelouse continue» explique le professeur.

DOSAGE PRÉCIS

«Placées sur une plate-forme spécialement étudiée pour une irrigation et un drainage idéaux, toutes les touffes d'herbe ont été «arrimées» sur les mailles d'une matrice, où elles pouvaient accrocher leurs racines croissantes, en devenir ainsi solidaires et se stabiliser» précise-t-il.

«Enfin, nous avons également dû étudier et doser très précisément la lumière artificielle du dôme, ainsi que sa température et son degré d'humidité. Une expérience qui s'est avérée concluante» indique M. Heard.

LOURDE FACTURE

Quant à la facture, elle s'annonce très lourde, mais n'inquiète pas les organisateurs. «Le coût de l'opération devrait avoisiner le million de dollars, confie Mike Millay, directeur exécutif de la Fondation. Une somme considérable, mais qui paraît raisonnable par rapport aux re-

tombées économiques à court et moyen termes, pour la ville et ses environs.»

PUBLICITÉ MONDIALE

«Nous estimons que la série de matches d'une poule qualificative injecterait 150 millions de dollars dans l'économie locale en logements, repas, visites, achats divers. Et puis, quelle publicité mondiale pour notre ville! A long terme, cela pourrait s'avérer plus payant encore» conclut Mike Millay.

Reste à convaincre la FIFA, à travers les organisateurs américains, qui annonceront en mars la liste des douze stades retenus pour la phase finale. (si)

Coop vous informe:

Les nouveautés Coop:
Teletext page 210
Videotex *7575 #

- Bouquet de Noël** 14.90
- Prix choc**
- Serviettes en papier «Contessa»** -30
p. ex.: 41 x 41 cm, en couleurs, le paquet de 28 serviettes au lieu de 1.80 1.50 de moins
- Seulement jeudi, vendredi et samedi du 19 au 21. 12. 1991**
- Endives belges** 1.60
le sachet de 500 g
- Coop hits hebdo du 18 au 24. 12. 1991**
- Pommes chips Zweifel, emballage familial** 4.50
nature 300 g ou au paprika 280 g 3.95
- Carahutes Sun Ray*** 1.50
grillées et salées, la boîte de 200 g 1.90
- Riz Uncle Ben's** 5.80
2 x 900 g duo 6.80
- Riz sauvage Uncle Ben's** 5.80
2 x 200 g duo 6.80
- Sweet Corn Midi** 2.60
3 boîtes de 340 g, poids égoutté 285 g 3.90
- Les boîtes de conserve de légumes Midi de 425 g, petits pois fins/carottes, petits pois fins, haricots fins, choix de légumes** -50
p. ex.: haricots verts fins Midi, la boîte de 425 g, poids égoutté 210 g 2.90 1.70 de moins
- Champignons de Paris** 1.50
la boîte de 365 g, poids égoutté 227 g 1.80
- Vianes des Grisons** 5.70
en vrac ou préemballée, les 100 g 6.95
- Jambon roulé Quick** 23.-
le kg 28.-
- Palette Quick** 21.-
le kg 28.-
- Salami Tipo Milano** 2.60
entier, à la coupe, les 100 g 3.80
- Salami Nostrano** 2.60
entier, à la coupe, les 100 g 3.80
- Saumon fumé de l'Atlantique, Norvège*** 5.40
pré-tranché, fumé en Suisse barquette de 120 g env., les 100 g 6.90
- Tomme J.L. nature** 2.50
Fromage à pâte molle, 2 x 100 g 3.80
- Tourte glacée Gold Star, vanille avec gousse/Noisette avec éclats de noisettes** 8.90
la tourte de 480 g 12.50
- Vacherin glacé Gold Star vanille-fraise** 11.90
la tourte de 1100 g 14.90
- Bûche Viennoise Vanille Lusso-Eldorado** 4.70
la bûche de 600 ml 6.80
- Nectar d'orange Mondial** 1.30
avec 60% de pulpe, la bouteille de 1 litre (+ consigne) 2.80



les deux
17.50
Kodacolor Gold 100 135/36
Kodacolor Gold 200 135/36.
Les deux 13.-

2 x 36 EXP.

KODAK GOLDCOLOR 35 mm 2 PACK

Color Print Film

Dans les Centres Coop et les Grands Magasins Coop.



Mascarpone
250g Doppelrahm Frischkäse
Fromage double crème

250 g
2.55
~~3.65~~
*Mascarpone suisse du 18 au 24. 12. 1991

la bouteille de 75 cl
27.90
~~34.90~~
*Champagne Pommery, brut. du 18 au 24. 12. 1991
Disponible dans les Centres Coop.

2 x 210 g
5.30
~~7.60~~
*Croissants au jambon Gold Star, duo du 18 au 24. 12. 1991

- Coop hits hebdo du 18 au 24. 12. 1991**
- Château de Cardaillan rouge 1988/89*** 9.90
a. c. Graves, la bouteille de 75 cl 12.50
*Disponible dans les Centres Coop
 - Rioja Reserva DO 1985*** «Marqués de Cirta», la bouteille de 75 cl 8.40
*Disponible dans les Centres Coop
 - Ananas du Ghana** 3.90
5.50
 - Avocats d'Israël** 1.90-1.90
l'avocat 2.40
 - Kiwis de Nouvelle-Zélande** 1.90
les 6 2.90
 - Mangues** 1.60
la mangue 1.40
les 100 g 1.40
 - Articles de toilette**
 - Dentifrice Dentagard aux herbes** 5.50
duo 6.60
2 x 100 g
 - Eau dentaire au fluor ACT, menthe** 5.90
le flacon de 500 ml 7.40
 - Shampooing Pantène Plus** 8.50
duo 11.50
2 sortes, 2 x 200 g



Avec Coop vous économisez cette semaine 20,8%

Dans cette annonce, l'ensemble des promotions signalées par un astérisque représente une réduction de 20,8%.

Prix normal Fr. 242.35
Prix promotionnel Fr. 191.95
Vous économisez Fr. 50.40

Coop

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Le Locle

L'exécutif a dit son dernier mot

Les 18 et 19 janvier prochain, les Loclois se prononceront sur l'initiative lancée par Droit de parole, «Pour des conseillers communaux à temps partiel». Hier matin, l'exécutif in corpore a présenté une brochure résumant les enjeux et arguments, que chaque citoyen recevra avec sa carte de vote.

Page 22

Police de la ville de Neuchâtel

Deux adjudants

Le Conseil communal de Neuchâtel a renoncé hier à nommer un officier responsable des services généraux de la police de la Ville. Deux adjudants dirigeront séparément le service exécutif et le service administratif à partir du 1er janvier.

Page 26

Bienne

Le Conservatoire sauvé

Le Grand Conseil bernois a renoncé hier, par 108 voix contre 36, à fermer les classes professionnelles du Conservatoire de Bienne, comme le proposait l'exécutif dans le cadre des mesures d'économies 1993-1996.

Page 29



Météo:

Ciel le plus souvent très nuageux avec précipitations. Limite de la neige à 1700 m.

Demain:

Temps variable avec alternance d'éclaircies et de précipitations. Plus froid vendredi.

Lac des Brenets
749,45 mLac de Neuchâtel
428,98 m

Fête à souhaiter jeudi 19 décembre: NÉMÈSE

6°
Lever: 8 h 13
Coucher: 16 h 440°
Lever: 14 h 01
Coucher: 6 h 01Neige
1700 m

L'Impartial

La promotion économique neuchâteloise dans la pratique

Au-delà des préjugés...

Depuis sa création en 1978, la promotion économique du canton de Neuchâtel a favorisé l'implantation, la création ou le développement de 215 projets industriels, dont 144 purement neuchâtelois! Une réalité de fait peu connue par le grand public, voire les milieux économiques. Nous avons parlé pratique avec Francis Sermet, le délégué aux questions économiques.



UCAR à La Chaux-de-Fonds

Un succès d'implantation par la promotion économique qui dure.

(Gerber-a)

Rappel nécessaire, la promotion économique repose sur une loi cantonale d'octobre 1978, promulguée suite au fameux arrêté fédéral «Bonny» instituant une aide financière en faveur des régions dont l'économie est menacée. Un arrêté qui prendra fin en 1994 et qui a fort peu de chance d'être reconduit...

Afin de redresser l'économie neuchâteloise, profondément sinistrée après la crise horlogère de 1976-77, les mesures internes ne pouvaient seules suffire à combler les disparités d'entreprises et la mise en place d'une véritable diversification économique, d'où un nécessaire apport extérieur.

Pour créer de nouveaux emplois et préparer les bases d'une économie solide et porteuse d'avenir, on est allé chercher à l'étranger des entrepreneurs qui ont amené avec eux un nouvel état d'esprit et de nouvelles technologies.

TISSU INDUSTRIEL

«Nous avons recherché avant tout des entreprises industrielles, plutôt que des sociétés de services, dans l'idée de recréer un véritable tissu industriel dans une région à la vocation fortement marquée et disposant d'une main-d'œuvre qualifiée tout à fait intéressante», explique Francis Sermet. «Par ail-

leurs, l'industrie nécessite des investissements beaucoup plus élevés que les services et induit aussi le bon fonctionnement et le développement du tertiaire dont l'existence dépend justement de l'industrie».

En Suisse et en Europe, cantons ou Etats cherchent à attirer les investisseurs étrangers par des moyens identiques: facilités d'établissement, permis de travail, prêts et cautions, allègements fiscaux. Neuchâtel ne fait pas autrement.

CAUTIONS

«Quelles que soient nos qualités, nous devons avant tout être compétitifs. Pour cela, nous cautionnons jusqu'à concurrence d'un tiers du coût total du projet les nouveaux investisse-

ments (terrains, bâtiments, machines, brevets, frais de démarrage), à l'exclusion du fonds de roulement de la société et de ses frais de recherche et développement», précise M. Sermet.

Les engagements financiers sont possibles grâce à un fonds spécial et aux annuités budgétaires accordés au service. En fait, la promotion économique ne sort pas d'argent, mais donne une garantie à la banque prêteuse, caution qui n'est réalisée que si l'entreprise fait faillite et après la vente de ses actifs. Les cas d'échecs sont rares. Ces cautions ont une durée maximum de dix ans.

Du point de vue fiscal, l'Etat peut renoncer à prélever l'impôt légal en accordant un allègement fiscal exclusivement sur le

bénéfice de la société et pendant une période limitée à dix ans.

AUX NEUCHÂTELOIS

Les mesures fiscales appliquées ne sont pas décisives dans le choix d'établissement d'une société étrangère, mais il faut par contre savoir que l'ensemble des dispositions ci-dessus sont applicables à toute entreprise industrielle neuchâteloise qui développe un nouveau secteur ou est créée de toute pièce!

La promotion économique engage environ cinq millions de francs par an, alors que le produit des impôts des entreprises soutenues est de 15 millions... Il n'est pas besoin d'être économiste pour mesurer le rôle que joue ce service aujourd'hui.

M.S.

REGARD

Promotion bien ordonnée

Promotion bien ordonnée commence par soi-même, les Neuchâtelois l'ont compris depuis fort longtemps puisque ce sont en fin de compte des entreprises du cru qui ont retiré le plus de bénéfice des lois votées dans un but de relance économique. Ce qui ne doit pas nous faire oublier que, dans la tradition industrielle suisse, les apports de l'extérieur ont toujours été importants, même si aujourd'hui de grands groupes helvétiques s'expatrient aussi, pour des raisons fiscales et d'accès aux marchés essentiellement.

Nous vivons à l'heure de la mondialisation des affaires, une réalité qui accroît le chevauchement des produits et qui privilégie, à qualité égale, celui qui offre le meilleur prix. La provenance joue un rôle désormais secondaire. La qualité se mesure en termes globaux comprenant bienfaisance du produit, respect des délais et conditions de livraison, service après-vente, prix et confiance réciproque entre client et fournisseur. Dans ce contexte, le label «suisse» ne fait plus seul la synthèse de ces éléments majeurs, selon les industriels helvétiques eux-mêmes. Mais, paradoxalement, la Suisse offre encore, dans la pratique, un terrain favorable aux investisseurs étrangers dont l'esprit d'entreprise laisse songeur en cette période où inflation et frais financiers démesurés brisent tout velléité d'entreprendre chez les «nationaux».

Mario SESSA

Réseau de liaisons cyclables au Parlement jurassien

Le peuple se prononcera

Près de deux ans et quatre mois après le dépôt de l'initiative cantonale «Place au vélo», le législatif jurassien s'est enfin prononcé en opposant à l'initiative, le contre-projet gouvernemental sans entrer en matière sur l'initiative elle-même, le délai constitutionnel de deux ans étant dépassé. Si les initiateurs ne retirent pas leur initiative, le peuple devra se prononcer l'an prochain simultanément sur celle-ci et sur le contre-projet.

On peut dire que les cyclistes jurassiens ont eu beaucoup de patience jusqu'à maintenant. Ne possédant pas le «sésame» des

automobilistes devant lesquels on déroule des rubans de bitume à la vitesse grand «V», ceux-ci attendent depuis dix ans qu'on se préoccupe de leur sécurité.

En 1984 déjà, une motion acceptée à l'unanimité, était déposée devant le Parlement afin que soit affecté un montant au budget pour la réalisation de liaisons cyclables. De nombreuses interventions ont succédé à cette motion restée lettre morte, poussant un groupe de citoyens à déposer finalement une initiative cantonale munie de 2000 signatures récoltées en deux mois seulement. Déposée en septem-

bre 1989, cette initiative était finalement traitée hier devant le Parlement jurassien avec près de quatre mois de retard.

TROP CONTRAIGNANTE

Jugeant l'initiative trop contraignante: affectation de 650.000 francs par an durant 10 ans pour les liaisons cyclables, bandes cyclables exclues... les députés jurassiens ont préféré le contre-projet du gouvernement. Celui-ci prévoit une loi dont le contenu répond à l'essentiel des exigences de l'initiative. Le contre-projet précise que les bandes cyclables ne sont pas exclues en tant que liaisons cyclables

lorsque des solutions «en site propre» ne peuvent se justifier. Par ailleurs, il préconise un crédit de 6,5 millions de francs affectés à la réalisation des étapes prioritaires pour les dix ans qui suivront l'adoption de la loi. Il y a de fortes chances que les initiateurs retirent finalement leur initiative. Ainsi le peuple n'aura pas à se prononcer et le Gouvernement devra soumettre rapidement au Parlement les dispositions légales visant à enfin doter le Jura d'un réseau de liaisons cyclables digne de ce nom.

Gybi

● Lire aussi en page 31

Le pillage des Océans

OUVERT SUR...
l'environnement, page 36

Au Conseil général de La Sagne

Taxe d'épuration et budget acceptés

Ultime séance de l'année au Conseil général de La Sagne, hier soir. Au menu du législatif, présidé par M. André Botteron, un ordre du jour copieux avec une douzaine de points.

Parmi ceux-ci, l'instauration d'une taxe d'épuration, acceptée sans opposition, une modification de l'arrêté sur les contributions en matière d'enseignement, approuvée par 16 voix sans opposition, l'adhésion à la Fondation pour l'aide, les soins et l'action sociale à domicile, acceptée sans opposition et surtout le budget pour 1992, voté par 16 voix et sans opposition.

Mis à part ces points importants, le législatif a encore nommé Christian Hermann (rad) à la Commission financière et Jean-Pierre Ischer (rad) à la Commission des agrégations. Et puis, suite aux travaux de correction de la voie des Chemins de fer neuchâtois entre Le Communet et La Corbatière, la commune de La Sagne cédera aux CMN une surface de 38 mètres carrés dont le prix de vente a été fixé à 2 francs le mètre carré! Enfin, l'élargissement et une modification de l'implantation

de la route du Coin ont conduit les autorités communales à acheter à M. Robert Chappuis, une parcelle de 112 mètres carrés au prix de 12 francs le mètre carré. Ici, les radicaux et les libéraux ont accepté cet achat, alors que le groupe socialiste s'est abstenu.

ÉPURATION: 10% DE L'IMPÔT

Après la saison 1991 des travaux de construction du réseau d'égoûts et du raccordement du 56% des immeubles, il est temps pour le Conseil communal d'instaurer une taxe d'épuration. Cette taxe, qui a fait l'objet d'une longue discussion, a finalement été acceptée, mais les conseillers généraux ont demandé une modification de l'arrêté. C'est ainsi que les Sagnards payeront 10% du bordereau de leur impôt, mais jusqu'au 60% au maximum de la charge.

De plus, les propriétaires des immeubles raccordés payeront une taxe de 90 centimes par mètre cube d'eau consommée.

UN DÉFICIT DE 242.800 FRANCS

Le budget qui prévoit un déficit de 242.800 francs a été accepté, mais non sans peine. Radicaux, libéraux et socialistes ne sont pas satisfaits de voir les finances de La Sagne dans les chiffres rouges. Et une fois de plus, on



La station d'épuration de La Sagne

Plus de la moitié des immeubles situés dans le périmètre du plan d'égoûts sont reliés; il est temps de passer à la taxe. (Photo Henry)

parla de la péréquation financière intercommunale, refusée par le peuple au mois de décembre 1983 pour un millier de voix. L'évolution du budget fut discutée rubrique par rubrique.

Dans un premier temps, on peut dire que l'augmentation des recettes prévue tient essentiellement à une rentrée fiscale plus importante et à la nouvelle taxe d'épuration. Quant à l'aug-

mentation des dépenses, il faut la chercher dans l'augmentation des salaires et des charges toujours importantes imposées par l'État.

RD

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain PORTNER
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Les Planchettes Oui au budget!

Dans sa séance ordinaire de mardi dernier, le législatif planchottier a adopté à l'unanimité le budget pour 1992, qui laisse présumer un déficit de près de 60.000 francs. Par ailleurs, il a accepté d'adhérer à la Fondation pour l'aide, les soins et l'action sociale à domicile des Montagnes neuchâtoises. En revanche, il a refusé d'adhérer à l'Office du tourisme des Montagnes neuchâtoises. Pour clore, il a approuvé la motion déposée par deux conseillers généraux visant à permettre à l'exécutif de représenter prochainement le projet d'achat d'un terrain à bâtir. Ce crédit avait été refusé lors de la dernière séance. (yb)

Une Association pour «L'Atelier»

«L'Atelier» c'est l'«antibut». Pas un centre culturel. Des spectacles? «L'Atelier» en propose, soit, mais ce sont des productions maison. Ici, pas de consommation. Les créateurs - de l'imagination à revendre - engagés, depuis quelques saisons, dans différentes disciplines, théâtre, arts plastiques, viennent de se grouper en association, au sens des articles 60 et suivants du CCS. L'Association a pour but de permettre à chacun, amateur ou professionnel, néophyte ou avancé de découvrir, développer, pratiquer, une activité créatrice. Contact: Claude Moullet, place du Marché 6. (DdC)

AGENDA

Tony signe Monjang
Tony Marchand, notre dessinateur, dédicacera sa bande dessinée «Monjang», à la librairie Apostrophe, rue du 1er-Mars 4, lors de l'ouverture nocturne de vendredi 20 décembre, de 17 à 21 h. (Imp)

Brocante de Noël

Pour permettre d'offrir des cadeaux originaux, sept marchands ou amateurs brocanteurs et chineurs de la région s'unissent et tiendront un marché particulier à la Halle aux enchères, vendredi 20 décembre de 14 à 22 h et samedi 21 décembre de 10 h à 17 h: bibelots, petit mobilier, cartes postales, bijoux, etc. (Imp)

La Chorale Numa-Droz en fête

Les notes du 10e anniversaire

La Chorale Numa-Droz fête le 10e anniversaire de sa fondation. Un cycle de concerts, étalés de Noël à la Schubertiade de septembre prochain, marquera l'étape.

Depuis le jour où, installée sur un camion à la Fête de mai, la Chorale Numa-Droz a fait entendre sa voix pour la première fois, que de chemin parcouru! Depuis lors, en toutes circonstances, la jeune formation, ses solistes, ont dispensé la bonne chanson sous la baguette exigeante de l'initiateur Gérald Bringolf. La Chorale Numa-Droz, suivie dans sa démarche par d'autres maîtres de musique, illustre la renaissance du chant à l'école.

En l'année du 10e anniversaire, les choristes prennent un

léger virage et introduisent dans la programmation, aux côtés des pages qui les ont révélés, des partitions du répertoire classique, tels la Messe basse de Fauré, l'Ave Maria op. 12 de Brahms. Parmi les projets, un concert extraordinaire avec un chœur invité, une petite tournée en Suisse romande.

Le premier concert du 10e anniversaire aura lieu samedi 21 décembre. Au programme Kyrie, Benedictus, Agnus de la Messe basse de Fauré, des Noël anciens, tessinois, bretons, une antienne grégorienne. Au violon Françoise Jaquet, à l'orgue Simone Monot. D. de C.

● *Chapelle catholique chrétienne (rue de la Chapelle) samedi 21 décembre, 20 h.*



La répétition Avec Fauré dans les tons classiques. (Impar Gerber)

Sonnent les cloches!

Du 22 au 25 décembre prochains, les cloches des temples annonceront Noël selon l'horaire suivant: Grand Temple, 24 et 25 décembre, de 17 h 15 à 17 h 30; Temple Farel, 22 décembre de 16 h 50 à 17 h, 24 décembre de 17 h 15 à 17 h 30; Temple de l'Abeille, 22 décembre de 17 h 15 à 17 h 30, 24 décembre de 23 h 30 à 23 h 45; Temple des

Forges, 24 décembre de 17 h 15 à 17 h 30; Temple Saint Jean, 22 décembre de 16 h 45 à 17 h, 24 décembre de 22 h 45 à 23 h; Temple des Eplatures 25 décembre de 14 h 45 à 15 h.

Le 25 décembre, les cloches sonneront le matin comme un dimanche, sauf aux Eplatures, où c'est supprimé. (comm)

Braquage à la Migros du Versoix

Mardi soir, aux alentours de 18 h 20, deux hommes, dont l'un était porteur d'une arme de poing, le visage à demi dissimulé, se sont introduits dans le magasin Migros de la rue de la Balance 19. Ils s'en sont pris aux caissières, leur sommant de leur remettre le contenu de la caisse.

Devant les clients saisis de stupeur, ils ont ainsi emporté une somme évaluée à 2000 francs. Ils n'ont pu être appréhendés et se sont enfuis avec leur butin.

Ces individus correspondent au signalement suivant: 20 ans environ, 175 - 180 cm, corpulence

mince, visage allongé, teint pâle, mains fines, cheveux foncés, portait un bonnet noir, avait le visage partiellement dissimulé avec une écharpe noire et était muni d'une arme de poing noire également; 20 ans environ, 165 cm, corpulence mince, cheveux châtain clair, portait un manteau clair et un bonnet foncé, avait le visage partiellement dissimulé avec une écharpe beige, s'exprimait en français avec l'accent de la région.

Les personnes susceptibles de fournir des renseignements relatifs à cette affaire, sont priées de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 039/ 28 71 01.

AVIS URGENT



Orchidée
BOUTIQUE
CUIRS
ET LAINES
CADEAUX
Aujourd'hui:
OUVERTURE
Un apéritif vous sera servi!
Numa-Droz 4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 07 63 132-503727

NAISSANCE

Après 34 longues semaines d'attente, Alix et Aliénor Evard ont le plaisir d'annoncer la première apparition de leur petite sœur

SALOMÉ
le mardi 17 décembre, à 22 h 49
Maternité de Pourtalès à Neuchâtel
M. et Mme Boris et Pascale EVARD
Côte 7
2300 La Chaux-de-Fonds
132-503760



SOCIÉTÉS LOCALES

- **CLUB AMATEUR DE DANSE** (local: rue de la Serre 67, sous-sol). Cours pour débutants et perfectionnement me 20 h. Entraînement des membres tous les je de 19 h 30 à 22 h. Tous les ve dès 21 h, danse libre.
- **RADIOAMATEURS** Section Montagnes neuchâtoises (B.P. 58, 2301 La Chaux-de-Fonds) QSO de section: le je précédant la réunion à 19 h, sur 145,550 MHz, s22 simplex, FM. Relais «Echo», 145,225 MHz. Aujourd'hui, lors du QSO, nous vous donnerons rendez-vous pour un visu non-officiel.
- **ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)** Apéritif tous les sa au restaurant du camping, Bois du Couvent.

PUBLI-REPORTAGE

Il n'y a que **Gaille** qui m'aïlle!

3 médailles d'or:
jambon, saucisse sèche, saucisse à rôtir de porc



Pâté armagnac - Richelieu - au saumon
Terrines, saumon fumé de Norvège.
Palettes fumées, noix de jambon, boutefas, etc. Nos fondues de viandes.

MEILLEURS VŒUX

Art et artisanat russes à La Chaux-de-Fonds

Le difficile apprentissage de l'économie de marché

Si vous voyez un bus In-tourist circuler dans les rues de la ville, sachez qu'il ne s'agit ni d'un groupe folklorique, ni d'étudiants, encore moins de touristes. Ses six occupants, venus tout droit de Moscou, sont à La Chaux-de-Fonds avec un stock de marchandises. Ils font ici une expérience concrète du marché libre. Pas facile.

L'apprentissage sur le tas est parfois la meilleure école. Depuis quelques jours, des marchands moscovites, convaincus – et ils ne sont pas les seuls! – qu'il suffit de débarquer une cargaison d'objets dans le monde capitaliste pour engranger des devises, font une expérience concrète des dures lois du marché.

D'abord, ils ont été surpris par les contrôles très tatillons

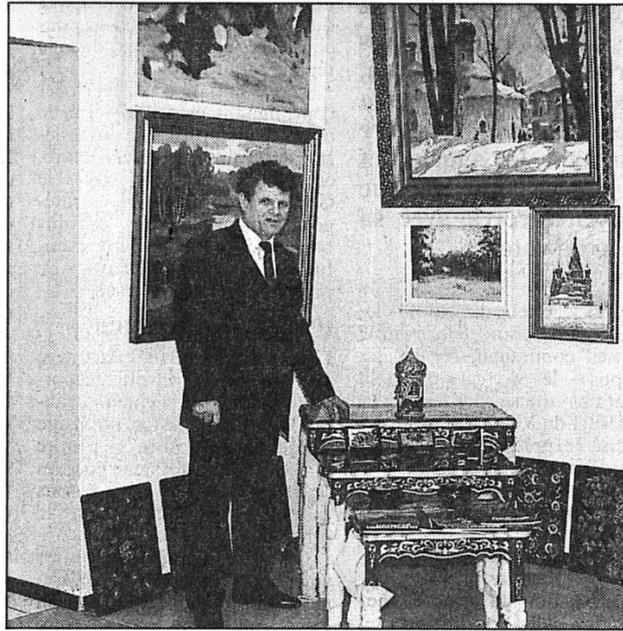
auxquels ils ont été soumis à la douane bâloise. Ensuite, installés dans les locaux mis à leur disposition, ils s'aperçoivent, avec une déception compréhensible, que les clients se font plutôt rares. Hélas pour eux, la retenue actuelle de la consommation ne les aide pas.

De plus, les très beaux objets d'artisanat qu'ils proposent ne sont plus auréolés d'exotisme, comme c'était le cas il y a quelque temps encore. Et le marché de l'art, on le sait, connaît un passage extrêmement difficile.

En outre, les œuvres d'artistes russes reçues en Europe occidentale comme pain béni voici quatre ou cinq ans, sont désormais mieux connues et soumises au goût du jour.

DES PAQUEBOTS À LA CULTURE

M. Viatcheslav Uvarov, ex-assistant de capitaine au long cours, chargé plus précisément de l'aspect culturel des voyages, a créé, il y a une année, une société regroupant quelques di-



M. Viatcheslav Uvarov, directeur
Exposition des artistes d'une société de Moscou. (Henry)

zaines d'artistes et artisans de Moscou. Il dispose dans la capitale d'un centre d'exposition permanent. «Notre organisation est petite, nous avons peu d'expérience», dit-il. Pour la première fois en Suisse, il n'en connaît pas les usages commerciaux, n'a pas de point de repère pour fixer les prix. Il est assisté d'un interprète, M. Konstantin Jiltsov. Ingénieur en mécanique, le jeune homme a effectué un stage dans l'industrie l'année dernière, à Courtelary et Delémont, où il a appris le français. Leur présence à La Chaux-de-Fonds a été conclue avec un industriel de la région, M. Claude-A. Marty, par ailleurs businessman à Moscou et à Varsovie.

De cette aventure, si les idées de M. Uvarov sur les possibilités de commercer en Suisse ne sont faiblement que confirmées par les faits, il faut cependant retenir l'importance des contacts noués. Ils pourraient être porteurs de promesses. (sg)

● Exposition d'art et artisanat russes, rue de la Paix 70.

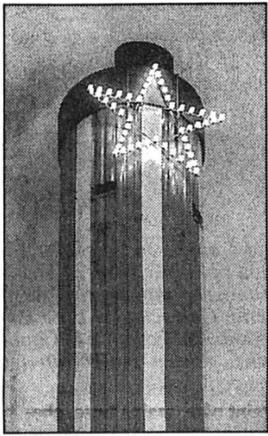
Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain PORTNER
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Une étoile à Cridor



Sur le chemin de la nativité, bergers et rois mages seront peut-être dérouterés par l'étoile plantée dans le ciel chaux-de-fonnier. Cet astre le plus haut et le plus brillant parmi les décorations de la cité a été audacieusement posé au sommet de la cheminée de Cridor par les employés qui en rêvaient depuis longtemps. C'est fait et on apprécie. (Imp-Gerber)

En colonne... par un

Hier soir entre 19 h et 20 h, le flot de voitures était ininterrompu entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Les véhicules roulaient «au pas» sur une route glissante. C'est ainsi que les chauffeurs ont mis une heure et plus pour faire ce petit trajet. Mais la prudence a certainement permis d'éviter des carambolages. (Imp)

Concert de la musique des Cadets

Etoiles de Noël

Arrivée à la fin d'une année, celle du 700e anniversaire, qui a compté bon nombre d'efforts – 80 répétitions, 20 concerts – et beaucoup de joie, la musique des Cadets a fêté Noël.

Les amis, membres d'honneur, représentants de sociétés, ont assisté nombreux au concert à la salle du Progrès. Parmi eux, MM. Michel Guyot, vice-président du comité cantonal des Musiques neuchâteloises, Armand Studer, président de l'Union des musiques locales.

Du programme, dirigé par M. Louis-Albert Brunner qui marquait son dixième anniversaire à la tête de l'ensemble, on relève le chant des «pousse-cailloux», le solo de trompette de Patrick Santschi, les «ras et les flas» des tambours. L'interprétation brillante de «Variety suite» a fait ressortir le travail consenti par les exécutants, tandis que la présentation originale de deux sous-saphones masqués a ravi l'auditoire.

Le président Rémy Campionovo a rappelé les manifestations du «700e anniversaire»

auxquelles la musique des Cadets a pris part: concerts à Polyexpo, à Fribourg, à Zoug, journée neuchâteloise à Mor-schach, Voie suisse, Orestie à Cernier, passation de l'arbalète aux Planchettes.

GRATIFICATIONS DE FIDÉLITÉ

80 répétitions, 20 concerts, 0 absence: Igor Dubois, Vincent Hirschi, Léon Leuba. 1 absence: Christelle Oberson, Isabelle Oppliger, Philippe Stengel, Pascal Stengel, Thierry Vieille. 2 à 3 absences: Christelle Bippert, Ludovic Camponovo, Christelle Cassard, Pascal Dardel, Sabine Perrenoud, Sylvia Ruchat, Gilles Thiébaud, Christian Vieille.

Ire étoile, 3 ans d'activité: Ilvio Girardi, Sébastien Malherbe, Lionel Mazzola, Guillaume Pierrehumbert, Catherine Ruchat. 2e étoile, 5 ans: Christelle Cassard, Raphaël Chappatte, Marc-Alain Groff, Sylvain Mottaz, Cyril Robert, Christophe Singelè.

Diplôme, 6 ans: Raphaël Barth, Pascal Dardel, Sabrina Rota.

1er gobelet, 7 ans: Joël Bæhler, Igor Dubois. 2e gobelet, 8 ans: Stéphane Pfister, Patrick Santschi, Patrick Thiébaud. Channe, 10 ans: Fritz Strahm. (cp)

Concert au Temple de l'Abeille

Quand chantent les voix de Sofia

Le temps n'est pas si lointain où apparaissaient, en Suisse romande, quelques tarafs roumains. Les instruments y étaient quasi rois. Depuis peu, ce sont les ensembles bulgares qui prennent la relève. La priorité revient cette fois au chant. La comparaison ne s'arrête heureusement pas là, chacun de ces deux peuples voisins offrant, à travers la diversité de son patrimoine, des particularismes fortement typés.

L'une des formations dénommées «Les grandes voix bulgares» a montré, sous la ferme et inspirée direction de Z. Mihaylov, ce dont la patrie d'Orphée était musicalement capable: des voix tout sauf neutres, dépourvues de vibrato, sachant se jouer d'intervalles très subtils, intégrant trilles et mélismes comme la chose la plus naturelle... Si l'entrée en matière peut surprendre l'auditeur non prévenu, il lui faut peu de temps pour déceler la puissante originalité d'un tel art choral. Absolument saisissant.

Que citer en priorité de ces mélodies populaires devenues

œuvres de concert par de superbes arrangements et harmonisations! La pureté de ligne et le caractère rêveur de «Polegnala e Todora» (Chant d'amour), l'alacrité de «Svatba» (Chant de noces), les vives couleurs de «Pilentez pee» (Le petit oiseau chante)? Peut-être. Ce serait pourtant oublier bien d'autres réussites. Les interventions des trois musiciens, par exemple, qui, au caval, à la gadoulka et au tamboura, apportèrent des intermèdes instrumentaux bienvenus ou soutinrent quelques solistes.

La partie réservée aux chants liturgiques orthodoxes (avec des bougies pour seul éclairage) nous plongeait dans une atmosphère de recueillement qui pouvait faire douter d'être en présence des mêmes choristes. Moment exceptionnel que celui réservé à la «Grande Litanie».

Au plaisir de l'oreille s'associait celui de l'œil. Que de riches costumes admirés de près à l'issue de la soirée. «Les dames peuvent toucher, les messieurs peuvent voir», avait annoncé avec humour Z. Mihaylov.

Un impressionnant concert de Noël auquel fut associée l'assistance dans deux chants de circonstance. J.-C.-B.

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- PHARMACIE D'OFFICE
Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- MUSIQUE
Récital Bernard Brauchli (clavicoorde)
Salle du Conservatoire
20 h 15.

DIVERS

UNIPHOT UNIPHOT



Sûr
efficace
et...

Nikon

Nikon F 601 avec zoom 35-70/3,3 Fr. 998.-

UNIPHOT UNIPHOT

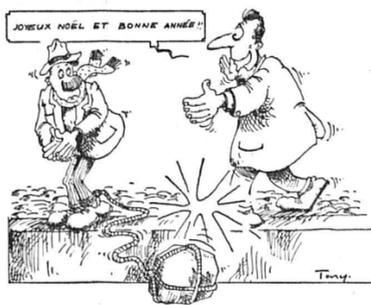
UNIPHOT AMERICAIN NEUCHÂTEL UNIPHOT GLOOR NEUCHÂTEL UNIPHOT NICOLET LA CHX-DE-FDS UNIPHOT SCHELLING FLEURIER UNIPHOT SCHNEIDER CERNIER

Dédicaces en nocturne, vendredi 20 décembre de 17 à 22 heures

TONY MARCHAND, dessinateur noir-blanc et illustrateur tout en couleur dans L'Impartial, le beau journal des jeunes de 7 à 77 ans, dédicacera son premier album BD:

MONYJANG

remarquable et prometteur à la fois,
à la librairie **APOSTROPHES**
Rue du 1er-Mars 4, 2300 La Chaux-de-Fonds



132-503234

L'annonce, reflet vivant du marché

Landi

Pour vos fêtes de fin d'année

Nous vous offrons:
3 produits suisses
de première qualité

Mousseux de cidre de pommes

Sélection classique 75 cl
Fr. 8.20 au lieu de Fr. 8.90
Sélection royale (cassis) 75 cl
Fr. 8.20 au lieu de Fr. 8.90

Jus de fruit mousseux (sans alcool)

Sélection junior 70 cl Fr. 2.95

☎ 039/26 40 66

CHOIX - CONSEILS - QUALITÉ

CENTRE UCAR

Rue des Entrepôts 19
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12669

Tiers temps: une brochure pour les électeurs

L'exécutif a dit son dernier mot

Les 18 et 19 janvier prochain, les Loclois se prononceront sur l'initiative lancée par Droit de parole, «Pour des conseillers communaux à temps partiel». Hier matin, l'exécutif in corpore a présenté une brochure résumant les enjeux et arguments, que chaque citoyen recevra avec sa carte de vote.

«Le Locle, quelle direction?» Le titre de la brochure, éditée par le Conseil communal, résume les propos – les derniers avant la votation – qui se sont tenus hier à l'Hôtel de Ville. Désormais, a précisé le président de la ville Jean-Pierre Tritten, c'est au tour des partis et du comité d'initiative de prendre le relais. L'exécutif ne veut pas être considéré comme juge et partie.

Cette brochure présente, outre la position du Conseil communal, l'avis des initiants et leurs objectifs. Brièvement: la dépolitisation de la gestion com-

munale, les élus à tiers temps se concentrant sur leur fonction politique et les chefs de service se chargeant des tâches purement administratives; des économies de charges tant salariales qu'au niveau des retraites des conseillers communaux, dont le régime serait modifié.

Cette initiative a un effet contraignant et devrait être, le cas échéant, applicable dès le début de la prochaine législature, en juillet 92. A ce sujet, le Conseil communal s'élève catégoriquement contre certains bruits faisant état d'une éventuelle démission collective. «Le problème ne se pose pas!»

UNE VILLE AFFAIBLIE

L'exécutif a ouvert les feux avec une gravité de ton qui s'accordait à celle de l'enjeu. Jean-Pierre Tritten insistait pour que chaque citoyen fasse sa propre réflexion. «Le problème posé les 18 et 19 janvier, c'est que tous ensemble, nous choissions le futur de notre ville».

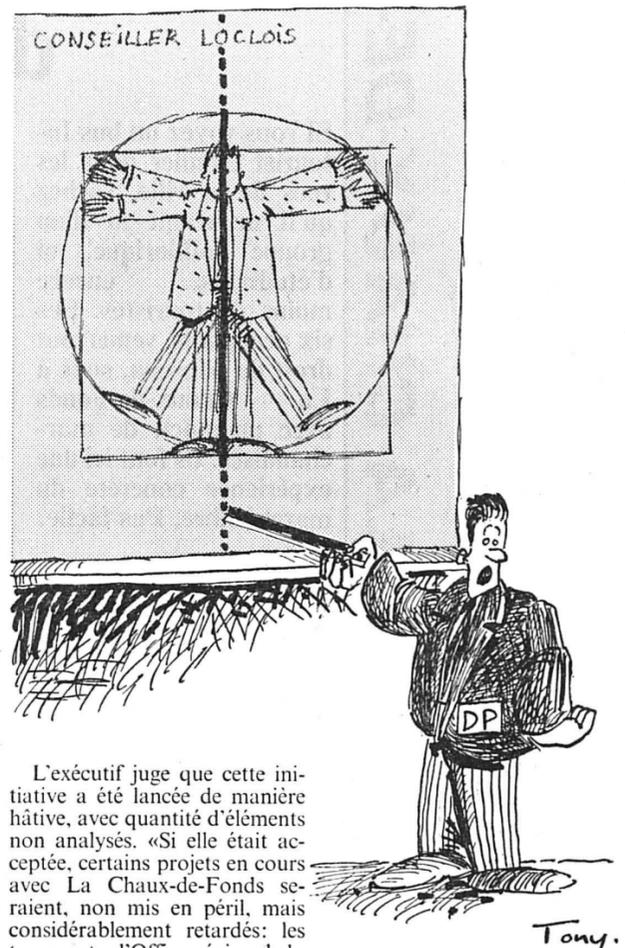
Or, «par rapport aux autres villes, il y aurait un affaiblissement considérable de la ville du Locle, qui ne pourrait plus être présente dans de nombreuses instances».

«Il y a aussi l'identité que l'extérieur nous donne, la Confédération, le canton. Sur certains dossiers, on nous consulterait différemment», ajoutait Paul Jambé.

ÉCONOMIES EN QUESTION

Sur les économies prévues par l'initiative, la brochure note que la charge financière pour cinq conseillers permanents est de 635.000 fr; le traitement de conseillers communaux à tiers temps est prévu à 344.000 fr et le traitement de trois nouveaux chefs de service, à 306.000 fr, d'où un total de 650.000 francs.

Sans compter le fonds de retraite auquel cotisent les conseillers communaux, qui ont droit à des rentes. Or, l'initiative prévoit de supprimer l'affiliation au dit fonds. Les conseillers à temps partiel seraient affiliés à la caisse de pension de l'Etat, «mais les modalités de transfert n'ont pas été traitées». Les pensions des conseillers communaux à la retraite ne sont pas en danger, mais «lorsque le fonds sera épuisé, ces pensions devront être prises sur le budget».



L'exécutif juge que cette initiative a été lancée de manière hâtive, avec quantité d'éléments non analysés. «Si elle était acceptée, certains projets en cours avec La Chaux-de-Fonds seraient, non mis en péril, mais considérablement retardés: les transports, l'Office régional du tourisme, la répartition différente des écoles de commerce.

Ainsi que des axes de collaboration intéressants au niveau transfrontalier».

CLD

● Le Conseil communal a répondu point par point à l'initiative dans son rapport au Conseil général. Ce document est à disposition des électeurs à la Chancellerie, guichet No 20, au 1er étage de l'Hôtel-de-ville.

Très partagés

La lutte risque d'être chaude. Au niveau des groupes: la gauche, ps et pop, refuse unanimement. Mais sans compter Droit de parole, initiateur, les groupes libéral-ppn et radical sont partagés. Une majorité y est favorable, indique le conseiller communal (radical) Francis Jaquet. Celui-ci a été interpellé sur sa position. «Je n'ai qu'un souci,

c'est de défendre l'intérêt général de la ville: je n'ai pas à défendre des intérêts partisans». Tout en relevant que «nos partis ont mal ressenti, avec les dernières élections, qu'on n'ait pas réussi à changer de majorité. Certains membres estiment peut-être qu'un soutien à cette initiative est un moyen de changer quelque chose en ville du Locle». (cld)

Les Diablotins de la crèche fêtent Noël

Des gosses qui ont beaucoup de vie

La crèche des Diablotins du Locle, forte d'une septantaine d'enfants de deux mois à dix ans, a présenté hier aux parents et amis son traditionnel petit spectacle de Noël. Musiques, chansons, danses, le public a pu se rendre compte de l'énorme travail – fait de patience et de volonté – accompli tout au long de l'année par la jardinière, les nurses et les stagiaires de l'établissement.

Ouf! Quel stress que d'habiller, maquiller et placer correctement les comédiens en herbe. Pourtant, lorsque la musique est partie, leur attention est immédiatement attirée par les mélodies, le rythme et les paroles. Il s'agit alors de ne pas rater une entrée.



Mimiques de gosses

Il n'y a pas d'âge pour devenir comédien.

(Favre)

de marcher au pas cadencé suscitée par des airs entraînants et de chanter de tout son cœur sa joie de vivre. Ça bouge, c'est juvénile, drôle, imprévisible et tout à la fois très touchant.

L'IMAGE DE LA MAISON

Un présentateur hors pair annonce les sketches: «Madame, et voici maintenant...»; mais où étaient donc passés les messieurs? Nul ne le sait et c'est peu importe. Car voilà qu'entrent en scène des clowns rigolos, de charmants vers de terre, des pingouins à la démarche cahotante, des esquimaux qui ont peur du grand phoque aux imposantes moustaches et des Indiens qui ont vu un bonhomme au cha-

peau pointu passer par la cheminée...

Qui est donc ce curieux personnage? Par les temps qui courent, nous ne dévoilerons pas son nom; car hier après-midi il n'a fait que passer, question d'attiser l'impatience des gosses. Secret ou pas, sa venue est prévue lors d'une de ces prochaines nuits. Alors, il suffit de jeter régulièrement un coup d'œil sur la cheminée! C'est toute la vie quotidienne de la maison qui transparaît dans ce spectacle. Il donne une excellente image de la maison, synonyme de beaucoup de fraîcheur, additionnée d'un zeste de tendresse et d'un immense amour pour les enfants. (paf)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Actions Zaton

A l'Ecole primaire...

Douze classes de l'Ecole primaire du Locle ont décidé de participer à leur manière à la campagne menée conjointement par la Fondation Sandoz et le Lion's Club en faveur du village yougoslave de Zaton. Les élèves ont confectionné divers articles et bricolages, ont rédigé des messages qu'ils feront parvenir à leurs camarades dont les fêtes de fin d'année seront ternies par ce conflit interethnique. (Imp)

... et à l'Ecole secondaire

Les élèves de la classe 4SB de l'Ecole secondaire du Locle renouvellent aujourd'hui leur action pour Zaton à l'occasion de l'ouverture nocturne des magasins. Dès 18 h, ils monteront à nouveau un stand devant la Migros et proposeront boissons et friandises. (paf)

Acte de probité

Hier matin, une personne s'est présentée au poste de la police locale du Locle avec un portemonnaie qu'elle a trouvé. Il contenait la somme de 990 fr! Si à 14 h le propriétaire n'était pas encore venu récupérer son bien, cet acte de probité est tout de même à relever; surtout par les temps qui courent... (paf)

Noël de Nivarox-FAR S.A.

Pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise Nivarox-FAR S.A. – dont le siège est au Locle avec des succursales à Saint-Imier et au Sentier VD) – ses quelque 400 employés ont fêté Noël mardi dernier à la halle Polyexpo de La Chaux-de-Fonds. Cette journée s'est déroulée en présence du directeur général Erwin Girard et de Nicolas Hayek, président de la direction du groupe SMH. L'animation musicale a été assurée par Dany. (paf)

AGENDA

Collège des Girardet Les enfants chantent

Les élèves du collège des Girardet, de la 1ère à la 4e année primaire, chanteront aujourd'hui 19 décembre dès 15 h vers la fontaine du Quartier-Neuf, puis iront chanter pour le Noël de l'hôpital. Une initiative touchante, qui se reproduit ainsi année après année. (Imp)

Bonne année... et merci!

Chaque mois de décembre, L'Impartial ouvre une rubrique qui permet à chacun d'apporter ses vœux aux autres. A l'enseigne de «Bonne année... et merci!», le journal publie les noms et adresses de ceux qui, s'adressant à tous, pensent à quelques-uns en accompagnant leur message d'une obole de 10 francs ou plus. L'intégralité des sommes ainsi recueillies est versée à des institutions d'utilité publique de la région.

Cette année, le produit de votre générosité sera réparti en parties égales entre: Société Le Dispensaire, La Chaux-de-Fonds; Crèche de l'Amitié, La Chaux-de-Fonds; Centre Les Perce-Neige, Les Hauts-Geneveys; Service d'aides familiales, La Chaux-de-Fonds; Centre social protestant, La Chaux-de-Fonds; Fondation Sandoz, Le Locle; Home Temps Présent, La Chaux-de-Fonds.

Marcelle Roulin, Raya 5, Le Locle.
Antoinette Brasey, Bournot 33, Le Locle.
Louise Maire, Monts 72, Le Locle.
Edith Egge, Fleur 5, Le Locle.
Charles Mumenthaler, Combe-Jeanerret, Le Locle.
Armand Beuchat, Jeanneret 19, Le Locle.
Walter et Jacqueline Choffet, Le Basset, La Chaux-du-Milieu.
Henry Matile, Cardamines 7, Le Locle.
Odette Lesquereux, Jaluse 24, Le Locle.
Lydia Ducommun, Malpierrez 21, Le Locle.
Eugène Matthey, Jeanneret 41, Le Locle.
Jean-Pierre et May Calame, G-Perrenoud 36, Le Locle.
Edgar et Nelly Humbert-Droz, Bournot 33, Le Locle.
Laurent Brossard, Colline 9, Le Locle.
Adolf Jossi, Concorde 5, Le Locle.

SERVICES

- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PHARMACIE D'OFFICE
Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.

NAISSANCE

ALEXANDRE

le 17 décembre 1991

est heureux de faire
le bonheur
de ses parents

Maternité de Landeyeux

Nicole et Daniel
POSSABois-Noir 22
2053 Cernier

800408-000

PUBLI-REPORTAGE

Auberge des Attis



Mme et M. Alois Garin vous signalent que l'Auberge des Attis sera fermée du lundi 23 décembre 1991 au mardi 7 janvier 1992.

Réouverture: mercredi 8 janvier 1992.

Mme et M. Alois Garin souhaitent à leur fidèle clientèle et amis de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année! Entre Les Ponts-de-Martel et La Tourne, à mi-chemin, se trouve l'Auberge des Attis à Brot-Plamboz. ☎ 039/37 16 40

132-12837

12856 BOÎTES DE CHOCOLATS,
12398 T-SHIRTS, 16034 BOUQUINS,
2350 PELUCHES...

J'ACHETE AU LOCLE

CE SOIR, NOCTURNE JUSQU'A 22 H

Miele

Maintenant au prix de fête
de **Fr. 415.-**

Idée -cadeau:
un aspirateur Miele haut de gamme, puissant et très maniable.

Aspirateur-traineau S272i avec réglage électronique de la puissance d'aspiration, 3 roulettes orientables, triple système de filtrage avec «air clean», tube d'aspiration télescopique, accessoires intégrés.

En toute confiance!
Frédry Bula Electricité
Daniel-JeanRichard 25
2400 Le Locle
☎ 039/31 30 66

Offre spéciale
Une 2^e copie gratuite!

Copies 9x13 cm, à partir de films négatifs couleur 135.

PHOTO SERVICE Kodak

Du 21.12.91 au 18.1.92 vous recevrez gratuitement une 2^{ème} copie de toutes vos photos.

D.-JeanRichard 23
2400 Le Locle
Tél. 039/31 21 09
CCP 23-20470-2

Photo du Temple

Jean-Claude Matthey 157-14228
Chez votre spécialiste photo: la qualité Labo Kodak
LES PROS DE LA PHOTO

Une nocturne dans une bonne ambiance

CONFECTION
Daniel-JeanRichard 15, LE LOCLE
☎ 039/31 17 20
Lisette et André

Service personnalisé
Choix - Qualité

Et comme de coutume, notre cadeau de fin d'année à chacun 470-253

Boutique
Pois de Lenten

Bournot 25 - Le Locle
☎ 039/31 69 91 157-14150

CHAÎNE PIONEER MIDI S-303

PIONEER
The Art of Entertainment

Chaîne Midi avantageuse, avec ampli de 2x55 watts, double platine à cassette, lecteur CD Twin (2CD) ou Multiplay (6CD), et enceintes à 3 voies.

VOTRE SPÉCIALISTE PIONEER:
Eric Robert
Radio, hi-Fi, disques, vidéo
Temple 21
2400 Le Locle - ☎ 039/31 15 14
157-14067

ART Fleurs et Décoration
Ouverture pendant les fêtes
les 25, 26 décembre 1991 et
le 1er janvier 1992
de 9 à 12 heures

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

Henry-Grandjean 1, Le Locle, ☎ 039/31 26 93
157-14276

J. Amstalden
Chocolatier-confiseur

Les délices des moulins
Raisins au cognac
Ecussons loclois
Truffes à la crème

Tea-room, Temple 17, Le Locle
☎ 039/31 20 21 157-14028

Pierre Matthey
Horlogerie
Bijouterie
Orfèvrerie

Notre CONCOURS
GUILDE DE L'OR

Fermé le lundi

Daniel-Jeanrichard 31
Le Locle
☎ 039/31 48 80
157-14043

Prouesse inégalée
l'assurance d'être bien conseillé

CONFECTION
NEVICA
Stylefrance
Degré 7

SKIS
FISCHER HEAD
AUTHIER ATOMIC
VÖLKL

Votre magasin de sport
VAUCHER

Rue du Temple LE LOCLE ☎ 039/31 13 31
157-14070

ERIC JOSSI
BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINS
D. JEANRICHARD 1, LE LOCLE
le choix, la qualité, le service
Fermé le lundi

14051

Pour vos cadeaux:
Boutique d'Art
Banque 9
☎ 31 29 86
Le Locle
157-800369

MONT BLANC WATERMAN GRAN'ARCHE

Plaisir d'écrire, plaisir d'offrir:
choisissez parmi 200 modèles de Fr. 50 à Fr. 550.-

Grandjean
Temple 3, 2400 Le Locle
votre papetier
157-14129

DIVERS

SCHIESS
Electricité - Téléphone
Félix ☎ 039/31 67 61
Rue de l'Avenir 11, 2400 Le Locle

L'entreprise sera fermée du 21.12.1991 au 6.1.1992

Nous remercions notre aimable clientèle et lui présentons nos meilleurs vœux pour 1992

157-14205

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds
bureau ou studio
avec cuisine et entrée séparée, 50 m². Loyer: Fr. 690.- plus charges. Gérance Nyffenegger,
☎ 063/76 23 01.
9-500470

Nous louons à La Chaux-de-Fonds
3 1/2 pièces
avec cuisine agencée. Grand et confortable.
Loyer: Fr 990.- plus charges. Informez-vous à la Gérance Nyffenegger.
☎ 063/76 23 01 9-500470

France
1 h 30 frontière
ancienne ferme
4 pièces habitables, garage, eau, électricité, four à pain séparé, sur 3600 m². SFR. 42 000.-
Tél. pour visiter 7 à 23 h,
0033/50 66 03 01,
0033/84 37 59 65
18-2204

110 km frontière
maisonnette de village
à conforter, terrain de 1800 m²
Prix: SFR. 35 000.- ou crédit 100% possible.
Tél.
0033/86 36 64 38
18-1073

depuis 1969 vite résolues
dellès
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038 33.69.70
450-615

Qureshi
Vidéo-Centre
VIDEO · TV · HI-FI · VIDEO-CLUB

Place du Marché - 2400 Le Locle
☎ 039/31 84 36

Radio - TV
Vidéo - Hi-Fi
Vidéo club
Vente - Installation
Dépannage
Crédit
(Location-vente)

Service après-vente
Livraisons à domicile
470-133

DIVERS

Hôpital du Locle
Aujourd'hui
jeudi 19 décembre
Visites supprimées
dès 16 heures
Fête de Noël des malades
Merci de votre compréhension
157-14122

DEMANDES D'EMPLOI

COMPTABLE
cherche MANDAT
à temps partiel ou en bureau de service, bonnes connaissances en gestion administrative, gestion du personnel et en informatique.
Ecrire sous chiffres S 132-713958 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Morteau: Laurence Sémonin se tourne vers le cinéma

La Madeleine Proust rend son tablier

Elle est toujours en pleine forme et n'a pas plus de rides qu'à l'époque où elle est apparue pour la première fois au théâtre de poche de Morteau en 1982. Sillonnant petits villages et grandes villes, fréquentant les beaux théâtres et les préaux d'écoles, s'arrêtant même dans la capitale, traversant les frontières, la Madeleine Proust a partout fait passer un courant d'air frais, aux goûts de sapin vert, de soupe de légumes et de saucisse de Morteau.

Neuf ans plus tard, sans rien renier, elle n'a plus envie de se livrer aux gens sur scène et a donc décidé d'arrêter.

Est-ce à dire que la Madeleine Proust va complètement disparaître? Pas du tout car Laurence Sémonin a décidé de se lancer dans un autre challenge: le cinéma.

DERRIÈRE LA CAMÉRA

La technique cinématographique, l'atmosphère des plateaux de tournage, la direction d'acteurs, le travail en équipe, tout dans le cinéma passionne Laurence Sémonin. «J'ai envie que les gens aillent au cinéma.» C'est donc tout naturellement dans cette voie qu'elle a décidé de poursuivre sa carrière. Le rapport avec la Madeleine Proust?

C'est l'histoire qu'elle va filmer: un jeune instituteur parisien «débarque» dans une classe unique du Haut-Doubs. Bouleversant les habitudes, il y pratique les méthodes modernes de la pédagogie Freinet et se lie d'amitié avec «Angèle» une vieille dame de chez nous.

Le film retracera l'histoire de cette amitié avec bien entendu le Haut-Doubs de la Madeleine Proust en toile de fond. Il paraît même, qu'à la manière d'Hitchcock dans ses films, on la verra traverser l'écran.

LE HAUT-DOUBS À FLEUR DE PEAU

L'abandon du rôle de la Madeleine Proust et ses débuts au cinéma n'empêchent pas Laurence Sémonin de s'émouvoir pour tout ce qui touche le cadre naturel du Haut-Doubs.

«De quels droits, les élus s'approprient-ils notre Haut-Doubs?» s'écrie-t-elle en pensant au site «Chez Mimi» dont elle est un ardent défenseur.

Elle soulève également le problème de la construction d'une usine polluante au lieu-dit «Bas

de la Chau» sur la commune des Fins. Comme la Madeleine, elle ne se résoud jamais à mettre sa langue dans sa poche.

Mais même cela n'entame pas le crédit de sympathie qu'elle

s'est faite dans le Val de Morteau.

BONNE CHANCE!

Mardi soir, juste avant que le rideau ne retombe, la Municipali-

té et le Syndicat d'initiative lui ont offert bouquets et superbe cloche en signe de reconnaissance.

Alors Adieu Madeleine et... bonne chance Laurence. (r.v.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRETRE
Philippe JECHOUX
Jean-Pierre COUR
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY

BRÈVES

La «Tanche» polluée à Morteau

Gasoil en liberté

Les pompiers de Morteau sont intervenus hier vers 15 h 30 pour circonscrire une pollution dans la Tanche qui n'a heureusement pas provoqué la mort de poissons. La nappe de gasoil, qui s'étendait sur plus de 500 m, menaçait de se répandre dans le Doubs. La pose d'un boudin à l'embouchure du ruisseau a permis d'éviter cette contamination du Doubs. Le gasoil semblait provenir de la rue de la Louhière. (pr.a)

Maïche

Sirènes intempestives

La sirène a retenti plusieurs fois hier à Maïche sans que son déclenchement ne soit motivé par un sinistre. A la gendarmerie, où l'on ne possédait pas d'explication rationnelle, on pensait qu'il s'agissait d'un faux contact provoqué par les chutes de neige. En fait, ces coups de sirène intempestifs étaient probablement dus à des essais en prévision du 2 janvier, date à laquelle l'alerte sera désormais déclenchée par Besançon. (pr.a)

AGENDA

Week-end animé

Fakir et Pop à Maïche

Le Fakir de l'an 2000 constituera l'attraction principale du week-end à Maïche avec également l'inimitable imitateur Pop qui sévira dimanche en contrefaisant vos moindres faits et gestes. Promenades en calèche, distribution de papillotes, accordéon et concert d'orgue complèteront l'animation dominicale avec, bien sûr, l'ouverture des magasins dimanche. (pr.a)

Noël à Morteau

Cinéma gratuit

Dans le cadre de son animation de Noël, l'Union commerciale du Val de Morteau, les commerçants et le cinéma le Paris offrent des séances gratuites de cinéma. «E.T., l'extraterrestre», le merveilleux film de Spielberg pour petits et grands sera donné samedi 21 décembre à 14 h et dimanche 22 à 10 h. «Les Bisounours», un dessin animé sera projeté samedi à 10 et 16 h et dimanche à 14 et 16 h. De quoi occuper les enfants, pendant que leurs parents finiront les achats de Noël. (rv)

Véritable miroir plus ou moins déformant, dans lequel chacun y découvre une parcelle de lui-même, elle vient de rendre son tablier à ceux-là même qui lui ont servi de modèle.

Ce qui fait le charme et le succès de «La Madeleine Proust en forme», le spectacle de Laurence Sémonin, c'est cette peinture vivante de nos particularismes locaux, de notre parler dans ses expressions typiques, dans notre accent.

TRIOMPHE

Une fois de plus il n'y avait plus une place de libre au théâtre de Morteau pour les deux dernières représentations et c'est un véritable triomphe qu'a réservé le public du Haut-Doubs à Laurence, «heureux de pouvoir s'amuser de lui-même».

En créant le personnage de Madeleine, elle voulait aller à la recherche d'elle-même, elle y a trouvé une sorte d'harmonie et de sérénité.

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

● De garde
Médecin: Dr Joliat, tél 81 67 06 34. Pharmacie: Dornier, Morteau. Dentiste: Dr Fricker, 81 68.10.38.

● Cinéma Le Paris
«Opération Condor»: jeudi 21 h; vendredi 18 h 30 et 23 h 15; samedi 18 h 30 et 23 h 15; dimanche 21 h; lundi et mardi 18 h 30.

«La neige et le feu»: jeudi 18 h 30; vendredi 21 h; samedi 21 h; dimanche 18 h 30; lundi 21 h.

«E.T. l'extraterrestre»: lundi 16 h 30.

«Cendrillon»: lundi 14 h 30; mardi 16 h 30.

«Les Bisounours»: mardi 14 h 30.

Réservation: tél. 81 67.40.69 (en dehors des séances) et 81 67.44.04 (aux heures des séances).

● Cinéma MJC (salle classée d'art et d'essai)

Théâtre Municipal: «Croc-Blanc» de Randal Kleiser: jeudi, vendredi, samedi, 20 h 45; dimanche 14 h 30 et 18 h.

● Divers

Villers-le-Lac, salle des fêtes: jeudi 19 à 20 h 45, spectacle de Noël des élèves du collège. Villers-le-Lac, place Cupillard: samedi 21 à 14 h 30, animations et arrivée du Père Noël de l'Union commerciale de Villers-le-Lac.

Morteau: samedi 21 en nocturne, dimanche 22 toute la journée, animations de Noël par l'Union commerciale de Morteau.

PONTARLIER

● Cinéma Rex
«Hot Shots»: jeudi et vendredi, 21 h; samedi 17 h, 20 h et 22 h

30; dimanche 14 h 30, 17 h et 21 h; lundi 17 h et 21 h; mardi, 17 h.

«La neige et le feu»: jeudi et vendredi 21 h; samedi 20 h et 22 h 30; dimanche 17 h et 21 h; lundi 21 h.

«La bande à Picsou»: samedi 17 h; dimanche 14 h 30; lundi 17 h; mardi 17 h.

PLATEAU DE MAÏCHE

● De garde
Médecin: Dr Solmon, Maïche, tél. 81 64.06.09. Pharmacie: Di-meglio, Maïche. Ambulance: Binet, Charquemont, tél. 81 44.07.22. Infirmière: Mme Monnin, Charquemont, tél. 81 44.00.23.

● Cinéma Le Foyer
«Fisher King: le roi pêcheur»: vendredi et samedi 20 h 45; dimanche 17 h 30.

● Théâtre
Charquemont, salle des fêtes: samedi 20 h 30, «Je veux voir Mioussov», comédie par la Troupe théâtrale.

● Concert
Maïche: dimanche 22 décembre à 18 h, sur la place, concert orgue et chorale au profit d'ONDougou.

● Exposition
Maïche: Galerie Bouton, expo du sculpteur Jobin, jusqu'au 28 décembre.

● Divers
Maïche: jeudi 19 décembre, foire mensuelle. Maïche: samedi et dimanche, animations en ville toute la journée avec le fakir de l'An 2000, et l'imitateur Pop.



Charme et succès

La Madeleine Proust... et Laurence Semonin.

(sp)

Echanges scolaires Villers-le-Lac - Boulogne-sur-Mer

Les élèves se prennent en charge

Pour la 3e année consécutive, le collège de Villers-le-Lac accueillera bientôt 48 élèves boulonnais désireux de découvrir notre région et de goûter aux joies de la montagne en général et de la neige en particulier.

Quant aux élèves de Villers-le-Lac, c'est en mai qu'ils seront accueillis dans les familles boulonnaises.

Leur séjour prévoit, outre la pratique du char à voile et du «Speedsail» (voile à roulette), la

découverte des activités portuaires et du premier centre de pêche d'Europe, l'étude du milieu marin guidé par des professeurs locaux et une journée à Londres après une courte traversée depuis Boulogne.

C'est pour financer ces activités, en complément de la participation des familles, que les élèves ont mis sur pied une sorte de tombola intitulée «grille boulonnaise» dotée de superbes lots.

Chaque élève possède une grille sur laquelle figure des cases cachetées que l'on peut acheter. Lorsque toutes les cases sont prises, le tirage au sort est effectué par les professeurs responsables et toutes les grilles sont remises en jeu pour un super-tirage.

Nul doute que devant tant d'esprit d'initiative, chacun fera bon accueil aux élèves du collège de Villers-le-Lac. (r.v.)

BILLET-DOUBS

Panne sèche?

Dépôt de bilan du World Trade Center d'Archamps, black-out sur le projet de ligne nouvelle TGV Genève-Bourg-en-Bresse, projet de modernisation de la ligne SNCF transjurasienne, en état de diastole, menaces sur l'emploi frontalier... Si ce n'était l'obstination de Jean-Pierre Chevènement à faire aboutir son projet de TGV Rhin-Rhône avec le lancement d'une société d'études et de financement, on serait tenté de conclure à la fatalité d'un rude hiver pour le Jura frontalier.

Les mésaventures de l'International Business Park d'Archamps sont, à cet égard, représentatives des difficultés économiques de l'heure et des miroirs aux alouettes réduits en miettes.

Le projet était pourtant séduisant, avec sa zone franche à deux pas de Genève, son WTC haut de gamme et ses 40 ha. Aujourd'hui, plus question d'entreprises venues des antipodes. Ce sont les huissiers, les entreprises savoyardes impayées, le dépôt de bilan et la ronde infernale des repreneurs que les Mortuaciens connaissent bien avec la lente agonie de Cattin.

Il y a deux ou trois leçons à tirer de ces opérations de grand style, vouées à de maigres accomplissements. C'est d'abord la conjoncture de récession qui pèse sur les stratégies d'investissement des entreprises ou, à tout le moins, les ramène à l'hyperclassicisme, c'est-à-dire à des investissements, dans le cas des grandes entreprises suisses, localisés dans les habituelles régions françaises d'accueil: Ile-de-France,

Rhône-Alpes et Alsace, même si quelques PME se délocalisent aux Fins ou à Frasné.

Il en faut plus pour recréer un tissu industriel. La deuxième leçon, c'est, pour les responsables locaux, la tentation de s'en tenir à des politiques de modernisation des infrastructures. C'est plus simple et moins risqué: une zone artisanale vide vaut le renvoi de son maire; une route à quatre voies déserte n'emporte pas de conséquences... On achèvera donc ici le tunnel sous La Vue-des-Alpes et, outre-frontière, la route des Micro-techniques, avec un risque évident: rester une route dont les microtechniques relèvent de la loi des auberges espagnoles. Enfin, dernière leçon de cette austère conjoncture: si les stratégies d'entreprises varient, le discours des responsables locaux, sur le versant français du Jura, obéit à des pesanteurs de plomb. La ville de Besançon laisse filtrer un vague projet de Business Park sur les friches graffitées de Rhodiocéta. Archamps doit être sur une autre planète... Quant au département du Doubs et à son service économique, ils optent pour le style incantatoire, en fond de rideau de fumée: création d'un pôle «mécatronique», colloque et, bien sûr, engagement d'un conseiller technique qui ira démarcher les entreprises... suisses.

La boucle est bouclée: un an et bientôt deux de dure récession n'ont pas instillé l'ombre d'une réforme dans les esprits. Seuls les naïfs s'en étonneront: la Réforme n'a jamais été en odeur de sainteté sur les hautes terres du Jura français.

Pierre LAJOUX

DENNER SUPERDISCOUNT

Viennois
Café en grains
500 g

En permanence des
4.50
Prix promotionnels

Espresso
Café en grains
500 g

En permanence des
3.80
Prix promotionnels

Festival de Luxe
Café en grains
500 g

En permanence des
4.80
Prix promotionnels

Café décaféiné
VAC moulu
2 x 250 g

En permanence des
3.95
Prix promotionnels

Offre spéciale en cartons, jusqu'à épuisement du stock:



Le «spumante» le moins cher.*
6 bouteilles de Moscato
Spumante Bosca à Fr. 14.90
au lieu de Fr. 22.50.
Vous économisez Fr. 7.60.



6 bouteilles de Châteauneuf-
du-Pape a.c., Cuvée du Baillage
1989, à Fr. 38.70 au lieu de
Fr. 53.70.
Vous économisez Fr. 15.-.



Le mousseux rouge russe
«Méthode Champenoise»
le moins cher.* 6 bouteilles de
mousseux russe à Fr. 59.70
au lieu de Fr. 77.40.
Vous économisez Fr. 17.70.

*Prix comparés le 3.12.91 à Zurich chez Billi, Pick Pay, K 3000, Rio Getränkemarkt, EPA, ABM, COOP St. Annahof.

Champagne

Moët & Chandon
brut Impérial
75 cl

32.50



Pommery
brut
37,5 cl

15.95



Laurent-Perrier
brut
75 cl

30.90



Savon Sibonet
Soins de la peau
non alcalins
2 x 100 g
3.90

3.50



Duschdas
4 sortes 300 ml
+ Dentifrice Odol 50 ml gratuit
100 ml = 1.08
3.65

3.25

Bio Scala
Lessive complète 30° - 95°
5 kg
14.95

11.95

Comfort Silk Feeling DUO
Revitalisant textile
2 x 1 kg

9.90

OMO Concentré
Lessive complète 30° - 95°
Nombre de lavages
comparable à 5 kg
de poudre normale
3 kg

14.90



PEUGEOT 405
SRI Break
toit ouvrant
1990,
36 000 km
Fr. 19 900.-
Garage
de la Prairie
039/37 16 22
470-203

MAZDA 323
GLX 4x4
3 portes
1990,
48 000 km
Fr. 15 400.-
Garage
de la Prairie
039/37 16 22
470-203

La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites!

Valable dès le: 19.12.91

DO-51/19121991

Hit contre le renchérissement
28% meilleur marché

Knorr Stocki 330 g
Purée de pommes de terre
3 x 3 portions 4.95 **3.55**



Crème à fouetter UHT
2,5 dl 3.40 **2.70**

Saucisse de Francfort
2 paires 182 g
1/2 prix 3.75 **1.55**

Frisco-Glace Vanille Princesse
1,5 l 9.20 **6.95**

En vente dans toutes les filiales avec produits frais!

Dawamalt
Sachets de remplissage
38% meilleur marché
2 x 1 kg 15.70 **9.70**



Tresse
500 g 3.95 **1.95**



Calvados Boulard



Appellation Pays d'Auge
Contrôlée
40 Vol. % 70 cl

Dans les filiales disposant
d'une patente de spiritueux

Maintenant, par cartouche de cigarettes
du cartel, des
bons de tabac
d'une valeur de
Fr. 1.25

Echillon sans valeur

Café Jacobs
Médaille d'or
VAC moulu
500 g 6.80 **5.65**



Gerber Gala Duo
fromage double crème
2 x 80 g 3.80 **2.90**



Hag Café en grains
250 g 4.75 **3.55**



Huile Dorina
1 litre 5.20 **4.20**

Kambly Bricelets DUO
2 x 115 g 5.30 **4.30**



Oetker
- Cacahuètes
finement épicées
150 g 1.90 **1.40**

- Mélange salé
170 g 2.90 **2.30**

- Pistaches
150 g 2.95 **2.40**

Sauces DIP Maggi
- Baked Potatoes 13 g
- Raifort 14 g
- Tartare 24 g
- Cocktail 19 g
1.20 **0.80**



Sacs à poubelle
30 litres

Rouleau de 20 sacs
pour seulement

0.95



Café en ville de Delémont,
cherche

une sommelière

Pour le 1er janvier 1992 ou
date à convenir.

Expérience souhaitée, bon
salaire.

Téléphone 066/35 69 30
aux heures de bureau.

460-100523



Serre 90, La Chaux-de-Fonds
039/23 00 55

Cherche

vendeuse à mi-temps

pour les après-midi de mardi,
mercredi, jeudi, vendredi,
occasionnellement le samedi
matin.

Faire offres manuscrites avec
documents usuels.

132-12183

Commerce de textile
à La Chaux-de-Fonds cherche

vendeuse

avec expérience.

Faire offre avec documents
usuels sous chiffres

D 132-713845 à Publicitas,
case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Maitre opticien
Diplôme fédéral
von gunten
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44
470-433



VENTE DE CHIOTS PEDIGREE
YORKSHIRE,
WESTHIE,
SHIH-TZU

Fermeture du 21 décembre au 6 janvier inclus.

Nous vous souhaitons les meilleurs vœux
pour l'année nouvelle.

132-12214

Solution du mot mystère
DOMINER

MAZDA 323
GT Turbo
2WD
1989,
51 000 km
Fr. 13 900.-
Garage
de la Prairie
039/37 16 22
470-203

FINANCE



Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Domicile

Date de naissance Signature

A adresser dès aujourd'hui à ou téléphoner

Banque Procrédit **039 - 23 16 12**

Av. L.-Robert 25 08.00 à 12.15 heures

2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16.5 % maximum par année inclus assurance
solde de dette, frais administratifs et commissions. 03-4325

B/4-4.51/Do

Neuchâtel: réorganisation des services généraux de la police de la ville

Deux adjudants et pas d'officier

Le Conseil communal de Neuchâtel a renoncé hier à nommer un officier responsable des services généraux de la police de la ville. Deux adjudants dirigeront séparément le service exécutif et le service administratif à partir du 1er janvier.

Deux postes d'officiers dans la police de Neuchâtel avaient été mis au concours: un responsable du service d'intervention et un responsable des services généraux. Le service d'intervention sera repris, on le sait déjà, par le lieutenant Perriard à partir du 1er janvier.

Malgré le dépôt d'une vingtaine de candidatures, le poste de lieutenant n'a pas été repourvu. Le Conseil communal s'est décidé hier pour une deuxième solution: la nomination de deux adjudants qui auront chacun la responsabilité d'une partie des services généraux.

Dès le 1er janvier, l'adjudant Favre dirigera le service exécutif qui concerne actuellement la cir-



Poste de police de la ville
La centrale d'intervention.

(Impar-Galley)

culution et la voie publique. On y ajoutera la centrale téléphonique.

Le service administratif, qui

s'occupe du secrétariat et de la comptabilité (auxquels on adjoindra la réception), sera sous la responsabilité de l'adjudant

Piguet. En résumé, l'organisme des services généraux demeure identique, mais au lieu d'avoir un officier qui chapeaute

le tout, les services administratifs et exécutifs seront directement rattachés au commandant.

Selon le conseiller communal Didier Burkhalter, directeur de la police, la police fonctionnera durant une année sur ce modèle. A l'issue de cette période, il est probable qu'on nommera un officier de circulation, «si la situation financière le permet». Il renforcerait la partie exécutive des services généraux avec des tâches plus précisément orientées vers la politique de la circulation.

JUSQU'À FIN MARS

La réorganisation des services de la police fait suite, rappelons-le, à la pétition lancée contre le commandant Francey par ses collègues. Un processus d'évaluation a été engagé par le Conseil communal en réponse à cette réclamation. Il se poursuivra avec la nouvelle structure. L'aptitude du commandant et de son nouvel état-major à collaborer sera testée jusqu'à fin mars.

«Il me semble que tout le monde est prêt à jouer le jeu», relève Didier Burkhalter qui est satisfait de la situation actuelle et espère ne pas avoir à prendre des mesures plus dures. A.T.

BRÈVES

Gorgier

Passagère blessée

Une automobiliste de Cortaillod, Mme J. F., circulait hier à 14 h 50, rue du Château en direction de Bevaix. Dans un virage à droite, peu avant le pont enjambant le ruisseau l'Argentine, elle a perdu la maîtrise de son véhicule. Celui-ci a alors traversé la route de droite à gauche pour dévaler le talus et terminer sa course dans le ruisseau, environ 3 mètres en contrebas. Blessée, la passagère Mme N. B., de Saint-Aubin, a été transportée à l'Hôpital de La Béroche par une ambulance.

Bôle

Cycliste blessé

Un automobiliste de Colombier, M. M. A., circulait rue St-Etienne, hier à 7 h 10, en direction sud avec l'intention d'emprunter l'allée du Port pour se rendre à Neuchâtel. Au carrefour, il a heurté le cycliste M. M. T. d'Auvergnier qui circulait sur l'allée du Port de La Brena en direction du Collège de Cescole. Sous l'effet du choc, le cycliste a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été conduit par ambulance à l'Hôpital de La Providence à Neuchâtel.

Cornaux

Budget accepté

Le Conseil général de Cornaux a accepté le budget communal déficitaire de 628.100 francs. Il a par ailleurs consenti à la modification de l'arrêté concernant l'imposition des personnes morales et octroyé un crédit de 190.000 francs destiné à la transformation de locaux dans la Maison de commune. (at)

AGENDA

Saint-Blaise

Noël au temple

Les enfants des écoles du dimanche de la paroisse de Saint-Blaise-Hauterive animeront la célébration de Noël qui se déroulera dimanche, à 17h, au temple de Saint-Blaise. (at)

Hauterive

Fête scolaire

Les enfants des écoles d'Hauterive célébreront la fête de Noël dans la simplicité et la chaleur, ce soir, dès 19 h, sur le terrain situé au sud du Centre sportif. (comm-at)

Toxicomanes devant le Correctionnel de Neuchâtel

Pas assez de preuves

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a tenu hier une audience assez longue, compte tenu de la «banalité» de l'affaire jugée. Le ministère public et la défense ont surtout croisé le fer au sujet de la solidité du dossier. Ce qui a permis au tribunal de se montrer clément.

Les trois prévenus, âgés de 22 à 26 ans, comparaissaient pour vente d'héroïne et de cocaïne d'avril 90 à avril 91. A. C., ressortissant tunisien, était accusé d'avoir revendu 60 grammes d'héroïne, coupée avec de la lactose et provoqué un accident alors qu'il conduisait sous l'effet de stupéfiants. Il a toujours nié les faits liés à la revente.

Même chose pour les autres prévenus, deux frères déjà condamnés avec sursis. L'aîné n'aurait que consommé et assisté à des transactions. Le cadet reconnaissait avoir «donné» 6 grammes d'héroïne et consommé 96 grammes de haschisch; il niait en revanche avoir acquis 70 grammes de cocaïne pour la vente ou son usage personnel, et avoir commercé avec A. C., sauf en tant que client. Mais sur ce point les écoutes téléphoniques sont formelles.

Cependant, selon la défense, le dossier comportait trop d'erreurs au sujet des dates et des quantités. De plus, les accusations reposaient sur les seuls aveux d'un dealer actuellement

détenu à Fribourg. A quoi s'ajoutent deux témoignages imprécis, l'un revenant même du tout au tout sur des déclarations antérieures. Bien que conscient de ces lacunes, le ministère public a déclaré préférer «une bonne justice à un bon droit».

Dans son jugement, le tribunal s'est montré moins tranché. A. C. a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et à 10 ans d'expulsion du territoire. Reconnu coupable de vente de drogue, sans être un cas grave, le cadet des deux frères a été condamné à 6 mois d'emprisonnement; son sursis antérieur n'a pas été révoqué, pas plus que pour son aîné, qui a été acquitté. (ir)

Nouveau commandant dès le 1er janvier à Colombier

«Maintenir le climat de confiance»

Le commandement de la place d'armes et de l'école de recrues de Colombier sera repris le 1er janvier prochain par le lieutenant-colonel EMG Roland Chuard. Il succédera au colonel EMG Alain Rickenbacher qui est appelé à commander les écoles d'officiers de Chamblon.

Le colonel Rickenbacher aurait dû en principe rester trois ans à la caserne de Colombier. Il re-

partira vers d'autres responsabilités après une année de commandement, mais cette période lui a suffi pour redorer le blason de l'école de recrues qui en avait bien besoin après les différentes affaires de l'année 1990.

A l'heure du bilan, il constate qu'il a remonté la motivation de servir chez les sous-officiers (les deux tiers se sont proposés pour un avancement). Par ailleurs, 80% des soldats qui vont entrer

à l'école de sous-officiers l'ont fait volontairement.

UNE IMAGE POSITIVE

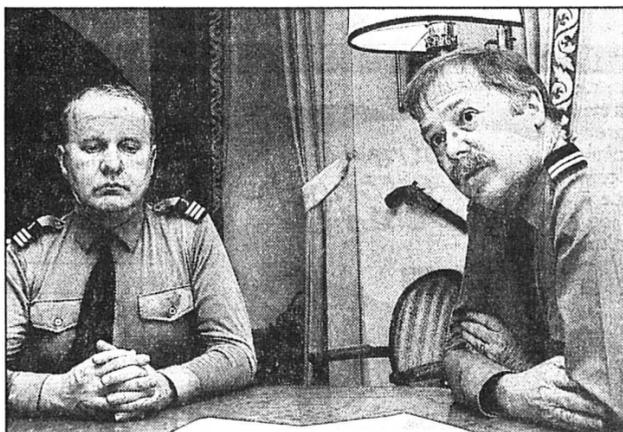
Son successeur, le lieutenant-colonel Chuard, a déjà fixé ses objectifs de commandant. Tout d'abord, il espère maintenir le climat de confiance qui s'est instauré à l'égard de Colombier. Puis, il s'efforcera de donner une image positive de la Suisse aux recrues en les incitant à réfléchir sur l'Etat et sur l'utilité de son armée, ainsi que sur les chances de cette armée en cas de conflit.

Par ailleurs, le lieutenant-colonel Chuard poursuivra la politique d'ouverture avec la population et les familles. Il tient également à maintenir l'esprit de collaboration qui s'est instauré avec les autorités des cantons dont sont issues les recrues.

INSTRUCTION PLUS MODERNE

Enfin, il portera un effort tout particulier vers une instruction plus moderne pour les officiers et les sous-officiers.

Le 6 janvier prochain, le lieutenant-colonel Chuard recevra son premier contingent de sous-officiers à instruire. (at)



Passation de pouvoirs

Le colonel Rickenbacher (à gauche) et son successeur lieutenant-colonel Chuard. (Impar-Galley)

Cressier fait le premier pas

Convention avec GANSA

La société Gaz neuchâtelois SA (GANSA) veut étendre son réseau à l'est du canton. Quatre localités sont concernées: Cornaux, Cressier, Le Landeron et La Neuveville. Pour réaliser la conduite de transport, GANSA demande aux communes de faire office de banques.

Le prêt et les intérêts seront remboursés lors de la rentabilisation des réseaux communaux. Cressier fait le premier pas en proposant à son législatif de signer une convention de garantie financière entre la commune et GANSA.

La décision interviendra samedi, lors de la séance qui sera notamment consacrée au budget. Les prévisions pour 1992 se soldent par un important déficit de 496.950 francs. Le Conseil

communal remarque à ce propos: «Nous vous présentons un budget où l'équilibre des comptes n'est pas atteint, ni même approché».

Nous savons que cette manière de faire n'est pas normale, même si les exemples viennent de haut. Nous estimons toutefois que l'état de nos réserves nous permet, si nécessaire, d'affronter une ou deux mauvaises années».

Dans son plan d'intention 1992-1996, l'exécutif semble effectivement ne pas avoir encore de gros soucis financiers. Il y présente une politique communale non frileuse.

Au cours de cette même séance, le Conseil général devra par ailleurs se prononcer sur des modifications de tarifs (eau et électricité). (at)

Peseux et Corcelles-Cormondèche

Noël des isolés

La fête de Noël que la société philanthropique suisse Union organise le 24 décembre à la salle des spectacles de Peseux prend forme. Beaucoup de commerçants ont répondu présent à l'appel au soutien lancé par la société et tout sera prêt pour accueillir plus de 200 personnes.

Un repas, des divertissements ainsi que des cornets-cadeaux seront proposés aux participants. Il manque encore une chorale pour animer le début de l'après-midi de 13 h 30 à 15 h par quelques chants de Noël.

L'Union demande à ce que les personnes qui n'auraient pas

l'occasion de fêter Noël autrement de s'inscrire ainsi qu'aux habitants de leur signaler encore les personnes des trois villages susceptibles d'être intéressées par ce Noël des isolés pour qu'une invitation leur soit envoyée. Le numéro de téléphone de la société est à disposition. Les inscriptions restent anonymes.

Les personnes qui, en raison de difficultés de déplacement, souhaitent être véhiculées de leur domicile au lieu de la fête peuvent le demander. (comm)

● Cercle de l'Union, Action «Diner des isolés», case postale 98, 2034 Peseux. Tél. 42.42.24

République et canton de Neuchâtel

Annuaire officiel 1992

L'annuaire officiel 1992 de la République et canton de Neuchâtel vient de sortir de presse. Comme les années précédentes, il contient notamment la liste des autorités cantonales, des magistrats et fonctionnaires de l'administration, des commissions et des personnes pratiquant une profession autorisée

par l'Etat. Il est complété par la liste des ambassades et consulats étrangers intéressant le canton de Neuchâtel ainsi que par celle des représentants diplomatiques et consulaires de la Suisse. L'annuaire officiel peut être obtenu à l'Economat cantonal, Château, 2001 Neuchâtel (tél. 038/22 30 08). (comm)

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Espace Val-de-Ruz
Le logo change de look



Espace
Val-de-Ruz

Nul autre que le peintre Aloys Perregaux était à même d'esquisser la «forme en berceau» du Val-de-Ruz qui lui tient tant à cœur. Elle remplace l'ancien logo d'«Espace Val-de-Ruz», l'association régionale pour la promotion de l'économie, de la culture et du sport. Qui présentait hier son projet «Espace Val-de-Ruz»: un centre régional dont le coût a été réduit de moitié (20 millions au lieu de 40) et qui serait susceptible de se réaliser par étape. Nous en reparlerons demain. (se)

Législatif des Bayards Nouveau système électoral

Demain soir, le législatif des Bayards se réunira en séance extraordinaire. A l'ordre du jour figure, notamment, un arrêté relatif au système électoral. Il s'agira de débattre d'un éventuel passage du mode d'élection du scrutin proportionnel au scrutin majoritaire à un tour. Les trois groupes politiques, qui composent le conseil général, décideront donc de l'opportunité de présenter une liste unique. (mdc)

AGENDA

Couvet Alpes, grandeur nature

Vendredi 20 décembre à 20 h à l'Hôtel de Ville de Couvet, la société d'émulation présente la dernière conférence de l'année du cycle «Connaissance du monde». A l'affiche, un film de Jean-Bernard Buisson «Alpes, grandeur nature. Mont-Blanc, Léman, Vanoise». Les splendeurs sauvages des Alpes, les merveilles naturelles des parcs nationaux ou les vieux métiers de la tradition savoyarde n'auront plus de secret pour les participants. (mdc)

Jeudi 19 décembre 1991

L'Impartial

Val-de-Travers: le législatif de Travers accepte une taxe au sac d'ordures

Une commune pionnière

Travers pourra préparer son budget 1992 le cœur plus léger. Après le refus par l'Etat de la mouture 1991, il était important de renflouer les recettes communales. Hier soir, le législatif a accepté l'introduction d'une taxe au sac d'ordures. Les nouveaux tarifs d'eau et d'électricité – selon le principe «qui consomme paie» – ont aussi passé la rampe.

L'élimination des ordures et déchets encombrants coûte de plus en plus cher. L'an dernier, le législatif votait un arrêté instituant une taxe, mais les réclamations ont été nombreuses. Aussi, une solution plus équitable est proposée.

Chaque ménage paiera une taxe annuelle de 50 fr, les commerces, artisans et industries 100 fr. Les entreprises agricoles seront exemptées. Pour cela, il a fallu le vote du législatif et le président a dû trancher. Daniel Delachaux a préféré ne pas pénaliser sa profession... Les sacs d'ordures coûteront de 1,50 fr à 4,50, selon la contenance. Les conteneurs de 15 à 35 fr. Enfin, les déchets encombrants seront signalés par une banderole vendue au prix de 5 fr.

Marcel Jaccard (rad) s'est opposé à l'arrêté. Il estime que le règlement sera difficile à appliquer, il doute que l'on fasse des économies et il pense que ce système devrait être appliqué à un niveau régional. Pierre Wyss n'est pas d'accord avec son ca-

marade de parti. Pour lui, Travers a la possibilité d'être en avance par rapport aux autres communes du district. Quitte à corriger le tir après un an. Au vote, les émoluments sont acceptés par 15 voix contre deux.

RÉDUCTION REFUSÉE

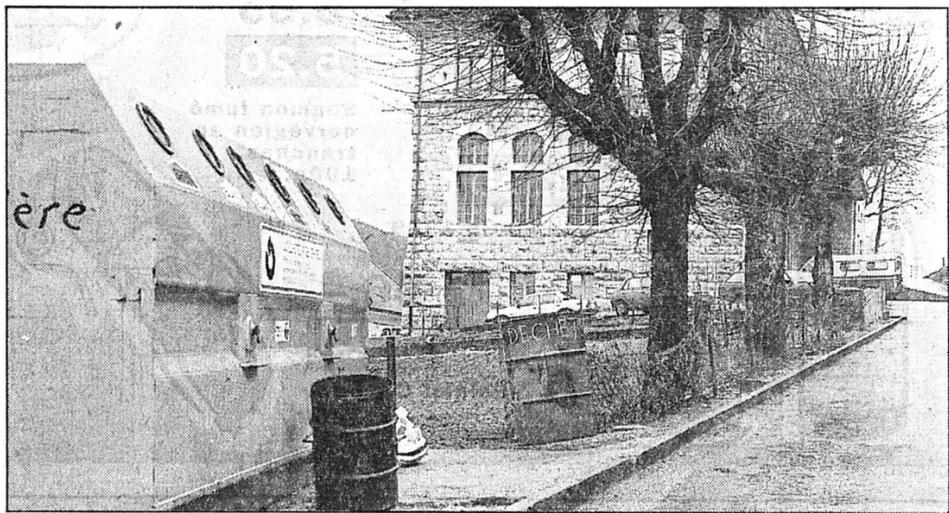
Le nouveau tarif de l'eau prévoit une taxe d'abonnement de 100 fr par an pour chaque ménage, entreprise ou commerce. Le m³ coûtera 2 fr à la Montagne Nord et 1,10 fr pour les autres abonnés. L'Entente villageoise a proposé de ramener la taxe de base de 100 à 50 fr par an. Le pourcentage d'augmentation est trop important et cela pourrait être un sujet à référendum... Au vote, l'arrêté est approuvé par 14 voix contre 4. Soit les membres de l'Entente.

Le tarif de l'électricité a passé la rampe sans problème. Par contre le crédit pour l'aménagement d'un local informatique et l'achat de matériel a été réduit de 85.000 à 73.000 fr.

PASSES D'ARMES

Ce crédit, comme celui de 10.000 fr pour l'installation de pare-neige sur le Château, a donné lieu à quelques passes d'armes. Jean-Bernard Aellen (Entente) ayant personnellement fait faire un devis pour les pare-neige, M. Wyss voyait un problème d'éthique dans ce procédé et M. Tüller (cc) estimait la démarche anti-démocratique. Le ton est monté d'un cran. Les prochaines séances promettent...

Quant au crédit de 3,7 millions pour le renforcement du réseau électrique de la Montagne Nord, il a été approuvé sans discussion. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. MDC



Politique des déchets.

Travers est la première commune du district à instaurer une taxe au sac. Les autres localités ne l'envisagent pas encore...

Buttes: budget et système électoral devant le législatif

Passage au scrutin majoritaire?

Le village de Buttes, comme un grand nombre d'autres communes, souffre d'un manque d'intérêt de la population pour accepter une charge au sein des autorités. Vendredi soir, le législatif prendra position sur l'opportunité de passer du système électoral proportionnel au système majoritaire.

La réflexion a été lancée le mois dernier par le Groupement villageois, via son bulletin d'information. En regroupant les forces sur une liste unique, on espère provoquer un regain d'intérêt pour la chose publique.

Seulement, le temps presse si l'on veut pouvoir voter selon le nouveau système lors des prochaines élections communales de mai 1992. En effet, un changement ne peut intervenir dans le système électoral dans les trois mois qui précèdent une élection. De plus, si le législatif accepte le passage au scrutin majoritaire, le peuple devra se prononcer.

En ce qui concerne le budget 1992, il fait état d'un déficit présumé de 57.801 fr pour un total des dépenses de 1.931.481 fr. Les amortissements légaux se montent à 100.900 fr. Dans son rapport, le Conseil communal re-

lève que la majorité des charges est imposée et donc difficilement maîtrisable.

Principaux coupables, l'augmentation des charges hospitalières – notamment la part aux établissements pour personnes âgées – et le coût du traitement des ordures.

Entre les comptes 1990 et le présent budget, la facture passe de 42.000 à 79.600 fr. Dans ces conditions, l'exécutif souligne qu'il ne sera plus possible d'établir, à l'avenir, un budget acceptable. Le gouvernement cantonal a d'ailleurs été averti. (mdc)

Villiers: budget et SPIVAL acceptés

Dure, dure l'année 92

Un budget «rouge clignotant», avec à la clé, 2 fr de plus par mois pour le télé-réseau, 2% de plus pour la taxe hospitalière et une échelle fiscale qui grimpe de 4,16%: tel est le «cadeau de Noël» que le législatif de Villiers a envoyé hier soir aux habitants de la commune!

Dure, dure l'année 92. Hier soir, le législatif de Villiers a accepté, à l'unanimité, le budget 92. Hausse de 2 fr de la taxe mensuelle du télé-réseau et augmentation de 2% de la taxe hospitalière permettaient de limiter à 110.000 fr le déficit présumé du budget. Mais voilà que l'Etat a décidé une réduction de 6% du taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour corriger les effets de la progression à froid. Villiers va suivre son exemple. Dès lors les mesures prises par l'exécutif vont être compensées par celles de l'Etat. Le déficit présumé du budget 92 passe ainsi à 130.000 fr. On puisera donc dans les réserves. «Et quand on les aura épuisées?»,

s'est inquiété le socialiste J.-Ph. Favre. «On pourra aller «pleurer» au Château et demander une aide du Fonds de la péréquation financière!», a répliqué, avec un brin d'humour, le grand trésorier de la commune, D. Wertheimer. En soulignant que Villiers compte beaucoup de jeunes en âge de scolarité. Ce qui pèse dans les finances et pourrait représenter «un argument valable vis-à-vis de l'Etat». L'avenir dira si tel devrait être le cas.

L'arrêté relatif à la modification de la perception de l'impôt communal a été accepté par 12 voix et une abstention.

Quant à l'adhésion au Syndicat intercommunal de la piscine du Val-de-Ruz, elle a été approuvée par 12 voix et une opposition.

Si l'année 92 s'annonce difficile pour les habitants de Villiers, elle le sera tout autant pour les marcheurs qui désireraient faire halte à la métairie d'Aarberg. L'été prochain, celle-ci ne fera plus office de buvette. (se)

Tête-de-Ran

A l'assaut des crêtes

Le vent souffle sur les crêtes du Jura, bourrasques de neige en prime. Ouf, la saison hivernale s'annonce bonne... Du moins, chacun l'espère. Surtout ceux qui tiennent des guinguettes dans des endroits reculés tel que Tête-de-Ran.

Comme chaque année, la famille Chapatte accueillera les skieurs de fond à la buvette du Syndicat d'élevage de Mühleberg, plus connue sous le nom des «Gummenen» sur la route

qui mène à l'hôtel. De même que la famille Aeberhard qui tient le bistrot des Neigeux, un peu plus loin.

Et pour ceux qui se lancent dans la restauration, la motivation et l'enthousiasme confinent à l'euphorie. Ainsi, demain, Jean-Pierre Besson et sa femme Karen inaugureront officiellement leur «Bistrot de la Bosse» au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Tête-de-Ran. Un apéro sera servi aux visiteurs à partir de 17 h. (se)

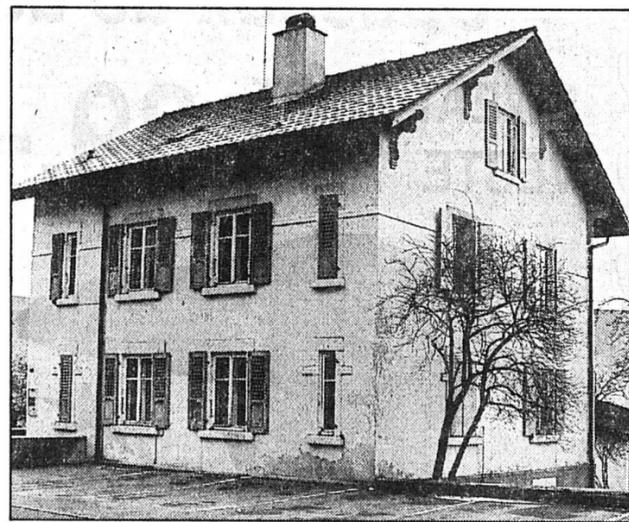
Chézard-Saint-Martin: le SPIVAL et le budget 92 passent la rampe

Le législatif se mouille

Réuni en séance hier soir, le législatif de Chézard-Saint-Martin a voté le budget déficitaire pour 92. Par ailleurs, deux crédits importants ont été acceptés, ainsi que l'adhésion au syndicat de la piscine du Val-de-Ruz, donnant ainsi le feu vert à la mise sur pied d'un Conseil intercantonal.

Un excédent de charges prévu, mais bien tempéré par des mesures appropriées, telle que la suppression de la police locale, qui représente une économie de 20.000 francs. Il a fallu en revanche prendre en compte les amortissements du centre de la Rebatte et de la centrale de chauffage, jusqu'ici facturés sur les seuls coûts. C'est là l'une des raisons qui ont porté le déficit à 175.467 francs. A noter que certains postes ont été renumérotés dans les comptes, à la demande du Service des communes. Le budget 92 fut accepté à l'unanimité par le législatif de Chézard-Saint-Martin.

L'adhésion au Syndicat de la piscine du Val-de-Ruz (SPIVAL) a été l'objet d'un débat. Tous les groupes étaient d'accord pour déplorer un certain flou dans la formulation de l'ordre du jour. Le vote portait-il sur une adhésion de principe? L'acceptation d'un règlement que personne n'a encore lu? Les deux à la fois? M. Barbezat, conseiller communal, a calmé les esprits en précisant que le règlement à adopter n'était pas irréversible. Au Conseil intercommunal, une fois formé, d'apporter les modifications qui s'imposent selon le désir des communes. Rassuré sur ce point, le législatif a voté à l'unanimité l'adhésion à SPIVAL.



Chézard-Saint-Martin

L'immeuble de Grand'Rue 64 abritera désormais le Service forestier. (Schneider)

Auparavant, un crédit de 20.000 francs pour l'éclairage de la route de la Taille, en direction de Cernier, avait été accepté à l'unanimité. Tout comme le crédit de 110.000 francs pour la rénovation de l'immeuble de Grand'Rue 64, qui par sa situation privilégiée continuera à

jouer un rôle dans le village. Par ailleurs, le Conseil communal a fait savoir que des subventions ont été demandées au Fonds cantonal pour les énergies renouvelables. Une aide qui concerne aussi bien les panneaux solaires que la centrale de chauffage. (ir)

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

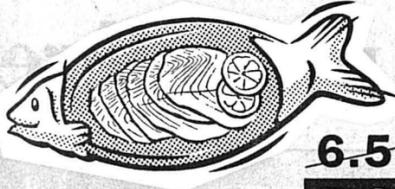
● SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.
● AMBULANCE
☎ 117.

Ne le dit pas au Père Noël.

19.90

16.50

Pommard AC
"R. Clerget" 1988.
70cl.



6.55

5.20

Saumon fumé
norvégien en
tranches.
100g.

13.90

11.50

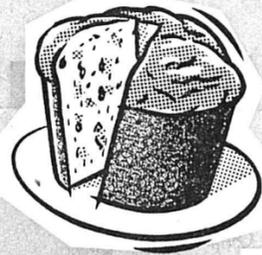
St-Saphorin 1989.
70cl.



46.-

39.-

Salami Citterio.
1kg.



9.95

Panettone
Perugina.
710g.



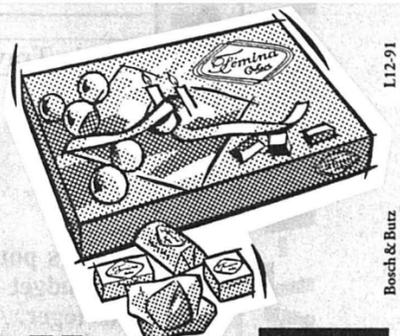
Cognac Napoléon VSOP.
70cl.



32.75

29.50

Champagne Pommery
brut Royal.
75cl.



9.95

Pralines Fémina
"Cailler".
250g.

EPA

Passez d'abord à l'UNIP

SPOT-TV
tous les jeudis
à 20.55 h.

OTTO

LE SOLDEUR

La plus grande maison suisse spécialisée dans la vente d'articles provenant de fins de séries, de stocks et de cessations de commerce • textiles • meubles • conserves • article de bureau • articles de ménage • jouets • denrées alimentaires • etc ...



Cadeaux de dernière minute...

SWEAT-SHIRT

VESTE doublé
imprimé, S-L

39.-

GARNITURE

DE LIT

(duvet 1.60/2.10 m et 1 traversin 0.65/1.00 m)

59.-

SWEAT-SHIRT

imprimé, S-L

29.-



De notre pub TV:

CYGNE EN PORCELAINE

8.50

PISTACHES

boîte de 100 g

1.60

Vous nous trouvez à:

LA CHAUX-DE-FONDS
Cap Sud
Boulevard des Eplatures/vis-à-vis Jumbo
Lu-Ve 13.30-18.30 h
Ma-Ve 09.00-12.00/13.30-18.30 h
Sa 08.00-17.00 h non-stop

VOIR TÉLÉTEXTE PAGE 214 ou tél.045 23 33 66 POUR RENSEIGNEMENTS

Cherche à acheter

entreprise

industrielle ou de services - PME/PMI

Expérience en gestion, informatique, marketing, organisation, restructuration. Capital à disposition. Ecrire sous chiffres H 132-713957 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

DIVERS

Hôtel-Restaurant du CIP

★★★★★★★★

Les Lovières 13 - 2720 Tramelan - ☎ 032/97 66 66

Fermeture pendant les fêtes

A l'occasion des fêtes de fin d'année, notre hôtel-restaurant restera fermé du 21 décembre 1991 au 5 janvier 1992.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël, une bonne année 1992 et nous nous réjouissons de vous accueillir au CIP dès le 6 janvier

La direction et le personnel

6-12909

AVIS

à l'occasion des Fêtes de fin d'année nos guichets et bureaux seront fermés comme suit:

NOËL

Fermatures: mardi 24 décembre 1991 fermeture à 12 h 00
mercredi 25 décembre 1991 fermés
jeudi 26 décembre 1991 fermés
vendredi 27 décembre 1991 ouverture normale

NOUVEL-AN

Fermatures: mardi 31 décembre 1991 fermeture à 12 h 00
mercredi 1er janvier 1992 fermés
jeudi 2 janvier 1992 fermés
vendredi 3 janvier 1992 ouverture normale

Banque Populaire Suisse
MOUTIER - BÉVILARD
TAVANNES - TRAMELAN
SAINT-IMIER

CAISSE D'ÉPARGNE DU DISTRICT DE COURTELARY
COURTELARY - TRAMELAN
SONCEBOZ - SAINT-IMIER

Banque Cantonale Bernoise

MOUTIER - MALLERAY - SAINT-IMIER
CORGÉMONT - TRAMELAN - TAVANNES - RECONVILIER

6-16089

Publicité intensive, Publicité par annonces

Le Conservatoire de Bienne sauvé par le Grand Conseil

La musique adoucit le Parlement...

Contrairement à ce que proposait le Gouvernement, et bien que Peter Schmid se soit montré particulièrement convaincant, en démontrant que Bienne est réellement privilégiée en ce qui concerne les subventions à la culture, le Grand Conseil bernois s'est porté au secours du Conservatoire de Bienne.

Parmi les mesures d'économies proposées par la Direction de l'Instruction publique, l'une suggérait que soit supprimée la subvention allouée au Conservatoire de Bienne et réduites celles allouées aux écoles de musique bernoises. Conséquence: la fermeture de l'école professionnelle (environ 120 élèves, dont un tiers de Romands) et une inévitable baisse de fréquentation et de niveau à l'école de musique (ouverte aux amateurs et qui bénéficie de l'attrait, exercé sur les enseignants, par la possibilité de travailler parallèlement avec de futurs musiciens professionnels).

PRESSION

L'annonce de cette mesure a déclenché une mobilisation générale des milieux musicaux, qui se sont ralliés moult sympathies politiques. Conséquence: deux motions et 5 amendements, dont celui de la Commission des finances, ainsi que la demande de vote séparé présentée par la

députation romande (il fallait donc la double majorité, du Parlement et de ladite députation, pour que la mesure soit acceptée; dans le cas contraire, l'exécutif aurait dû revoir le problème).

Au nom du bilinguisme – «La fermeture du Conservatoire supprimerait toute possibilité de se former professionnellement, en musique, dans le canton» (F. Daetwyler) – des investissements importants que la Ville de l'avenir a consentis dans cette école ces dernières années, de la décentralisation – «Si l'on ne veut plus que d'un seul conservatoire dans le canton, alors pourquoi ne pas déplacer les classes de Berne à Bienne?» (R. Benoit, auteur d'un amendement demandant le rejet de la mesure) – de l'importance de la culture et des 80.000 signatures récoltées par l'école, la grande majorité des groupes se prononçaient contre cette mesure. A l'exception de l'udc, dont il est pourtant vrai que le mot d'ordre, pour une fois, n'a guère été suivi...

BIENNE

NETTEMENT PRIVILÉGIÉE

Le directeur de l'Instruction publique, l'agrarier Peter Schmid, a vainement fait la démonstration du statut privilégié dont bénéficie la ville de Bienne en matière de subvention cantonale à la culture: 132 francs par habitant et par an, contre 44 francs dans le reste du canton, soit un total de 7 millions versés à la cité bilingue, sur les 42 de tout le canton!

Quant aux contributions de-



Berne

Le Parlement a volé au secours du Conservatoire de Bienne.

(Impar-Galley)

mandées, Bienne ne verse «que» 322 francs par habitant, contre 470 pour Berne.

«Il est bon de rappeler de temps en temps la réalité des chiffres», soulignait le conseiller d'Etat, en précisant encore, pour répondre aux attaques de certains défenseurs de la culture à tout prix: «Berne consacre 42 millions à la culture; pour comparaison, le Jura verse 1,5 million, l'Etat de Neuchâtel environ 5...»

DES ÉCONOMIES TOUT DE MÊME

Après avoir refusé le rejet pur et simple de la mesure, le Grand

Conseil a plébiscité très nettement (par 108 voix contre 36 agrariens et radicaux rebelles, à l'unanimité des 14 présents pour la députation romande) la proposition émanant de la commission des finances. Dès lors, la DIP est chargée de réaliser des économies en augmentant la rentabilité des activités culturelles en général; l'exécutif est chargé de plus d'étudier la possibilité d'obliger les communes qui n'arbitrent aucune institution culturelle de verser des contributions quand même.

Un mandat dont Peter Schmid se demande bien com-

ment il pourra être réalisé sans toucher ni aux contributions versées aux grandes institutions – et donc à leur rayonnement – ni à celles allouées aux activités culturelles ponctuelles – «capi-tales, si l'on ne veut pas simplement maintenir les traditions, mais demeurer ouverts à une culture innovatrice» – ni encore aux porte-monnaie des communes...

Par ailleurs, ainsi que le demandait le motionnaire Karl Thomke (ll), on évitera de prendre des mesures de rationalisation visant à concentrer les institutions en ville de Berne. (de)

Ecole obligatoire: les communes paieront aussi

Jardins d'enfants: «ouf»!

Autre mesure d'économie refusée par le Parlement, celle qui voulait que les communes financent totalement les jardins d'enfants. Mais l'augmentation des charges communales, au profit du canton, aura bien lieu.

Le Gouvernement proposait dans un premier temps que les communes assument désormais l'entité des charges salariales inhérentes aux jardins d'enfants. Ce qui déclençait une véritable levée de boucliers parmi les dites enseignantes. On craignait que

certaines communes ferment des classes et que de nombreux postes disparaissent, tout en «s'opposant à ce qu'il y ait désormais deux catégories d'enseignantes», les maîtresses primaires payées par l'Etat, les jardinières d'enfants par les communes, ainsi que le soulignait la porte-parole du ps.

«COMPAREZ!»

Pour le député radical Mutzli, le débat ignorait les enfants au profit des seules enseignantes et il regrettait que celles-ci ne fas-

sent pas confiance aux communes.

Peter Schmid, pour sa part, répondait aux attaques dont le canton a fait l'objet ces dernières semaines: «Nous sommes donc hostiles à la culture et à l'Instruction. Etre élève ou enseignant dans ce canton? L'horreur, si l'on en croit nos détracteurs! Mais comparez donc avec d'autres cantons, s'il vous plaît...»

L'udc, pour sa part, plébiscitait la proposition gouvernementale et donc l'amendement

Zesiger que le directeur de l'Instruction publique adoptait, suivi par 98 députés (radicaux, udc et quelques ps) contre 50 (le gros du ps, vertes et ll notamment).

Dès lors, les économies visées – quelque 23 millions – seront bien faites par le canton, mais à travers une nouvelle clé de répartition, entre Etat et communes, concernant les frais de l'école obligatoire en général. En clair, les communes devront aussi passer à la caisse, mais les jardinières d'enfants conserveront leur statut. (de)

Eglise réformée de Tramelan

Un merveilleux concert de l'Avent

Les nombreux mélomanes présents dimanche à l'Eglise réformée ont pu apprécier la parfaite exécution des œuvres interprétées par l'Harmonie de la Croix-Blue et le Chœur de l'Ecole secondaire.

Afin de préparer l'auditoire au programme conçu spécialement pour le temps de l'Avent, un quatuor de clarinettes a interprété une adaptation du Concerto grosso No 3 de Vivaldi. Une œuvre enlevée avec brio,

ce qui est tout à l'honneur des 4 clarinettes qui sont G. Gagnebin, A. Joly, M. Monti et D. Knuchel.

Sous la direction de Mme Jacqueline Zürcher, le Chœur de l'Ecole secondaire a interprété plusieurs chants de Noël pour terminer son programme avec quelques négros spiritual. Quelle satisfaction de rencontrer une équipe de jeunes si enthousiastes pour chanter le temps de Noël. La directrice n'y est pas étrangère. L'auditoire s'est en tout cas montré très ravi.

Accompagné à la percussion par C. A. Glauser et à la guitare basse par J. F. Rossel, ce chœur nous promet encore de beaux moments musicaux.

Sous la direction de M. Emile de Ceuninck, l'Harmonie de la Croix-Blue avait préparé un programme varié pour son

concert de l'Avent devenu traditionnel. Au programme: «Suite ancienne de Cesarini», «Toccata pour ensemble à vent d'Erickson», «Danses Hongroises de Brahms».

MAÎTRISE PARFAITE

Avec une maîtrise parfaite l'Harmonie, une nouvelle fois, s'est montrée très à l'aise dans des styles forts différents. A mettre en évidence le «Concerto pour clarinette et harmonie» de C. M. Weber (arrangements E. de Ceuninck) où le tout jeune et talentueux clarinetiste Antoine Joly a su honorer le compositeur dans une parfaite interprétation.

Pas étonnant que ce jeune musicien, à l'avenir prometteur, ait été récompensé par une ovation toute particulière, ovation qui s'adressait également au directeur Emile de Ceuninck pour son immense talent. (vu)



L'Harmonie

Un concert de qualité.

(vu)

Députés surchargés

Dans un postulat déposé hier, le député Voiblet (udc, Recon-vilier) demande au Gouvernement de prendre des mesures permettant mieux aux députés de concilier vie professionnelle et mandat parlementaire. Il suggère par exemple une limitation du droit de réponse, en fonction de l'importance des objets, en soulignant que le rythme actuel des sessions n'est pas pour faciliter la vie aux jeunes députés et que l'on risque d'aboutir à un Parlement formé essentiellement de gens en fin de carrière. (de)

Renan

Fête des aînés

Ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation des femmes protestantes, pour passer ensemble une Fête de Noël à l'Ancre. Les aînés savent que l'accueil est chaleureux, dans une salle joliment décorée, le programme toujours gai et les paroles réconfortantes.

Les messages des deux pasteurs, paroisse locale et paroisse de langue allemande, les chants du groupe des jeunes, les chants et poésies des petits de l'école enfantine, toujours touchants, les salutations des femmes protestantes et de Mme Bueche, présidente de paroisse, tout a contribué à une belle ambiance de fête.

Le moment du goûter est toujours bienvenu et précède le match au loto qui fait quelques chanceux. Vient l'instant de la remise des cadeaux et les remerciements pour clôturer ce bel après-midi. Ceux-ci s'adressaient surtout aux femmes protestantes qui font toujours preuve d'un actif dévouement pour de telles manifestations. (hh)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique ESSLER

BRÈVE

Parlement

Bienne, goulet routier

Une motion Voiblet (+ 19 co-signataires) demande au Gouvernement un rapport complet sur l'état des travaux d'étude et les délais de réalisation du contournement de Bienne, de la liaison Bienne - Lyss à 4 voies et du projet visant à sortir le trafic lent de la route Bienne - La Heutte. En relevant notamment que Bienne constituera un véritable goulet d'étranglement pour le trafic provenant du Jura bernois, une fois la N 16 réalisée. Par ailleurs, le motionnaire souhaite connaître les conséquences qu'exerceront les coupes financières arrêtées par l'Assemblée fédérale, sur la réalisation du contournement de Bienne et de la N 16. (de)

AGENDA

Saint-Imier

Ouverture nocturne de la Collégiale

Demain vendredi 20 décembre, les Femmes protestantes organisent leur traditionnelle ouverture nocturne de la Collégiale, de 18 à 22 h. Au programme: Les petits chanteurs d'Erguël, les enfants du Puzzle, les catéchumènes, des chants de Noël, ainsi que des morceaux d'orgue et de trompette, par Jacqueline Jacot et Maurice Bernard. (comm)

Saint-Imier

Pour les 5 à 11 ans!

Le CCL propose «La boîte à images», un spectacle présenté par la Compagnie «E'Pericoloso Sporgers», et destiné aux enfants de 5 à 11 ans. Samedi 21 décembre, 15 h, dans la nouvelle salle du CCL (Relais culturel d'Erguël, rue du Marché 6). Durée: 50 minutes. (comm)

Saint-Imier

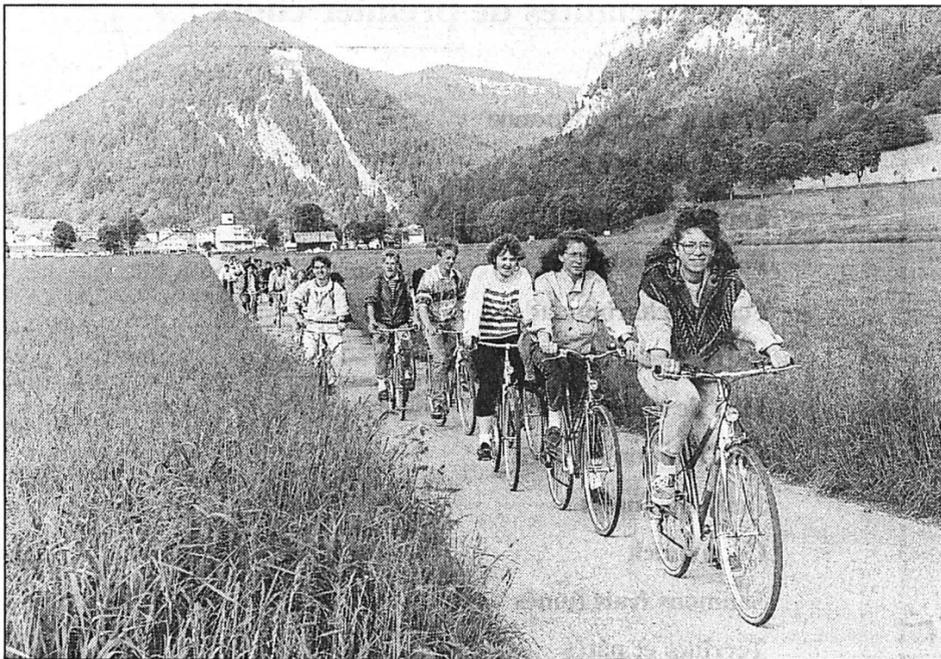
Les bons biscuits!

Comme il est de tradition avant Noël, la classe de 9e CS de l'Ecole secondaire imérienne procédera à une vente de friandises, afin de récolter quelque argent pour les échanges scolaires avec Wildhaus. Les élèves et leurs parents ont dès lors confectionné gâteaux, biscuits, tresses et autres délicatesses, qu'ils proposeront ce vendredi 20 décembre, dès 15 h 45, sur les places de la localité. (comm)

Dernière séance de l'année du Parlement jurassien

Des échanges assez vifs

La députation jurassienne s'est réunie pour la dernière fois de l'année hier sous la présidence de Marcel Frésard. Très bonhomme et convivial, celui-ci a remercié tout un chacun pour sa franche collaboration. Il a affirmé avoir vécu une année des plus animées de sa vie de politicien en cette année du 700e. C'est avec plaisir qu'il a passé le flambeau à son successeur Edmond Bourquard. (Lire aussi en page 19)



Pistes cyclables

Le Parlement s'est enfin prononcé.

(Impar-a)

Compte-rendu:
Gladys BIGLER
et Victor GIORDANO

Les députés jurassiens, au cours de cette journée, outre le problème des pistes cyclables, n'ont pas pris de décision importante. Mais ils ont abordé des thèmes intéressants et engagé le débat sur quelques problèmes fondamentaux.

Après le vote d'une subvention de 357.000 francs à la commune de Courtemaiche pour la transformation de son école (les élèves suivent présentement les cours dans des wagons de chemins de fer transformés en salles de classe), la motion de Marie-Madeleine Prongué, pdc, demandant que soient dispensés des cours de l'histoire du christianisme, et d'autres religions, au Lycée cantonal, a donné lieu à des échanges assez vifs.

Le Gouvernement acceptait

la motion muée en postulat, afin d'étudier les modalités de tels cours dont il reconnaît l'utilité, afin que la jeunesse ne méconnaisse pas un pan entier de notre civilisation, apprenne à connaître d'autres religions et manifeste un réel esprit d'ouverture.

Mme Prongué maintenant sa motion, afin d'être assurée que de tels cours soient bientôt offerts aux lycéens jurassiens, Didier Nicoulin, cs, y est allé d'une vive diatribe contre l'Eglise et la religion, se référant à leurs pages les moins glorieuses et invoquant la liberté de conscience et la «démocratie absente de la vie de l'Eglise». Au vote, la motion

a été cependant admise par 25 voix éparses pdc/psci/plr contre 16 ps, cs et quelques plr.

L'EXEMPLE DE L'ÉTAT

Le débat a été vif aussi au sujet du congé-jeunesse payé aux seuls moniteurs fonctionnaires, sur proposition de Pierre Kohler, pdc. Le Gouvernement proposait d'accepter la motion sous forme de postulat, afin d'évaluer les coûts financiers. La motion a été admise par 19 voix contre 18. Sans débat, une motion demandant de modifier le décret relatif au renouvellement des rapports de service des fonctionnaires, afin d'éviter que le

Gouvernement doive se prononcer peu de mois avant sa propre mise en élection, a ensuite été admise.

Il en a été de même du postulat de Corinne Juillerat, ps, demandant d'étudier la possibilité de congés en faveur de personnes soignant un enfant ou un proche malade, l'Etat devant ici aussi montrer l'exemple. Nicolas Carnat, plr, s'est toutefois vivement opposé à concéder un nouvel avantage aux titulaires de la fonction publique, alors que les particuliers doivent eux se débrouiller et faire face à de telles situations sans bénéficier

de congés. Le postulat a été adopté par 28 voix contre 8.

UN PROBLÈME IMPORTANT

Enfin, l'interpellation de Rose-Marie Studer, pcs, relative aux élèves non francophones scolarisés et demandant qu'il en soit tenu compte dans la fixation de l'effectif des classes, lorsque ces élèves non francophones sont nombreux, a permis au ministre de l'Education, M. Gaston Brahier, de relever les efforts multiples accomplis afin de favoriser l'adaptation de tels élèves. Plus de 4500 heures d'appui ont été dispensées l'an dernier à cette fin. Mais comme le Jura compte plus de 600 élèves non francophones, cet effort même important n'apparaît pas suffisant.

Le Gouvernement n'entend toutefois pas modifier l'ordonnance sur les effectifs de classes et juge difficile d'appliquer un coefficient aux élèves non francophones afin de décharger l'effectif de certaines classes. La durée d'application d'un tel coefficient serait difficile à évaluer et les contrôles à faire seraient importants. Il apparaît préférable au ministre de mettre l'accent sur les cours d'appui.

Tout en faisant confiance au ministre sur ce dossier, Victor Etienne, ps, a souligné que les phénomènes d'émigration et le nombre accru de demandeurs d'asile amplifieront ce problème à l'avenir, surtout que ces derniers sont concentrés dans quatre ou cinq communes. Il convient donc de demeurer très attentifs à cette question. C'est pourquoi Rose-Marie Studer n'a pas pu se déclarer satisfaite de la réponse gouvernementale. (vg)

BRÈVES

Roulette russe à Porrentruy

Issue fatale

Le jeu de roulette russe auquel se sont livrés deux jeunes gens à Porrentruy lundi soir, dans l'appartement de l'un d'eux, a connu une issue tragique. Le jeune homme de 20 ans, Jacques Racine, atteint par une balle et transporté en hélicoptère à l'hôpital de Berne, est décédé hier, des suites de ses blessures. Selon les conclusions officielles de l'enquête, les deux jeunes jouaient à la roulette russe inversée, lors d'une fête amicale. Le copain de la victime aurait aperçu une balle dans le barillet de l'arme qu'il avait en main mais il crut que ce dernier tournait dans un sens, alors qu'il tournait dans l'autre, de sorte qu'il a visé son camarade en pensant qu'aucune balle ne serait tirée. Selon une information non confirmée, l'arme utilisée aurait été volée il y a quelque temps dans un magasin de Porrentruy. L'enquête devra déterminer si le drame s'est bien passé dans les circonstances précitées. (vg)

Collectif jurassien «14 juin»

Opposition

Le collectif jurassien «14 juin» s'oppose à la dénonciation de la convention de l'OIT interdisant le travail de nuit des femmes, arguant qu'il s'agit d'une perversion du principe d'égalité. Le collectif jurassien organise un envoi de lettres au Conseil fédéral afin de lui demander de renouveler la signature de cette convention. La récolte des signatures commence cette semaine à l'occasion de l'ouverture nocturne des magasins. Le collectif invite chacun(e) à venir signer nombreux(ses) aux stands prévus à cet effet. (comm-gybi)

AGENDA

Saignelégier

Musique aux Franches-Montagnes

Selon le New-York Times, la pianiste Marilyn Crispell est un véritable volcan en activité et une des rares pianistes solo à relever le défi du free jazz. Auteur d'une importante discographie, Marilyn Crispell sera au Café du Soleil à Saignelégier vendredi 20 décembre à 21 heures. (gybi)

A l'heure des questions orales

● **Centre cantonal de déchets.** – Le député plr Jean-François Kohler est soucieux de voir la réalisation du centre de déchets spéciaux pour lequel un crédit d'étude de 400.000 francs a été débloqué en septembre 89. Le ministre François Mertenat lui répond que le Gouvernement sera saisi de ce dossier au début de l'an prochain.

● **Nominations de fonctionnaires.** – Le député ps Philippe Martinoli s'inquiète de voir des retards s'accumuler lors des nominations de fonctionnaires laissant certains postes vacants des mois durant. Le ministre Gaston Brahier lui répond qu'il faut parfois du temps pour servir au mieux l'Etat.

● **En eaux troubles.** – Le député pdc Michel Vermot s'inquiète de

voir la Sorne et l'Allaine présenter des eaux troubles soit un degré de turbidité inquiétant. Le ministre Mertenat lui répond que ce degré de turbidité est dû aux rejets émanant de la construction du tunnel du Mont Terri et que les ingénieurs s'en préoccupent.

● **Contournement de Glovelier.** – A quand le contournement de Glovelier demande le député jdc Pierre Kohler. Le ministre Mertenat rappelle les oppositions qui ont suivi le dépôt d'un premier projet. Les modifications du projet initial sont en cours, mais il faudra encore attendre avant de pouvoir en prendre connaissance.

● **Frais dentaires.** – Le député cs Philippe Rebetez demande où

est le projet d'uniformisation communale concernant la prise en charge des frais dentaires et plus particulièrement des frais orthodontiques. Le ministre Pierre Boillat rappelle qu'un dossier est en préparation pour harmoniser les prestations des communes. Rappelons qu'à ce jour, 53 communes sur 82 prennent en charge les soins orthodontiques.

● **Que fait le canton?** – Le député pdc Jean Paupe s'inquiète de voir les questions d'élevage être débattues devant les tribunaux. Il demande si les nouvelles dispositions cantonales en matière d'élevage attendues depuis sept ans ne pourraient pas remédier au problème. Le ministre Beuret lui rappelle que le canton

est responsable des contrôle sanitaires et non de la sélection en matière d'élevage. Par ailleurs, les nouvelles règles de la politique agricole de la Confédération encouragent le canton à attendre avant d'élaborer un nouveau décret sur l'élevage.

● **Envois groupés.** – Le député Jean-René Ramseyer, plr aimerait que le problème des envois groupés concernant le courrier de l'Etat soit à nouveau étudié. Le ministre François Lachat lui répond que l'étude est en cours mais que rien n'est simple.

● **Harmonisation des vacances.** – La députée Corinne Juillerat, psj rappelle que l'harmonisation des vacances scolaires a pour conséquence de donner à tous les élèves une semaine de va-

cances à Carnaval, la députée regrette que cette nouvelle façon de faire rende difficile l'organisation de camps de ski pour les écoles moyennes supérieures. Très en colère, le ministre Gaston Brahier lui répond qu'il persiste et qu'il signe. L'harmonisation des vacances a été souhaitée, dont acte. A la famille de jouer son plein rôle...

● **Faire participer le sud.** – Le député jdc Pierre Kohler demande ce qu'il en est de sa proposition de faire participer à la médiation fédérale le conseiller national Zwahlen. Le ministre Gaston Brahier lui répond que cette question doit être débattue avec les autres partenaires et que le Gouvernement prendra ensuite une décision en toute liberté. (gybi)

Tribunal correctionnel de Delémont

Peine ferme pour deux jeunes Turcs

Le 20 mai dernier, le poste de douane de Lucelle recevait un coup de téléphone anonyme l'informant du prochain passage de deux trafiquants de drogue. Les gardes-frontières mis en alerte arrêtaient en effet plus tard deux jeunes Turcs, Babacan et Ceyhan, et découvraient, sous un siège de leur voiture, 150 g d'héroïne. Les jeunes gens, âgés tous deux de 23 ans, comparaissaient hier après-midi devant le Tribunal correctionnel de Delémont, sous les préventions d'infractions graves à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Porteurs tous deux de faux papiers, ils étaient également prévenus d'infractions à la loi fédérale sur le séjour des étrangers. Ayant conduit sans permis de

conduire, Babacan était en infraction avec la LCR. Mais ce ne sont pas tant ces délits, assez courants dans la conjoncture actuelle, qui ont retenu l'attention des juges mais plutôt la quantité d'héroïne importée directement de Hollande.

Or, si les deux prévenus ont admis avoir fumé un peu de haschisch et de marijuana, admis leur culpabilité s'agissant de leur séjour illicite en Suisse et de leurs faux papiers, ils ont toujours contesté leur culpabilité concernant l'affaire de l'héroïne.

Selon leurs versions qui comportent quelques zones de mystère, c'est un Turc résidant à Amsterdam – l'ancien patron de Babacan – qui, suite à un différend avec ce dernier, aurait, par désir de vengeance, caché l'hé-

roïne à leur insu dans leur voiture.

Largement exploitée par les avocats des accusés, cette histoire n'a pas convaincu le tribunal. Plus sévères que le procureur Hublard qui requerrait 18 mois d'emprisonnement et 15 ans d'expulsion du territoire suisse, les juges ont condamné Babacan et Ceyhan à deux ans de prison ferme et 15 ans d'expulsion.

Babacan devra payer 4296 fr de frais de justice. Pour Ceyhan, qui, malade, a accompli un séjour à l'hôpital, la note se monte à 10.316 fr. «Deux ans c'est encore peu» expliquait, le président du tribunal Pierre Lachat, car le tribunal est toujours plus sévère pour ceux qui trafiquent et ne consomment pas. P.S.

«Le Démocrate» à Delémont

Nouvelle donne

Notre confrère delémontain «Le Démocrate» annonce une nouvelle répartition de son capital social. M. et Mme Cavaleri-Schnetzer, qui représentaient la famille fondatrice, abandonnent les 30% d'actions qu'ils détenaient et ne conservent que quelques actions.

Deux nouveaux actionnaires entrent au Conseil d'administration, soit MM. Michel Voisard, directeur technique du Démocrate, Boécourt, et Alain Merçay, commerçant à Rossemaison qui détiennent quelque 23% du capital social de 185.000 francs.

Promindus, société de participations de la Banque Cantonale du Jura, en conserve les 30%, alors que la part de Publicitas

passé de 40 à 47%. Comme Publicitas et Edipresse ont constitué un holding dont Edipresse détient les trois quarts, la part d'Edipresse dans Le Démocrate atteint 35,25% et celle de Publicitas 11,75%, étant entendu que, majoritaire dans le holding, Edipresse, contrôle de fait 47%.

Le Conseil d'administration comprend désormais MM. Frédéric Schneider, directeur de la BCJ à Porrentruy, vice-président, et Jacques Saucy, de Delémont, président du Conseil d'administration de la BCJ, Haldimann et Furrer, président, qui représentent Publicitas, ainsi que MM. Voisard et Merçay précités. M. Michel Voisard, directeur technique, assumera désormais en plus la fonction d'éditeur. V. G.

...Pour votre table de fête

Notre chef boucher vous propose nos spécialités de premier choix :

- Fondue bourguignonne
- Fondue chinoise
- Fondue de canard
- Fondue 3 volailles
- Fondue charbonnade
- Entrecôte et roastbeef
- Filet de boeuf
- Filet mignon de porc
- Jambons fumés
- Coop quick
- Saumons frais fumés
- Terrines et pâtés

En promotion :

Dinde fraîche le kg **Fr. 6.90**

Veillez passer vos commandes à l'avance. Merci



La Chaux-de-Fonds

132-12081/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

Ligue jurassienne contre les toxicomanies

Mise au concours

Pour sa structure d'hébergement pour toxicomanes atteints du Sida, ESPACE BLEU, la LJT cherche:

un travailleur social
ou
une travailleuse sociale
emploi à 75%

Formation exigée: assistant(e) social(e), éducateur(trice), infirmier(ère), psychologue ou formation jugée équivalente. Expérience de travail avec des toxicomanes souhaitée.

Capacité à travailler en équipe. Horaires irréguliers.

Traitement: selon l'échelle en vigueur dans le canton.

Lieu de travail: Delémont.

Engagement: 1^{er} mai 1992.

Cahier des charges et renseignements au **Centre d'accueil et de prévention de la LJT, F. Poupon, tél. 066 22 47 47.**

Les postulations sont à adresser **jusqu'au 10 janvier 1992** à l'adresse suivante: **D^r Nicolas Bezençon, président de la LJT, case postale 40, 2800 Delémont 2.**

14-501275/4x4

Caisse de pensions

Pensionskasse

Cassa pensione



Notre institution compte parmi les plus grandes caisses de pensions suisses de droit privé.

Par suite de retraite honorable du titulaire, nous sommes à la recherche d'un

COMPTABLE

Formation:

- CFC d'employé de commerce (section G). Si possible formation bancaire ou fiduciaire, préférence sera donnée à titulaire brevet fédéral de comptable (acquis ou en formation);

- bonnes connaissances des opérations financières, bancaires et immobilières;
- maîtrise de l'informatique.

Champ d'activité:

- comptabilité finance/titres/immobilière;
- analyses, bouclements;
- comptabilité de fondations.

Nous offrons:

- un poste à responsabilité et jouissant d'une grande liberté dans l'organisation du travail;
- un horaire souple;
- rémunération en rapport avec les compétences et selon un plan de carrière.

Offres manuscrites avec curriculum vitae et références à: **CAISSE DE PENSIONS SMH, Département financier, case postale, 2001 Neuchâtel.**

Au besoin, un cahier des charges ou des renseignements supplémentaires sont à votre disposition, ☎ 038/25 01 72, M. Philippe Salomon.

28-99



FORMULE
SUCCES

**VOS ECONOMIES
SONT-ELLES
BIEN PLACÉES?**

Avec la formule-succès de la Banque Populaire Suisse, vous êtes à la bonne adresse.

La Chaux-de-Fonds: Av. Léopold-Robert 76
Neuchâtel: Rue du Seyon 12,
Rue de l'Hôpital

Saint-Imier: Place du Marché 5

28-1200



Banque Populaire Suisse



SERVICES SOCIAUX

La direction met au concours au **Service social** les postes suivants:

employé de commerce
homme ou femme

chargé de travaux de secrétariat, d'administration et de réception.

Exigences:

- certificat fédéral de capacité d'employé de commerce ou titre officiel équivalent;
- excellente pratique de la dactylographie;
- aptitude à rédiger;
- aptitude à gérer un compte de caisse;
- facilité de contact avec le public;

employé de commerce
(à mi-temps)
homme ou femme

chargé de divers travaux de secrétariat et d'administration.

Exigences:

- certificat fédéral de capacité d'employé de commerce ou d'employé de bureau ou titre officiel équivalent;
- excellente pratique de la dactylographie;

collaborateur
du service social
ASSISTANT SOCIAL
homme ou femme

chargé de divers travaux de secrétariat et d'administration.

Exigences:

- formation de base commerciale ou administrative;
- vif intérêt pour le domaine social;
- préférence sera donnée à un candidat diplômé pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine social.

Traitements: selon classification communale.

Entrée en fonction: début 1992 ou date à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à **M. Yves SCHEURER, Chef des Services sociaux, rue du Collège 9, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 10 janvier 1992.**

132-12406

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Education: tirelire «gangrénée»



Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.183

Régie des annonces:

Publicitas

La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

FAITS DIVERS

Fleurier

Passante blessée

M. C. H., de Couvet, circulait au volant d'une voiture hier à 17 h 30, rue de la place d'Armes en direction du centre du village. Peu avant le passage à niveau de Longeuse, il a heurté Mme J. G. de Fleurier qui traversait à pied la chaussée. Blessée, Mme G. a été transportée par l'ambulance à l'Hôpital de Couvet.

TÉMOINS

Neuchâtel

Le conducteur du véhicule de couleur claire, qui circulait sur la rue de Monruz, à Neuchâtel, mardi 17 décembre entre 9 h 30 et 11 h 30, et qui a touché une voiture de marque Fiat Tipo noire, stationnée devant le Restaurant Palumbi, sur la rue précitée, ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038/24 24 24.

Neuchâtel

Le conducteur du camion qui, le mardi 17 décembre vers 8 h 50, circulait de Neuchâtel en direction de Valangin, et qui peu après le carrefour avec la route de Fenin, entreprit le dépassement de véhicules, alors que surveillaient deux voitures en sens inverse, et de ce fait a provoqué une collision entre les deux véhicules précités, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de contacter la police cantonale à Neuchâtel, tél 038/24 24 24.

DÉCÈS

Bôle

M. Roger Widmer, 1911

TAPIS VERT

Tirage du 18 décembre:

As de pique
Dix de cœur
Huit de carreau
Roi de trèfle

LOTO

Premier tirage:
2 9 32 35 46 47. No cpl: 10

Deuxième tirage:
3 12 14 36 40 49. No cpl: 8

Eh oui! Nos finances cantonales ne sont pas en pleine forme. On pourrait même dire qu'elles agonisent. Mais, est-ce une raison pour «gangréner» la tirelire de l'Education de façon si brutale et irréfléchie?

C'est un peu simple de demander aux communes de prendre en charge l'intégralité du coût de leurs jardins d'enfants. Reste à savoir combien d'enfants de nos villes et de nos villages pourront disposer d'une école enfantine. Ce n'est pas tout. Pour les jardins d'enfants qui survivront à ces mesures, la plupart d'entre eux ne pourront offrir deux ans d'enseignement, d'où des conséquences graves pour l'intégration des enfants de langue étrangère, pour les en-

fants ne pouvant avoir un contact suivi avec d'autres enfants de leur âge, et enfin pour les enfants dont le père et la mère travaillent, ce qui n'est plus rarissime vu la conjoncture actuelle...

Inutiles les jardins d'enfants? A nous d'en décider, et pour les convaincus de cette «inutilité publique», qu'ils aillent discuter avec les maîtres(ses) enfantines pour simplement se rendre compte qu'au-delà du jeu, il y a des choses capitales pour l'épanouissement et l'apprentissage d'un enfant.

Parlons maintenant de l'enseignement actuel de la «grande école», qui se veut individualisé et vise une plus grande autonomie de l'élève. Certes, cela prend du temps, mais les résultats positifs ne sont plus à prouver. En

effet, cette pédagogie atténuée considérablement les «inégalités de chances» entre les enfants.

Mais voilà, le porte-monnaie est vide ou presque... Le canton propose de regrouper les élèves et de fermer ainsi 600 classes! Cette mesure est totalement incohérente avec la nouvelle pédagogie. Dans des classes de 25 élèves, l'enseignement individualisé fera place à un enseignement dirigé et surtout sélectif, comme nous l'avons connu précédemment, et où les enfants défavorisés auront de la peine à se faire une place.

Nous n'avons pas le droit de laisser nos enfants pâtir de ces décisions. Arrêtons de nous laisser manipuler, cette fois ça suffit!

Hughes Miserez
Moutier

Le prix de la médecine

On parle beaucoup, ces temps-ci, du prix de la médecine qui ne cesse d'augmenter.

Permettez-moi de vous faire part de cette expérience.

La semaine passée, je devais subir une opération dentaire mineure, à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Convoquée le mercredi matin à 9 h 30, voici, en bref, le déroulement de ma journée:

Admission: cinq minutes de questions. A l'ère de l'informatique, pourquoi ne pas ressortir simplement ma fiche - puisque j'ai déjà été hospitalisée quelques fois dans cet hôpital.

Visite du médecin d'étage: (auscultation plus questions relatives à mes antécédents médicaux) dix minutes.

Prise de sang, pression, thermomètre: dix minutes.

Visite de l'anesthésiste: cinq minutes (durant lesquelles j'ai dû répondre exactement aux mêmes questions que celles du médecin).

Visite de l'infirmière: cinq minutes (re-questions identiques).

J'arrive à trente-cinq minutes... mais l'attente va durer puisque je ne serai opérée que le lendemain matin!

Ces prestations médicales

passées, j'ai beaucoup lu (allongée sur un lit inutile puisque je n'étais pas «malade réellement»), j'ai diné puis soupé (ce que j'aurais pu faire - et mieux - à la maison) et j'ai dormi à l'hôpital (lorsqu'on sait que le service est surchargé et qu'il n'y a plus une seule chambre disponible - on se demande pourquoi!).

J'ai également mobilisé quelques infirmières et infirmiers - charmants par ailleurs - et j'ai profité de la douche et de la TV...

A plus de 450 fr la journée d'hospitalisation pour 35 minutes de soins effectifs, je réalise sans peine pourquoi les primes d'assurances augmentent.

Pourquoi ne pas convoquer le patient avant l'opération pour une entrevue unique avec le médecin et l'anesthésiste, moment durant lequel seraient faits le contrôle artériel et la prise de sang également. Le patient rentrerait ensuite à la maison et se présenterait à l'hôpital au matin de l'opération.

Cela économiserait le prix d'une journée d'hôpital à chaque hospitalisation légère...

Françoise Jaquet
Crêtets 20
La Chaux-de-Fonds

SERVICES

NEUCHÂTEL

● PHARMACIE D'OFFICE
Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

SAIGNELÉGIÉ

● PHARMACIE DES
FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

SAINT-IMIER

● MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.

● PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.

● HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

● MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

● MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

● MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

● PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

● PATINOIRE
je 10 h 15-11 h 45 (1/2 patinoire public); 19 h 45-21 h (1/2 patinoire public).

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU
DES INSTALLATIONS
DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)
SEMAINE DU 9.12.1991
AU 16.12.1991

Littoral -2,8° (3493 DH)
Val-de-Ruz -4,3° (3754 DH)
Val-de-Travers -6,0° (4028 DH)
La Chx-de-Fds -4,4° (3762 DH)
Le Locle -4,7° (3818 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 223554.

LA COMMISSION
SCOLAIRE DE LA SAGNE

a le profond regret
de faire part
du décès du petit

ARNAUD

fils de Mme
Sylvie Descharne-Jaquet,
institutrice au collège
de La Sagne

132-503767

LUGANO

Madame Irene Carlevaro:

Luigi Carlevaro et Michèle,

Christine et Marcello Foa-Carlevaro;

Les sœurs Carolina, Luigina, Piera et Maria,
et leur famille respective;

La famille Linder à Bâle, Berne, Londres,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Leonardo CARLEVARO

pharmacien

survenu le 17 décembre dans sa 70e année.

6903 LUGANO, via Sorengo 11.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 20 décembre 1991 dans l'église de Arbedo (TI), à 10 h 30.

Pas de fleurs, mais des œuvres de bienfaisance.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

551-101.85

LE LOCLE

Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MONSIEUR GEORGES SCHAEFER

nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs prières, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Nous les prions de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance.

MADAME GINETTE SCHAEFER-MIÉVILLE
LES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS DE
MONSIEUR GEORGES SCHAEFER

14004

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Adrien Grosvernier-Clément
et leurs enfants Hervé, Myriam et Florian;
Madame Gaby Gagnebin et famille à Tramelan;
Madame Blurette Gaiffe et famille;
Monsieur et Madame Bernard Grosvernier
et famille à Péry,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Edith GROSVERNIER
née GLANZMANN

leur bien chère et regrettée maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 81e année, après une courte maladie supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 décembre 1991.

Fiaz 15

La cérémonie aura lieu vendredi 20 décembre, au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Adrien Grosvernier
Plaisance 9
2300 La Chaux-de-Fonds

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12079

NEUCHÂTEL

Maintenant l'Eternel, mon Dieu
m'a donné le repos.

I Rois 5 v. 4

Monsieur et Madame Jean Hofstetter-Hennemann,
à La Chaux-de-Fonds;

Madame Marianne Hofstetter-Davoine et ses enfants,
Anouk et Baptiste, au Locle;

Mademoiselle Suzanne Hofstetter, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Marie-Rose Huguenin-Hofstetter, ses enfants
et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Christian Steinhauer
et leurs enfants, à Muri,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde
doulueur de faire part du décès de

Mademoiselle

Marylène HOFSTETTER

enlevée à leur tendre affection dans sa 39e année, après
une pénible maladie.

On ne voit bien qu'avec le cœur,
l'essentiel est invisible pour les yeux.

NEUCHÂTEL, le 14 décembre 1991.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame
Jean Hofstetter-Hennemann
Crêtets 19
2300 La Chaux-de-Fonds

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Ne pleurez pas vous tous qui m'avez
aimé, mes souffrances à présent sont
terminées.

Mademoiselle Marisa Cittadini et Monsieur Olivier Junod,
à Lausanne;

Monsieur et Madame Luigi Cittadini, leurs enfants
et petits-enfants, à Ludiano;

Monsieur et Madame Marco Cittadini, leurs enfants
et petits-enfants, à Ludiano;

Madame Maria Monnat Cittadini et Monsieur Paul Singy,
leurs enfants et petits-enfants à Cortaillod;

Madame Madeleine Gerber, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Paul et Laurence Junod-Gerber,
à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la
doulueur de faire part du décès de

Monsieur

Bernardo CITTADINI

leur cher papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, parent et ami, enlevé à leur tendre affection après une pénible maladie, dans sa 57e année.

SAINT-IMIER, le 18 décembre 1991.

La cérémonie aura lieu le vendredi 20 décembre à
11 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la Chambre mortuaire
rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

Domicile de la famille: Mlle Marisa Cittadini
Paul Charmillot 53
2610 Saint-Imier

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
CET AVIS EN TENANT LIEU.

Suisse romande	France 1	Antenne 2	France 3	La Sept
<p>8.55 Les annonces de Lyliam 9.00 TJ-flash 9.05 Top models (série) 9.25 A cœur ouvert (série) 9.45 Les annonces de Lyliam 9.55 Vive les animaux 10.20 Patou l'épatant 11.20 Racines Avec Madeline Diener, peintre et sculpteur. 11.35 Corrito Documentaire. 11.55 La famille des collines (série) 12.45 TJ-midi 13.15 La préférée (série) 13.40 Dallas (série) 14.30 La fille du corsaire noir Film de M. Soldati (1954), avec M. Britt, M. Lawrence, R. Salvatori. 16.05 Arabesque (série) 16.50 Pif et Hercule (série) 17.00 Les Babibouchettes et le kangouroule 17.10 Tiny Toons (série) 17.40 Rick Hunter (série) 18.35 Top models (série) 19.00 Journal romand 19.15 Téléchance 19.30 TJ-soir 20.00 Météo</p>	<p>7.00 TF1 matin 7.20 Club Dorothée avant l'école 8.30 Téléshopping 9.00 La comtesse de Charny (série) 9.55 Passions (série) 10.20 Mémoires (série) 10.45 Côté cœur (série) 11.10 Intrigues (série) 11.30 Jeopardy 12.00 Tournez... manège 12.30 Le juste prix 13.00 Journal, météo, la Bourse 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton) 14.30 Côte ouest (série) 15.25 La clinique de la Forêt-Noire (série) 16.15 Riviera (feuilleton) 16.40 Club Dorothée 17.35 21, Jump Street (série) 18.25 Une famille en or 18.50 Loto sportif 18.55 Santa Barbara (feuilleton) 19.25 La roue de la fortune 19.50 Tirage du tac-o-tac 20.00 Journal 20.30 Tiercé-quarté+ quinté+ Météo Loto sportif - Tapis vert</p>	<p>6.05 Falcon Crest (feuilleton) 6.30 Télématin 8.30 Amouressement vôtres (feuilleton) 8.55 Top models (série) 9.25 Matin bonheur 11.30 Motus 12.00 Pyramide 12.30 Les mariés de l'A2 13.00 Journal - Météo 13.40 Les enquêtes du commissaire Maigret 15.15 Tiercé en direct de Vincennes 15.25 La chance aux chansons 16.20 Des chiffres et des lettres 16.45 Vos droits au quotidien 17.00 Giga 18.20 Mac Gyver (série) 19.05 Question de charme 19.35 La caméra indiscreète 19.55 Noël surprise 20.00 Journal 20.35 Journal du trot - Météo 20.40 Noël surprise 20.50 Envoyé spécial Hassiba Boulmerka, championne du monde du 1500 m. Indiscrétion: le comédien Fabrice Luchini. Les dopés du sport à l'Est.</p>	<p>8.00 Continentales 10.30 Parole d'école 11.00 Droit de cité 11.37 Le magazine du Sénat 11.53 L'homme du jour 12.00 Les titres de l'actualité 12.58 Un mot pour les JO 13.00 Sport 3 images 13.40 Le Père Dowling (série) 14.30 Carré vert 15.00 Traverses 16.00 Zapper n'et pas jouer 17.30 Jef 18.15 Une pêche d'enfer 18.30 Questions pour un champion 19.00 Le 19-20 de l'information 19.12 Editions régionales 20.05 Un livre, un jour 20.10 La classe 20.30 INC</p>	<p>10.00 et 12.00 Espagnol Méthode Victor 15. 16.30 Dissensus Magazine mensuel proposé par Olivier Duhamel et Luc Ferry (1991 - 52'). 17.30 Un village loin de la guerre Téléfilm anglais de David Green (1987 - 1 h 20). Les traces indélébiles de la grande Guerre, dans un petit village anglais. 19.00 Le Havre visiteurs Documentaire de Jean-Luc L'Huillier et Christian Zarfian (1984 - 30'). Rassemblement de lutteurs sénégalais et combats au Havre aux sons des tam-tams. 19.30 Elie Audemard Lecqueur documentaire de Pascal Privat, Jean Arlaud et Dominique Lesourd (1988 - 25'). Elie Audemard, 83 ans, pose des pièges à grives depuis qu'il a 12 ans. 20.00 Histoire parallèle 121 Actualités américaines et japonaises de la semaine du 21 décembre 1941, commentées par Marc Ferro.</p>
<p>A 20 h 10 Temps présent Les exclus. L'année du 700^e anniversaire de la Confédération s'achève. On y a célébré la prospérité et le bien-être d'un pays riche sous la tente de Mario Botta. Une tente symbole d'un toit pour tous les Suisses. Or, tous n'en ont pas, concrètement, un, au-dessus de leur tête. Il y a les exclus du «banquet» helvétique: les sans-abri, les marginaux. 21.05 Columbo (série) 22.25 Adrenaline 22.50 TJ-nuit 23.05 La trentaine (série) 23.55 Vénus</p>	<p>A 20 h 50 Piège infernal Dernière partie. Hélène avertit Neslon qu'elle est décidée à entamer une procédure de divorce. 23.45 Histoires naturelles 0.40 TF1 dernière 1.00 Passions (série) 1.25 C'est déjà demain (série) 1.50 Histoire de la vie 2.45 Côté cœur (série) 3.10 Les aventures de Caleb Williams (feuilleton) 4.35 Musique 5.10 Histoires naturelles</p>	<p>A 22 h 15 Suivez cet avion Film de Patrice Ambard (1989), avec Lambert Wilson, Isabelle Gélinas, Claude Piéplu. De nos jours, en France. Un jeune homme convenable qui cherchait à fuir une mère possessive se trouve entraîné dans une suite d'aventures trépidantes par la faute d'une redoutable braqueuse de banque. Durée: 85 minutes. 23.50 Merci et encore Bravo 0.55 Journal 1.25 La caméra indiscreète 1.45 Eve raconte 1.55 Vive la France 2.55 Mémoire du peuple latino-américain</p>	<p>A 20 h 45 Autant en emporte le vent Film de Victor Fleming (1939), avec Clark Gable, Vivien Leigh, Leslie Howard, Olivia de Havilland. Aux Etats-Unis, pendant et après la guerre de Sécession (1861-1865). L'histoire passionnée de Scarlett O'Hara, jeune fille du Sud contrainte de restaurer son domaine et partagée, dans la tourmente, entre deux amours. Durée: 215 minutes. 0.20 Soir 3 0.40 Carnet de notes SAU, interprété par J.-M. Kadjan. 0.53 La flamme olympique</p>	<p>A 21 h Avis de tempête Emission de Sylvie Jézéquel et Alain Charoy (1991 - 1 h 45). Au programme cette semaine: Infos-services, les jeunes parents, Style de ville avec Stockholm, les métiers de la bureautique. Les cours particuliers de Roland la Science, et toujours Megamix. 23.00 Mozart et la musique de chambre Réalisation: Alex Szalat (1991 - 5 x 52'). Quatrième volet de la série menée par le musicologue Robbins London sur la musique de chambre de Mozart. 4. Histoire d'un texte.</p>
<p>6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.30 Bric-à-brac. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos. 7.15 Anniversaires. 7.30 Agenda. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos. 8.10 Revue presse. 8.30 Manif. 8.45 Naissances. 9.00 Arc-en-ciel. 9.15 Sélection TV. 9.30 Bric-à-brac. 10.00 Infos. 10.15 Jeu. 10.30 Les animaux & nous. 11.30 Sans blague. 11.45 Jeu. 12.00 Pêche melba. 12.10 Agenda. 12.15 Infos RTN-2001. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 Bric-à-brac. 14.30 Jeu. 15.00 Infos SSR. 16.00 Hit-parade. 16.30 Agenda. 17.00 et 18.00 Infos SSR. 18.20 Pyjama vole. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Que reste-t-il de nos amours? 19.30 Mag. des églises. 20.00 Au gré des vents ou sports. 23.00 Le César's. 24.00 Relais SSR.</p>	<p>23.45 Histoires naturelles 0.40 TF1 dernière 1.00 Passions (série) 1.25 C'est déjà demain (série) 1.50 Histoire de la vie 2.45 Côté cœur (série) 3.10 Les aventures de Caleb Williams (feuilleton) 4.35 Musique 5.10 Histoires naturelles</p>	<p>A 22 h 15 Suivez cet avion Film de Patrice Ambard (1989), avec Lambert Wilson, Isabelle Gélinas, Claude Piéplu. De nos jours, en France. Un jeune homme convenable qui cherchait à fuir une mère possessive se trouve entraîné dans une suite d'aventures trépidantes par la faute d'une redoutable braqueuse de banque. Durée: 85 minutes. 23.50 Merci et encore Bravo 0.55 Journal 1.25 La caméra indiscreète 1.45 Eve raconte 1.55 Vive la France 2.55 Mémoire du peuple latino-américain</p>	<p>A 20 h 45 Autant en emporte le vent Film de Victor Fleming (1939), avec Clark Gable, Vivien Leigh, Leslie Howard, Olivia de Havilland. Aux Etats-Unis, pendant et après la guerre de Sécession (1861-1865). L'histoire passionnée de Scarlett O'Hara, jeune fille du Sud contrainte de restaurer son domaine et partagée, dans la tourmente, entre deux amours. Durée: 215 minutes. 0.20 Soir 3 0.40 Carnet de notes SAU, interprété par J.-M. Kadjan. 0.53 La flamme olympique</p>	<p>A 21 h Avis de tempête Emission de Sylvie Jézéquel et Alain Charoy (1991 - 1 h 45). Au programme cette semaine: Infos-services, les jeunes parents, Style de ville avec Stockholm, les métiers de la bureautique. Les cours particuliers de Roland la Science, et toujours Megamix. 23.00 Mozart et la musique de chambre Réalisation: Alex Szalat (1991 - 5 x 52'). Quatrième volet de la série menée par le musicologue Robbins London sur la musique de chambre de Mozart. 4. Histoire d'un texte.</p>
<p>9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 15.05 Objectif mieux vivre! 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 18.20 Journal des sports. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Em-mène-moi au bout du monde. 0.05 Relais de la Télédiffusion.</p>	<p>6.00 Le journal permanent 7.10 Demain se décide aujourd'hui 7.15 Youpi 8.05 L'apocalypse des animaux 10.00 La calanque 10.30 Ça vous regarde Les miracles. 11.25 Cas de divorce 11.55 Que le meilleur gagne 12.45 Le journal - Météo 13.20 L'inspecteur Derrick 14.25 Sur les lieux du crime: La clé de l'enigme. 15.55 Simon et Simon 16.50 Youpi l'école est finie 18.10 Shérif fais-moi peur 19.05 Kojak 20.00 Le journal - Météo</p>	<p>A 20 h 50 Ninja blanc L'ennemi des ténèbres Téléfilm américain réalisé par Dusty Nelson. Avec Jay Roberts et Page Leong, Jimmy Lee, Bo Svenson. Hanzo, le chef des redoutables «Sakura Ninja» prépare un plan diabolique pour fournir du plutonium à un réseau international de terroristes. 22.35 Séance de nuit La reine des amazones Téléfilm américain réalisé par Robert Hayes en 1987. Avec Peggy Sands, James H. Emery. 0.05 C'est tout comm 0.25 Le journal de la nuit 0.35 Demain se décide aujourd'hui 0.40 Le club du Télé-Achat 1.00 Cas de divorce</p>	<p>A 20 h 35 Jumpin' Jack Flash Film américain de Penny Marshall, avec Whoopi Goldberg, Stephen Collins, John Wood, etc. De nos jours, aux Etats-Unis. Comment une jeune femme fantasque se retrouve entraînée dans une rocambolesque aventure pour avoir voulu prêter assistance à un agent secret. 22.30 Madly Film français de Roger Kahane 0.00 6 minutes 0.05 Dazibao 0.10 Sexy clip 2.00 La face cachée de la terre Sauvage extrême.</p>	<p>12.20 A come animation. 12.30 Teletext-news. 12.35 Un uomo in casa. 13.00 TG-Tredici. 13.15 Pick-up. 14.05 Mister Belvedere. 14.30 Disegnami una storia. 14.50 Il giudice istruttore. 16.10 Amazoniati: la foresta inondata. 17.00 Marina. 17.30 Natura amica. 18.00 L'arca del dottor Bayer. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Menabò. 20.55 Calcio. 22.05 Prossimamente cinema. 22.15 Visti da vicino. 22.50 TG-Sera. 23.10 Bianco e nero e sempreverde. 23.30 Teletext</p>
<p>7.00 Morgenjournal. 7.40 Morgenstund hat Gold im Mund. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 14.00 Siesta. 17.00 Welle Eins. 18.00 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Platzkonzert. 20.00 Z.B.: Büchel und Echo. 21.00 A la carte. 23.00 Jazztime. 1.00 Nachtclub.</p>	<p>6.00 Le journal permanent 7.10 Demain se décide aujourd'hui 7.15 Youpi 8.05 L'apocalypse des animaux 10.00 La calanque 10.30 Ça vous regarde Les miracles. 11.25 Cas de divorce 11.55 Que le meilleur gagne 12.45 Le journal - Météo 13.20 L'inspecteur Derrick 14.25 Sur les lieux du crime: La clé de l'enigme. 15.55 Simon et Simon 16.50 Youpi l'école est finie 18.10 Shérif fais-moi peur 19.05 Kojak 20.00 Le journal - Météo</p>	<p>A 20 h 50 Ninja blanc L'ennemi des ténèbres Téléfilm américain réalisé par Dusty Nelson. Avec Jay Roberts et Page Leong, Jimmy Lee, Bo Svenson. Hanzo, le chef des redoutables «Sakura Ninja» prépare un plan diabolique pour fournir du plutonium à un réseau international de terroristes. 22.35 Séance de nuit La reine des amazones Téléfilm américain réalisé par Robert Hayes en 1987. Avec Peggy Sands, James H. Emery. 0.05 C'est tout comm 0.25 Le journal de la nuit 0.35 Demain se décide aujourd'hui 0.40 Le club du Télé-Achat 1.00 Cas de divorce</p>	<p>A 20 h 35 Jumpin' Jack Flash Film américain de Penny Marshall, avec Whoopi Goldberg, Stephen Collins, John Wood, etc. De nos jours, aux Etats-Unis. Comment une jeune femme fantasque se retrouve entraînée dans une rocambolesque aventure pour avoir voulu prêter assistance à un agent secret. 22.30 Madly Film français de Roger Kahane 0.00 6 minutes 0.05 Dazibao 0.10 Sexy clip 2.00 La face cachée de la terre Sauvage extrême.</p>	<p>12.20 A come animation. 12.30 Teletext-news. 12.35 Un uomo in casa. 13.00 TG-Tredici. 13.15 Pick-up. 14.05 Mister Belvedere. 14.30 Disegnami una storia. 14.50 Il giudice istruttore. 16.10 Amazoniati: la foresta inondata. 17.00 Marina. 17.30 Natura amica. 18.00 L'arca del dottor Bayer. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Menabò. 20.55 Calcio. 22.05 Prossimamente cinema. 22.15 Visti da vicino. 22.50 TG-Sera. 23.10 Bianco e nero e sempreverde. 23.30 Teletext</p>
<p>7.15 Les ablutions de Paul-Albert. 7.45 Jeu. 8.00 Infos. 8.15 L'invité. 8.30 Revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.00 Infos. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Classique. 9.45 Jeu. 10.00 Infos. 10.15 Bruits de la vie. 10.30 Fréquentstars. 10.45 Jeu. 11.00 Infos. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.00 Radio active. 18.30 Info JU. 18.45 Ruban de rêve. 19.00 Accordéon. 19.15 Au fil du temps.</p>	<p>8.20 Musique aux 4 vents. 9.15 Revue de presse régionale. 9.30 Rencontre du 3^e âge. 10.15 Magazine régional. 11.00 La recette de Martine. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Microphages. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Silence, on tourne! 19.30 Piano à bretelles. 20.15 Transit.</p>	<p>Die Sendung mit der Maus. 17.59 Es war einmal... das Leben. 18.26 Das Sandmännchen. 18.30 Abendschau. 19.00 Service um sieben. 19.15 Liselotte und der Sonnenkönig. 20.00 Die Muntsters. 20.25 Auszeit. 20.30 Politik Südwest. 21.00 Nachrichten. 21.15 Sport unter der Lupe. 22.00 Kulturzeit Et Zetera. 22.55 Jetzt schlägt's Richtig. 23.00 Der Heiratskandidat (film).</p>	<p>7.00 Journal français. 7.35 F comme français. 8.00 Journal canadien. 8.30 Sélection one World Channel. 9.00 Eurojournal. 10.00 Caractères. 11.00 Reflets. 11.55 Fin des programmes. 16.05 Journal. 16.15 Tell quel. 17.15 Cuisine. 17.40 Kim et Clip. 18.10 Jeu. 18.30 Journal. 18.55 Clin d'œil. 19.00 Télétourisme. 19.30 TJ suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Journal. 21.30 La marche du siècle. 23.00 Journal français. 23.20 Viva. 0.10 Dossiers justice.</p>	<p>14.00 Football: World Championship. Women. 15.00 Eurolympics Albertville. 15.30 Benelux Sport Review. 16.00 Tennis. 18.00 Equestrian: CSI World Cup in Geneva. 19.00 Motorsportnews. 19.30 Eurosportnews 1. 20.00 Basket Ball: European Club Master, Live. 21.30 Motor Race. 22.00 Football: European championship 92. 23.00 Trans World Sport. 0.00 Boxing: International Matches. 0.30 Eurosportnews 2.</p>

Jeudi 19 décembre 1991

L'Impartial

L'An-Neuf est à la porte

Pourquoi une soirée-lecteurs?

On peut se poser cette question, en effet! Pourquoi «L'Impartial» désire-t-il réunir ses lecteurs le temps d'une soirée où les mots d'ordre seront: qualité, convivialité, divertissement? La réponse est simple: nous estimons qu'un quotidien, trait d'union entre les gens d'une région, se doit de participer à l'animation de cette région et tisser des liens entre ses lecteurs et avec eux. La période de Nouvel An nous semble adéquate pour cela.



Jean-Pierre Réginal

C'est Jean-Pierre Réginal, spécialiste du café conc qui l'anime. S'il poursuit une gentille carrière par le disque et sur les scènes de France et d'ailleurs, avec ses chansons dont il offrira un échantillon, accompagné du bassiste Patrick Soler, il n'est point un inconnu dans notre région. Plusieurs semaines durant on a pu l'applaudir au Locle, à Boveresse ou aux Rangiers où il a animé il y a quelques années, des cafés-concerts.

Les Niki's Dance, eux, ont préparé tout spécialement un programme de danses très parisiennes, recréant aussi bien l'ambiance des cabarets que celle du Moulin-Rouge.

Trois fois Danger, ce sera la révélation de la soirée. Trois ravissantes créatures, pleines de talent et de personnalité, que Guy Bontempelli a réunies dans un trio au répertoire aussi enjoué que déluré et... mordant! Un show chaud en perspective!

En vedette, Jean-Marc Ferreol, l'homme qui bafouille plus vite que son ombre et que l'on peut voir régulièrement à «La classe». Il a enthousiasmé les participants à notre dernier voyage à Paris, et présentera les meilleurs sketches de son spectacle «L'euphorie des glandeurs» où il peut donner la vraie mesure de son humour.

Enfin, la soirée se terminera pas un bal que conduiront les quatre musiciens de l'orchestre

Logarithm, qui choisiront les musiques que vous aimez.

Tout a été minutieusement préparé, de la décoration des tables à la sonorisation, des buffets froids et chauds aux éclairages, pour que cette soirée de fête soit inoubliable. Elle aura lieu à Polyexpo, vendredi 27 décembre dès 19 h et nous vous y attendons.

Mais réservez rapidement votre table car, pour des raisons d'intendance, il n'est pas possible d'assurer une place à ceux qui n'auront pas pris la précaution de s'inscrire! (dn)



Trois fois danger



Jean-Marc Ferreol

● Le TCS s'associe à cette soirée en offrant une réduction à ses membres.

● Réservation aux bureaux de «L'Impartial» de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC relâche.
- CORSO 21 h, Rage in Harlem (de B. Duke), 16 ans. 18 h 45, Troubles (de W. Petersen avec Greta Scacchi), 16 ans.
- EDEN 21 h, L'amour avec des gants (de M. Nichetti), 12 ans.
- PLAZA 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, Hot Shots (de Jim Abrahams avec Charlie Sheen), pour tous.
- SCALA 16 h, 18 h 30, 20 h 45, A propos d'Henry (de M. Nichols avec Harrison Ford), 12 ans.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Mayrig (de H. Verneuil, avec C. Cardinale et O. Sharif), 12 ans.
- APOLLO 2 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Tous les matins du monde (d'Alain Corneau, avec Guillaume et Gérard Depardieu), 12 ans.
- APOLLO 3 14 h 45, 17 h, 20 h 45, Bernard et Bianca au pays des kangourous, pour tous.
- ARCADES 16 h, 20 h, Les Alpes (Connaissance du monde)
- BIO 15 h, 18 h, 20 h 45, Thelma et Louise (de Ridley Scott, avec Susan Sarandon), 16 ans.
- PALACE 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, Hot Shots (de Jim Abrahams, avec Charlie Sheen), pour tous.
- REX 15 h, 17 h 30, 20 h 30, Lucky Luke (de et avec Terence Hill), pour tous.
- STUDIO 15 h, 20 h 30, Bingo (de Matthew Robbins), pour tous; 18 h, La neige et le feu (de Claude Pinoteau, avec Vincent Pérez), 16 ans.

COUVET

- COLISÉE relâche.

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR 20 h 30, La demoiselle sauvage (d'après une nouvelle de S. Corinna Bille).

TRAMELAN

- CINÉMATOGAPHE relâche.

BÉVILARD

- PALACE relâche.

LE NOIRMONT

- CINÉLUCARNE relâche.

LES BREULEUX

- LUX relâche.

A la suite du succès de nos voyages-spectacles à Paris, nous avons voulu, pour une fois, amener Paris à La Chaux-de-Fonds. Le Paris populaire des cafés-théâtres, cafés-concerts, music-halls et brasseries. Raison pour laquelle les attractions, des premières dans notre région, ont été choisies dans cet esprit, de même que l'original repas qui les accompagnera, confectionné par des cuisiniers français.

Placé sous le signe de la joie, de la gaieté, le programme est conçu pour plaire à chacun.

Au Temple du Bas de Neuchâtel

L'OSN rend hommage à Mozart



Wolfgang Amadeus
Adieu à l'année Mozart!
(a-Keystone)

En guise d'adieu à l'année Mozart, l'Orchestre symphonique neuchâtelois offre aux mélomanes, vendredi à Neuchâtel, un splendide concert au programme duquel sont inscrites deux œuvres de ce compositeur: le Concerto pour piano et en la majeur, KV 488, ainsi que l'oratorio «Davidde penitente», pour trois solistes, chœur et orchestre.

Dans la première de ces œuvres, on pourra applaudir la jeune pianiste chaux-de-fonnière de 15 ans, Ariane Haering, qui a déjà obtenu à deux reprises un premier prix au Concours suisse de musique pour la jeunesse et fait des débuts prometteurs avec orchestre en mars dernier. Un jeune talent à découvrir, et un nom à retenir!

Pour son oratorio intitulé Davidde penitente, qui raconte le repentir du roi David après ses amours adultères avec Berhsabée, Mozart ne fit en fait que reprendre le Kyrie et le Gloria de sa grande Messe en do mineur, restée inachevée, et adapta de nouvelles paroles. Ainsi, sur les dix parties que comprend cet

oratorio, deux seules sont des créations originales.

L'OSN, sous la direction de son chef Théo Loosli, a joué ces deux œuvres de Mozart à Rome, le 17 octobre dernier, devant un public enthousiaste. Gageons qu'à Neuchâtel, l'accueil sera tout aussi favorable.

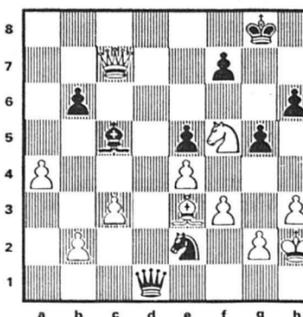
Au programme de ce deuxième concert de la saison figurent également le célèbre Halleluja, de G.-Fr. Haendel (version Mozart) ainsi que des chorals de l'Oratorio de Noël de J.-S. Bach. Outre Ariane Haering, les solistes de ce concert seront: Stéphanie Burkhard, soprano, Catherine Jüstrich, mezzo-soprano, Martin Zysset, ténor, accompagnés du Chœur Bach, de Berne, et du Chœur de l'Ecole secondaire régionale, de Neuchâtel. (sp)

● Réservations et billets à l'Office du Tourisme, rue de la Place-d'Armes, Neuchâtel, ☎ 038/25 42 43

● Temple du Bas, Neuchâtel, vendredi 20 décembre, 20 h 15

ÉCHECS

Chronique No 184



La bataille au couteau pour le mat est engagée, lors de cette partie Jansa-Dominguez, jouée à l'Olympiade de Duba, en 1986. Les Noirs viennent de jouer Ff8-c5, lorgnant le mat possible en g1. Mais les Blancs au trait ne l'entendent pas de cette oreille et ont vu plus loin que leur adversaire. De fait, ce

Course au mat

sont eux qui vont mater en cinq coups, après une série de coups forcés. Voyez-vous comment?

Solution de la chronique No 183

1. Ff7! Fd7 (d'autres coups ne changent rien) 2. Fg7+!! Fxg7 3. Txh7!! Rxh7 4. Dg6+ Rh8 5. Dh5+ Fh6 6. Dxh6 mat.

TV-À PROPOS

Suisse: les exclus

Ce document de Marianne Pletscher, adapté en français par «Temps présent», aurait pu être tourné il y a un ou deux ans, et il pourrait encore l'être dans les années qui viennent, car le risque est grand que rien ne change. L'inscrire dans le cadre du 700e est une astuce pour renforcer son impact.

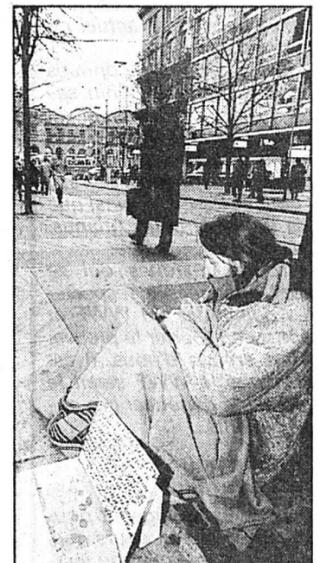
En janvier dernier, sous la tente de Botta, qui symbolise paraît-il un toit unique pour ceux qui vivent en Suisse, dans l'une de ses roboratives interventions, Ulrich Bremi, alors président du Conseil national, n'oublia point, dans son adresse aux notables, de souhaiter que l'on s'approche des exclus...

SEUIL DE PAUVRETÉ

Cinq cent mille personnes, en Suisse, seraient au seuil de la pauvreté ou au-dessous. Marianne Pletscher en a rencontré une demi-douzaine, toxiques, séro-positifs, alcooliques, les uns et les autres des malades ou qui risquent de l'être, certains pas encore soignés comme tels (les alcooliques). Mais parmi les pauvres de ce pays, les exclus de la prospérité, il doit bien y en avoir qui ne présentent pas ces traits de marginaux. Car il n'est pas nécessaire d'être toxico, séro-positif ou alcoolique pour devenir un exclu. Prenons acte pourtant du choix de la réalisatrice.

Hanspeter peut renoncer à sa drogue quand il s'occupe de bétail dans un chalet de montagne en été. Les exclus du document sont liés à la ville, au milieu urbain! Les uns et les autres s'expliquent avec passablement de lucidité sur leur situation, frôlant même un certain humour parfois, propre aux «pochards» heureux. Que veulent-ils? Les toxiques, se soigner, mais retrouver leur drogue est souvent un soulagement; les séropositifs, avoir l'espoir d'être soignés s'ils tombent malades; les alcooliques, peut-être savoir comment cesser de boire. Et que demandent-ils pour réaliser leur désir de s'en sortir? De n'être pas solitaires, de pouvoir communi-

quer, pas seulement entre eux, d'avoir du travail pour pouvoir manger, d'avoir un toit pour la nuit!



Zurich: Bahnhofstrasse
La nouvelle pauvreté s'affiche sur l'artère la plus riche de Suisse. (Keystone)

LOGEMENT HORS DE PRIX

Apparaît, dans ce groupe, un désir fort, mais normal: disposer d'un logement pour n'être plus réduit à l'asile de nuit ou au passage «sous-gare». Seulement, les logements libres sont rares. Et s'en trouverait-il que le loyer risque bien de dépasser leurs moyens. Il se pourrait donc, à en croire ce reportage, que la crise du logement bon marché soit une des vraies causes qui maintiennent les marginaux exclus, et dans leur marginalité, et dans leur exclusion. Solutions???

Freddy LANDRY

● Temps présent, TSR, ce soir à 20 h10, reprise samedi 21 décembre à 16 heures

La pêche au thon sacrifie inutilement nombre d'autres espèces

Océans: n'y a-t-il plus que le pillage qui soit en règle?

Il y a loin de la coupe aux lèvres... De nos lèvres friandes de thon en boîte à la coupe sombre que ce goût entraîne chez nombre d'espèces marines autres que le thon: dauphins, requins, tortues, etc. Difficile de l'imaginer en ouvrant une boîte, mais difficile aussi de l'ignorer ces temps-ci: après l'apparition sur les boîtes de thon d'un logo signe d'une pêche sans hécatombe de dauphins, le WWF mène campagne. Pour orienter les consommateurs vers du thon qui ne soit pas fruit d'un pillage aberrant du milieu marin.

Par
Jean-Luc RENCK

Les souffrances infligées aux dauphins ont été plus efficaces que les yeux froids des sardines pour sensibiliser l'opinion à la saignée que l'espèce humaine inflige aux écosystèmes marins. Le dauphin a la cote: héros bienveillant de légendes antiques et feuilletons TV, il est aujourd'hui clown captif de parcs de loisirs. Mais le dauphin, c'est aussi le mystère d'un cerveau très développé, d'une société complexe, d'un langage qui nous échappe...

Il n'est donc guère surprenant que le public américain se soit ému en découvrant à la TV, en 1987, les images tournées par Sam Labudde, biologiste. Images d'une hécatombe de dauphins lors d'une pêche au thon par le moyen de filets appelés «sennes tournantes»...

PAS DE PITIÉ POUR L'INDIC

Apparus dans les années 60, ces filets longs de 1,5 km permettent d'encercler les bancs de poissons. Refermés en cercle, puis

clos dans leur partie inférieure, les filets se muent en une grande louche que les pêcheurs hissent sur leur bateau.

Technique qui serait sans problème si, dans le Pacifique oriental, de la Californie au Chili, les thons adultes ne se regroupaient au-dessous des troupes de dauphins pour des raisons mal expliquées.

Peu importe d'ailleurs l'explication pour les pêcheurs américains qui, les premiers, ont tiré parti de cette «association» des deux espèces pour localiser les thons.

Le problème: pris au piège des sennes tournantes avec les thons, les dauphins, curieusement, ne s'échappent pas, d'un bond, hors du filet, alors qu'ils en seraient capables, et se noient...

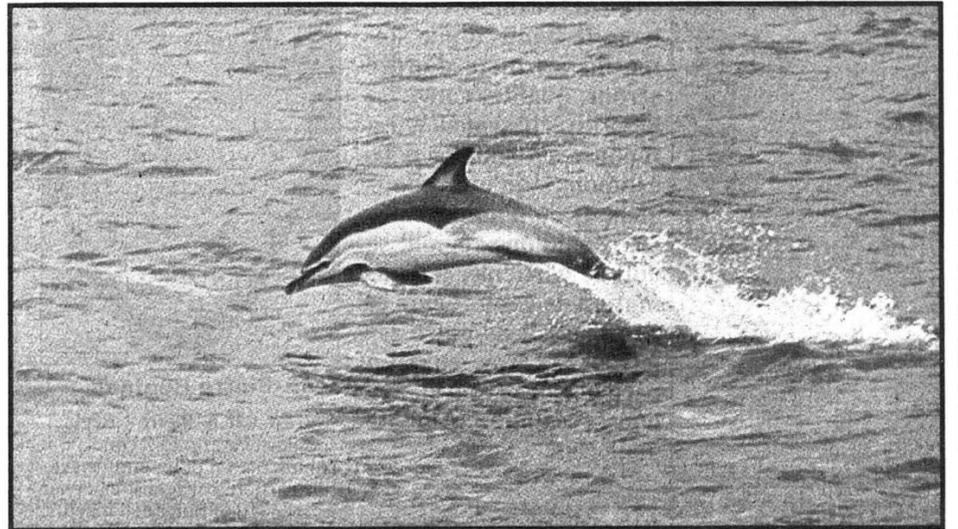
Les sennes tournantes ont été vite adoptées par les flottilles latino-américaines et l'hécatombe a pris de l'ampleur. On estime que 7 millions de dauphins ont péri à ce jour par la pêche au thon dans le Pacifique oriental. Et 60.000 viennent annuellement s'ajouter au bilan.

Les premières protestations aux Etats-Unis avaient conduit en 1972 à l'adoption dans ce pays d'une loi sur la protection des mammifères marins, visant à limiter, non à supprimer, l'inutile massacre. Sur la base de cette loi, renforcée en 1988, les Etats-Unis ont pu décréter récemment un embargo sur le thon en provenance du Mexique qui, avec le Venezuela use le plus massivement des sennes tournantes. Décision contraire aux accords de libre échange, les Etats-Unis ont été désavoués par le GATT...

TOUJOURS PLUS FOU

Tandis qu'aux Etats-Unis, on tentait de régir l'utilisation des sennes tournantes, un nouveau type de filet est apparu à la fin des années 70 au Japon. Pour un massacre à plus grande échelle encore, ne touchant plus seulement les dauphins.

Ces filets dits «dérivants» dressent sous la surface des mers des barrières de nylon hautes de 10 mètres, sur une longueur de plusieurs dizaines de kilomètres.



Malgré leur agilité, leur intelligence, leur sonar...

Les dauphins, des espèces parmi d'autres victimes inutiles de techniques de pêches aberrantes.

Des filets de 140 km ont été observés sur des bateaux taïwanais!

Stratégie de profit immédiat, les filets dérivants permettent une pêche massive, rapidement, avec un personnel peu qualifié. Mais en même temps que les espèces visées (thons, saumons, calamars, espadons), quantité d'autres animaux, tels que cétaqués, pinnipèdes, tortues, oiseaux ou poissons n'intéressant pas les pêcheurs périssent inutilement...

On a compté sur un thonier équipé d'un «petit» filet dérivant (16 km!), en 22 nuits, la prise de 97 dauphins, 10 tortues, 11 baleines... A ce taux-là, entre 300.000 et un million les dauphins périssent annuellement par la faute des flottes de pêche du Japon, de Corée du Sud et de Taïwan pratiquant le filet dérivant.

Ces flottes, 1400 bateaux, déploient 50.000 km de filets chaque nuit. Plus d'une fois le tour de la Terre... Et l'Inde, le Pakistan, Sri Lanka ont adopté la technique, l'Italie la pratique pour la pêche à l'espadon en Méditerranée, la France a relancé sa pêche au thon en dressant des barrières de huit km dans l'Atlantique, dans le golfe de

Gascogne et au large des côtes africaines.

UNE «DANSE DES MORTS» AQUATIQUE

Les dégâts de cette pêche aberrante ne s'arrêtent pas là. On estime à 1000 km la longueur des filets dérivants perdus chaque année. Pratiquement indestructibles, ils vont jouer longtemps les prédateurs sans appât, se charger de proies inutiles dont le poids les entraînera vers les profondeurs. Une fois libéré de leur «butin» par putréfaction, les filets dérivants remontent...

PRÉDATEURS RÉFRACTAIRES

Dès 1981, le Japon a pu constater une forte diminution de la quantité de poissons dans ses eaux territoriales. Deux ans seulement après la première utilisation de filets dérivants! Il a immédiatement interdit à sa propre flotte de pêcher à moins de 1800 km de ses côtes. Mais n'a vu aucun inconvénient à ce que le pillage se poursuive dans les eaux internationales...

Le Japon a toutefois cédé à la pression internationale en ac-

ceptant une résolution des Nations Unies interdisant les filets dérivants pour fin 1992. Mais utilisera-t-il alors les filets dérivants pour des pêches «scientifiques». De même que la science lui sert d'alibi pour massacrer encore des baleines.

En fait de science, rien de mieux que vouloir comprendre le comportement d'un insecte en l'immobilisant à coup de marteau... Il faudra par ailleurs se méfier du recours à des pavillons de complaisance...

Les deux autres grands utilisateurs de filets dérivants, Corée du Sud et Taïwan, peuvent se moquer éperdument des résolutions de l'ONU tant qu'elles n'en font pas partie. Taïwan qui pille aujourd'hui toutes les mers du monde avec une flotte pratiquement pirate de bateaux non répertoriés et sans balises radar...

Alors, dans l'attente de solutions politiques définitives, de plus en plus nombreux sont ceux qui veulent freiner les hécatombes de mammifères marins, tortues, requins, etc, le pillage inconsidéré des océans en commençant à l'autre bout de la chaîne. Au niveau des consommateurs...

DEMAIN: le capital

«DOLPHIN SAFE», VRAIMENT?

Au terme de son enquête, le WWF a décidé de rendre publics les résultats auxquels il est parvenu, afin que les consommateurs connaissent les marques présentant réellement des garanties «dolphin safe» et puissent opérer leurs achats en connaissance de cause.

Le WWF rappelle cependant que la situation concernant le thon est très complexe et qu'elle évolue extrêmement rapidement. Il faut donc prendre les recommandations du WWF comme les meilleures possibles dans l'état actuel de l'information.

Les marques reconnues pour l'instant «dolphin safe» selon les critères du WWF sont: les thons Coop blanc, clair, rosé, au naturel, les thons espagnols Serrats, Orion et Pescado, ainsi que les thons Armour, Atlantis, Seagold et Suprême.

Toutes marques qui se sont engagées à respecter les demandes du WWF et ont pu en fournir la preuve. Mais en cas d'abus, il est clair que le WWF serait le premier à dénoncer ces engagements...

Affiche pour restaurateurs

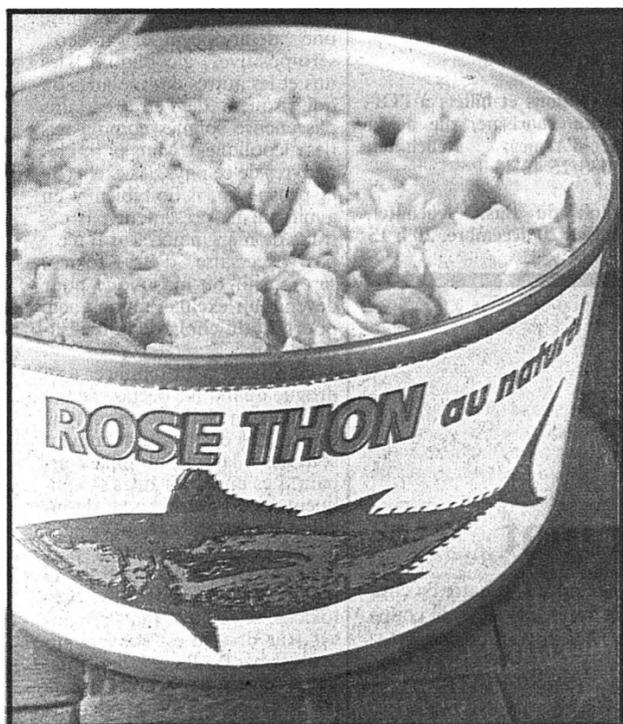
Il serait encourageant pour la campagne en cours que, de leur propre chef ou incités par des clients responsabilisés, des restaurateurs, traiteurs, boulangers, etc... s'engagent à n'utiliser que du thon «dolphin safe» pour leur pizzas, salades ou sandwiches.

Ils peuvent obtenir tout renseignement utile, ainsi qu'une affiche A3 auprès du WWF Suisse, à l'adresse donnée en bas de colonne.

Documents pour écoles

Un dossier sur les problèmes évoqués ci-contre est disponible pour la préparation d'exposés à l'école. Il peut être obtenu auprès du WWF Suisse, Service pédagogique, 14 chemin de Poussy, 1214 Vernier (ou par téléphone, au 022/782 71 51).

Responsabiliser les consommateurs...



Les échos de massacres inutiles...

Tout n'est pas rose, blanc ou clair dans une boîte de thon (Photo Renck)

Marché juteux qui a favorisé l'essor de techniques de pêche qui ne sont que pillage et gaspillage, la consommation de thon dans les pays occidentaux ne cesse d'augmenter. En Europe, elle a passé de 237.000 tonnes en 1985 à 386.000 en 1989. Aux Etats-Unis, 449.000 tonnes en 1989. Comme Europe et Etats-Unis représentent 90% du marché du thon en boîte, le rôle du consommateur occidental ne saurait être insignifiant!

Si les premières campagnes pour un thon pêché selon des méthodes respectueuses des autres espèces ont commencé dans les années 70, il a fallu le choc des images de Sam Labudde en 1987 et la réaction de l'opinion américaine pour que l'économie plie.

En avril 1990, les trois plus grandes marques américaines (75% du marché) annonçaient qu'elles n'achèteraient plus de thon issu de sennes tournantes, ce qu'elles refusaient depuis 30 ans. Et leur résolution portait également sur le thon capturé à l'aide de filets dérivants.

UNE CAMPAGNE EN SUISSE

Après l'Angleterre et l'Allemagne l'an dernier, la Suisse est

le troisième pays européen qui connait une campagne d'information. Elle y est menée par le WWF. Du thon, la Suisse en consomme, elle aussi, de plus en plus: 5900 tonnes en 1988, 6200 en 1990. Période qui a vu l'apparition, dans notre pays, d'un label sur certaines boîtes: «dolphin safe», désignant un thon pêché sans causer la mort de dauphins. Or, la Suisse n'a pas encore soumis ce label à des normes légales, contrairement aux Etats-Unis.

D'où risque d'usage abusif pour exploiter ce créneau sensible qu'est la protection des dauphins... Aussi, Véronique Salem-Herz a mené pour le WWF une enquête auprès des groupes commercialisant du thon en Suisse, afin de s'assurer de leur engagement total et conséquent en faveur de la protection des dauphins (résultats de l'enquête ci-contre).

ENGAGEMENTS A TOUS NIVEAUX

En l'absence de législation, le WWF a appliqué les critères des groupes américains et anglais. Pour avoir le droit d'appliquer le label «dolphin safe» au thon destiné à la consommation humaine ou animale, les distribu-

teurs suisses doivent exiger de leurs fournisseurs du thon qui ne soit pas pêché par sennes tournantes ou filets dérivants, ainsi que la garantie que ces fournisseurs ne livrent pas ailleurs du thon non «dolphin safe».

Les distributeurs doivent s'engager à fournir tout document utile (origine de la marchandise, mode de pêche, nom du bateau) à fins de contrôle par des associations de protection. Contrôles déjà effectués dans plusieurs conserveries en Thaïlande et en Espagne.

En encourageant des contrats stipulant des dommages et intérêts de la part de fournisseurs tricheurs, les associations veulent rendre le commerce de thon non «dolphin safe» (actuellement bradé...) aussi risqué que possible, financièrement. A long terme, elles pensent ainsi fermer peu à peu les marchés conserviers aux flottes usant de filets réprouvés et les forcer à se convertir.

Il reste maintenant au consommateur, par ses choix, à appuyer les écologistes et les distributeurs prêts à jouer le jeu pour que cesse vraiment le sinistre ballet des sennes tournantes et filets dérivants...